

Projet de Fin d'Etudes

**Préservation du patrimoine et développement
durable dans les politiques urbaines**

**Analyse de l'outil de questionnaire
développé dans le cadre de la
démarche « R+0 ! »**

**Cas d'étude : la revitalisation de la place Saint-Etienne à Pécs,
Hongrie**



2011-2012

Directrice de recherche :
VERDELLI Laura

ALLAIX Audrey

BONDIL Benjamin

**Préservation du patrimoine et développement durable dans
les politiques urbaines**

**Analyse de l'outil de questionnaire
développé dans le cadre de la démarche
« R+0 ! »**

Cas d'étude : la revitalisation de la place Saint-Etienne à Pécs, Hongrie

2011-2012

**Directrice de recherche :
VERDELLI Laura**

ALLAIX Audrey

BONDIL Benjamin

Avertissements

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le Département Aménagement de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du Département Aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Remerciements

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des personnes associées à la réalisation de ce travail de recherche.

Ainsi, nous remercions tout particulièrement :

- M^{me} Laura VERDELLI, Maître de conférences au Département Aménagement de Polytech'Tours, pour son suivi et ses conseils avisés ;
- M. Roméo CARABELLI, Ingénieur de recherche à l'Université de Tours, pour nous avoir présenté sa vision de la démarche « R+0 ! » ;
- M. Sébastien LARRIBE, Maître de conférences au Département Aménagement de Polytech'Tours, pour son aide dans l'élaboration d'une base de données ;
- M. Istvan BEDE, Professeur agrégé à l'école d'ingénieur Pollack Mihaly de l'Université de Pécs, pour sa grande disponibilité, son aide et les éclaircissements donnés quant au contexte hongrois ;
- M^{me} Eva SZABO, Professeur agrégée à l'école d'ingénieur Pollack Mihaly de l'Université de Pécs et responsable technique du projet de revitalisation de la place Saint-Etienne, pour les nombreux renseignements fournis.

Enfin, nous adressons toute notre gratitude à toutes les personnes qui ont bien accepté de nous consacrer un peu de leur temps afin de nous renseigner et de nous guider dans la réalisation de ce mémoire de recherche.

Sommaire

Avertissements	5
Formation par la recherche	6
Remerciements	7
Sommaire	8
Introduction	10
Partie I : Présentation	12
A. Le contexte de l'étude	12
1. Les notions de patrimoine et de développement durable	12
2. La prise en compte du développement durable	17
B. La démarche R+0 !	20
1. Présentation	20
2. Les terrains d'études	21
3. La grille R+0 !	23
4. Les projets analysés	28
5. La problématique de recherche	32
Partie II : Analyse des grilles	33
A. Méthode	33
1. Le déroulement de l'étude	33
2. L'élaboration d'une base de données	33
B. Résultats de l'analyse	38
1. Observations générales	38
2. La lisibilité de la grille	40
3. L'adaptabilité de la grille	42
4. La pertinence des dispositifs complémentaires	44
C. Les premières propositions pour l'amélioration de la grille	46
Partie III : Cas d'étude à Pés	48
A. Contexte	48
1. Présentation générale	48
2. Le territoire du projet	50
3. Les vestiges paléochrétiens	51
B. Le projet	54
1. Les objectifs	54
2. Les différents acteurs	56
3. Coûts financiers de l'opération	56
4. Etat actuel du site	57

C. Application de la démarche R+O !	60
1. Analyse du projet.....	60
2. Apports.....	63
Conclusion.....	77
Bibliographie.....	79
Webographie	82

Introduction

Le XX^{ème} siècle est marqué par un développement urbain particulièrement brutal, la vie moderne étant posée comme postulat. Il en ressort la création d'une multitude de nouveaux quartiers, délaissant un en particulier : le centre historique.

« Quartier ancien d'une agglomération correspondant généralement à son étendue antérieurement à la révolution industrielle et au secteur où étaient regroupés les différents édifices commerciaux, religieux et administratifs. Il est caractérisé souvent par des rues étroites, un parcellaire très morcelé, des bâtiments anciens, une forte valeur symbolique ». (Bernard GAUTHIEZ, 2003)

Après des décennies de politiques de préservation saisies hors contexte se limitant à la sauvegarde des simples monuments historiques, les actions ont finalement intégré l'alentour de l'objet revitalisé. On est ainsi passé d'une vision de l'édifice de la part des acteurs du patrimoine réduite à une simple coquille vide à celle du lieu de vie d'une communauté humaine (habitants et usagers) qu'il convient de prendre en considération. En privilégiant une approche spatialement élargie (bâti environnant, infrastructures), le monument n'a été par la suite plus abordé comme étranger au paysage urbain dans lequel il est posé : *« loin d'être une enclave, le centre peut rétablir la symbiose qui unit l'agglomération »* (COLLIN-DELAUVAUD, 2006).

Ainsi, ces centres historiques anciennement tombés dans l'oubli sont maintenant devenus comme des lieux incontournables de la ville, revivant par l'intermédiaire d'un programme (de restauration, de réhabilitation, de revitalisation). Ce mouvement en faveur du centre historique s'est généralisé au point que plus personne ne nie l'attachement de l'ensemble des citoyens. Question d'échelle aussi puisque le centre historique resterait un lieu à dimension humaine où les espaces publics seraient ouverts à tous, quel que soit leur lieu de résidence ou leur niveau social. Les différents projets de réhabilitation des espaces publics ont ainsi pu renforcer cette attraction.

Depuis les années 70, les pouvoirs publics ont progressivement fait de l'espace public un outil pour améliorer l'environnement urbain. Aujourd'hui, l'aménagement des espaces publics occupe une place importante dans les politiques urbaines, à la fois pour changer les modes de déplacement en place ou encore pour revaloriser le cadre de vie. Ainsi, la piétonisation comme les nouvelles réglementations de circulation et de stationnement, tout comme la mise en place d'une ligne de métro ou de tramway, ont permis à chacun de circuler autrement et d'en faire un lieu de rencontre pour tous.

Ces mesures peuvent relever aussi d'un deuxième champ, celui du développement durable. Il est évident que le développement durable est devenu aujourd'hui une composante importante des politiques publiques et la stratégie des organisations. Néanmoins, il est plus fréquent de rencontrer des projets dits durables élaborés dans le cadre de la création de nouveaux quartiers que pour des quartiers anciens ayant une certaine valeur patrimoniale.

Mais ces deux concepts présentent de nombreuses incertitudes (périmètre difficile à déterminer, contenu imprécis) qui nécessite de leur donner une forme concrète. Le processus d'évaluation permet de conceptualiser ces concepts, mais aussi de définir des objectifs opérationnels pour les acteurs publics concernés. Cependant, ce besoin d'apprécier la situation d'un projet ou d'une activité vis-à-vis du développement durable et de la protection patrimoniale implique de disposer d'un instrument de mesure des actions prévues ou accomplies.

La grille R+0 ! développée par une équipe de recherche du CITERES a pour vocation de devenir cet outil d'aide à la décision afin d'accompagner les acteurs publics dans la démarche de mesure de la durabilité de leurs actions liées à la valorisation du patrimoine. Cette grille a déjà été utilisée à plusieurs reprises par des étudiants et des professionnels afin de l'expérimenter sur le terrain. L'objectif de ce travail de recherche est ainsi d'effectuer un retour d'expérience sur cette grille R+0 ! à partir de ces projets anciennement renseignés.

En première partie, nous ciblerons notre réflexion autour des mots clés ainsi que la présentation de la démarche R+0 ! qui constituent le cadre de notre projet avant de formuler l'objet, la problématique et les hypothèses de recherche formulées. Par la suite, nous présenterons notre méthodologie afin de répondre à cette problématique de recherche.

Nous nous pencherons plus précisément en deuxième partie sur la grille « R+0 ! » et nous procéderons à son étude réalisée à partir d'une analyse transversale des réponses apportées par ses différents utilisateurs.

Dans la dernière partie, nous présenterons notre cas d'étude situé en Hongrie qui nous permettra d'analyser une nouvelle fois l'outil « R+0 ! », mais ici d'un point de vue pratique. Ces observations et les résultats de notre étude, accompagnés de possibles pistes d'amélioration de la grille constitueront la troisième et dernière partie de ce travail de recherche.

Partie I : Présentation

A. Le contexte de l'étude

1. Les notions de patrimoine et de développement durable

i. Patrimoine

Le projet de recherche R+0 ! vise à analyser les interactions entre les enjeux liés à la valorisation du patrimoine bâti et ceux liés au développement durable lors de transformations urbaines. Ces deux notions doivent aujourd'hui être intégrées lors de l'élaboration des projets urbains étant donné l'importance des enjeux qui y sont associés.

Le patrimoine, étymologiquement *les biens hérités du père*, est défini comme l'ensemble « *des objets culturels porteurs d'une part de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires* » (AMIROU, 2000).

On distingue plusieurs types de patrimoine, dont le patrimoine bâti qui existe sous de nombreuses formes. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, ce terme désignait de petits groupes de monuments ou de sites jugés comme exceptionnels par des experts. Cependant, au cours de ces trente ou quarante dernières années, la définition du patrimoine bâti s'est considérablement élargie, en terme de typologie, de chronologie et de géographie mais aussi concernant les acteurs pouvant être déterminants dans ce domaine. Ainsi, la liste du patrimoine bâti inclut entre autres les bâtiments ou lieux religieux et spirituels, l'architecture vernaculaire, les villes, les cités ou les établissements humains, les parcs et jardins ou les paysages culturels.

Il désigne donc tout édifice ayant une valeur de témoignage culturel et historique et représentant la mémoire et l'identité d'un territoire. En effet, « *le patrimoine, parce qu'il se réfère aux héritages, crée la personnalité du territoire* » (GUERIN, 2001). Il peut être trouvé n'importe où, dans n'importe quelle communauté, et peut être important pour n'importe quelle personne, groupe de personnes, communauté, nation, ou groupe de nations. Il peut exister parfois un accord sur les valeurs du patrimoine bâti, entre plusieurs personnes ou plusieurs groupes, mais il arrive aussi que ces valeurs ne soient pas partagées, voire même qu'elles soient contestées.

Longtemps considéré comme un moteur de développement économique en raison de l'intérêt porté à l'attractivité touristique des centres-villes historiques, il est aujourd'hui perçu comme une ressource symbolique à préserver et à valoriser afin d'assurer sa transmission aux générations futures. Des mesures ont ainsi été mises en place par l'Etat afin d'assurer sa conservation, comme les Secteurs Sauvegardés en France. Ainsi, le patrimoine est une ressource essentielle contribuant à l'amélioration de la qualité de vie urbaine, et ses enjeux doivent être intégrés dès la conception du projet.

ii. Le développement durable

Le développement durable, désignant un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » d'après le Rapport Brundtland de 1987, a bénéficié d'un fort engouement à partir de la conférence de Rio en 1992, au point qu'il est aujourd'hui difficile de parler de développement sans lui adjoindre l'adjectif « durable ». Le concept est né à la suite d'un constat alarmant, émis par l'association internationale du Club de Rome en 1971 : le développement économique et la croissance démographique sont incompatibles avec la protection de la planète à long terme en raison de la surexploitation des ressources naturelles induite. A partir de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain en 1972 à Stockholm, le concept d'« éco-développement » apparaît alors afin d'intégrer la prudence écologique et l'équité sociale dans les modèles de développement. Dès 1980, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature emploie le terme « Sustainable development ». Cependant, ce terme reste presque inaperçu jusqu'en 1987 où il est clairement défini dans le rapport « Notre Avenir à tous », appelé rapport Brundtland.

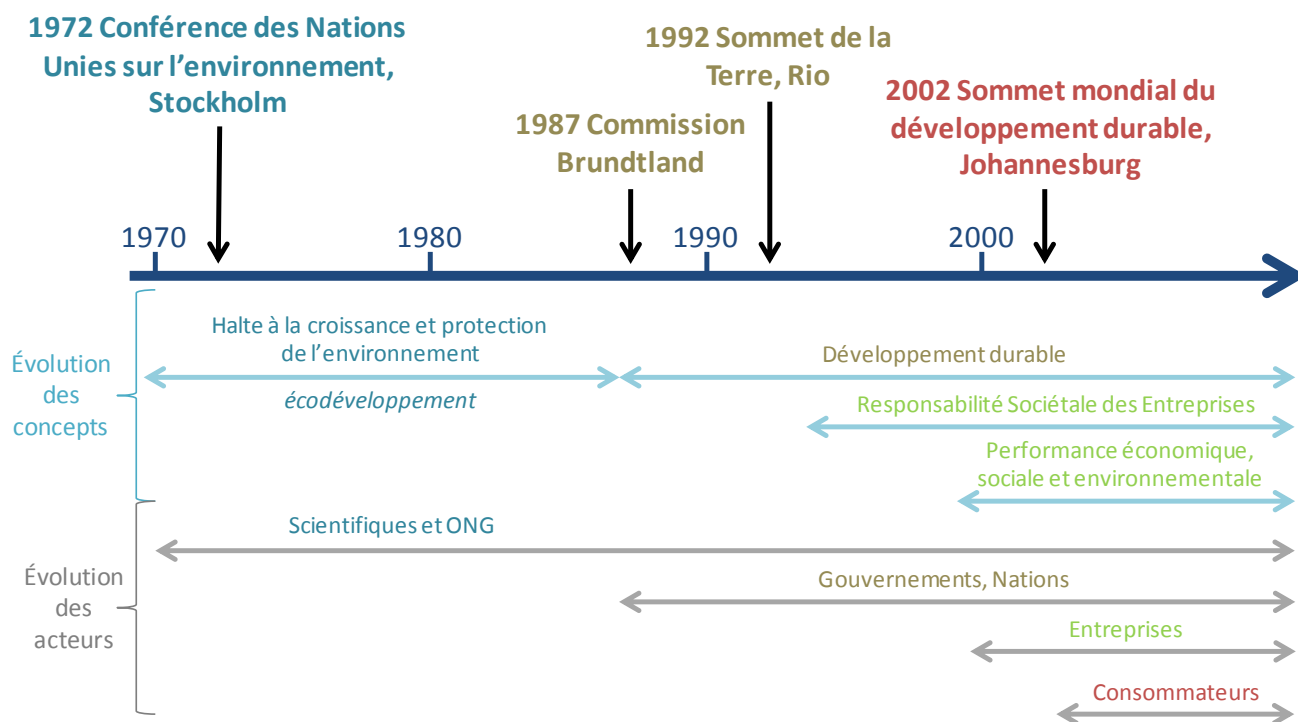


Figure 1 : Grandes dates du développement durable (BRODHAG, 2004)

A partir de cette date, l'importance du concept a été reconnue et ces valeurs ont été progressivement intégrées dans les politiques gouvernementales, dans la gestion des entreprises et dans les esprits des consommateurs.

Selon le même rapport de Brundtland, « *le développement durable n'est pas un état fixe d'harmonie, mais plutôt un processus d'évolution* ». Il promeut ainsi tout d'abord un changement de perspectives temporelles, puisque l'on ne doit plus aujourd'hui s'intéresser seulement aux bénéfices à court terme de nos choix et de nos actions, mais à leur impact sur le long terme.

« Environnement durable est synonyme de maintien du capital naturel. Il exige que nous ne consommions pas les ressources renouvelables, notamment en énergie et en eau, plus rapidement que la nature ne peut les remplacer, et que nous n'exploitions pas les ressources non renouvelables plus rapidement que les ressources renouvelables durables ne peuvent être remplacées. Environnement durable signifie aussi que la pollution ne doit pas être supérieure à la capacité de l'air, de l'eau et du sol à l'absorber et à la traiter » (Charte d'Aalborg, 1994).

Le développement durable vise donc la création d'un environnement durable et induit la transformation des pensées et des pratiques à toutes les échelles. Cependant, la définition même du concept fait souvent débat, malgré la popularité et l'acceptation commune de ses finalités.

En effet, c'est à la fois :

- Un cadre conceptuel : un outil pour changer la vision prédominante du monde et adopter une vision plus holistique et équilibrée ;
- Un processus : une façon de mettre en pratique les principes de l'intégration à travers le temps et l'espace dans toutes les décisions ;
- Une finalité : déterminer les problèmes scientifiques d'épuisement des ressources, de soins de santé, d'exclusion sociale, de pauvreté, de chômage, ... et les régler.

On peut résumer ses principaux enjeux grâce au schéma suivant :

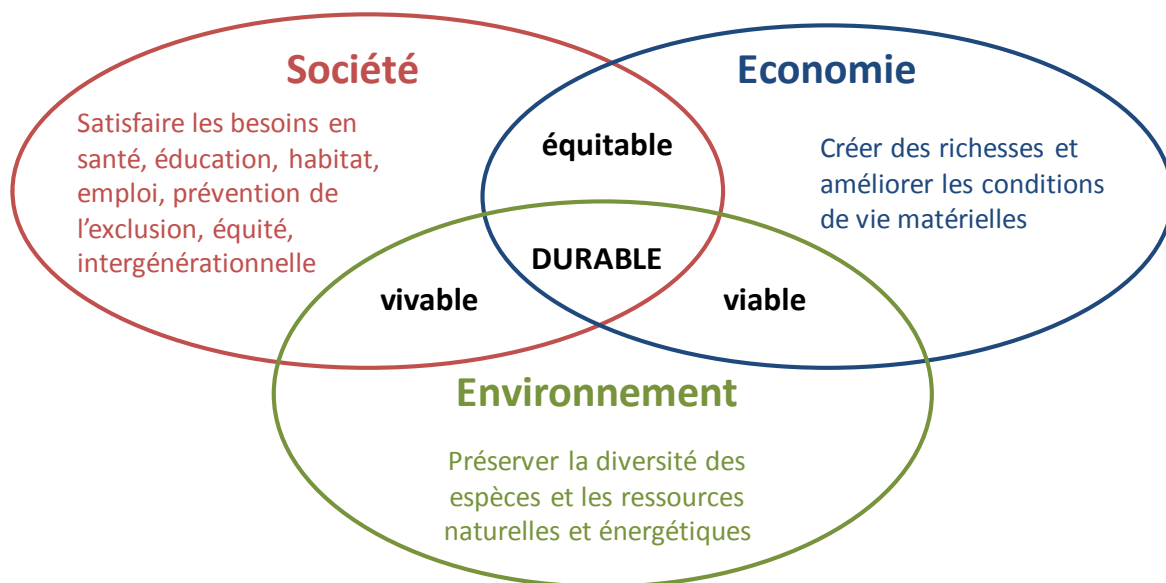


Figure 2: Les trois piliers du développement durable (LECOMTE D., 2008, sur le site Campus Responsable)

Ce concept à trois dimensions inclut ainsi une grande diversité de politiques et de projets, si bien qu'il peut s'avérer difficile encore aujourd'hui d'effectuer des changements majeurs dans les actions et les comportements à cause notamment de la complexité des problèmes existants. Cependant, un consensus semble avoir émergé sur la nécessité d'agir localement pour résoudre un problème global, ce qui soulève de nombreux enjeux urbains.

Ainsi, au niveau territorial, le développement durable a pour première finalité la transformation des espaces et des pratiques de manière raisonnée en intégrant prioritairement les contraintes liées à la protection de l'environnement afin de limiter leur impact à court et à long terme. On parle ainsi d'« écologie urbaine », qui vise une co-existence harmonieuse entre les différents êtres vivants et la nature pour que l'espace urbain interagisse avec son environnement. Aussi, une action ou un projet doit être capable d'améliorer les conditions de vie d'un groupe donné tout en préservant les options de développement de la population actuelle et future. Ce concept d'écologie urbaine doit ainsi rendre la ville agréable à vivre de manière à ce que les habitants s'approprient leur lieu de vie et soient naturellement encouragés à le maintenir, le mettre en valeur et l'améliorer.

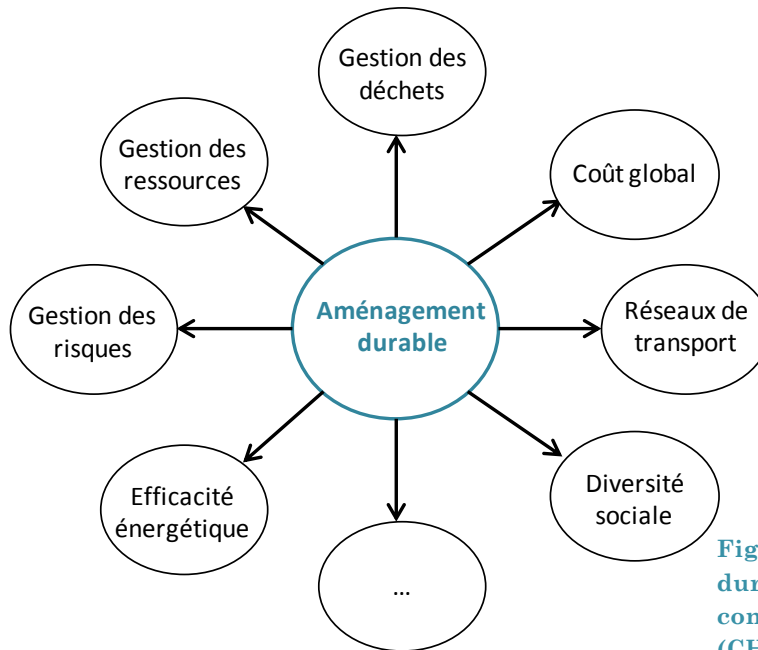


Figure 3 : Aménagement durable et aspects concernés (CHERQUI et al., 2004)

Les cibles du développement urbain durable sont donc la pérennité et l'évolutivité des aménagements et la sobriété des espaces vis-à-vis de leur environnement notamment sur le plan énergétique, la qualité de vie, la sécurité, la gestion des ressources de toutes sortes mais aussi la satisfaction des besoins basiques des populations.

Selon ce principe, il s'agit donc notamment d'économiser les espaces grâce à la densification et la proximité ou la réutilisation des sols déjà urbanisés ou industrialisés, de rechercher des mixités fonctionnelles et sociales, de limiter l'utilisation du réseau routier en développant les circulations douces et en réduisant les distances domicile-travail par exemple, de favoriser la biodiversité et bien sûr de promouvoir les énergies renouvelables. D'autres types d'actions à privilégier sont le réaménagement des espaces publics en assurant l'accessibilité de tous aux espaces et services communs, et le développement de la culture dans la ville pour générer le partage communautaire et encourager la sociabilité des habitants.

Le concept introduit également de nouvelles logiques de transversalité, de participation, notamment dans les objectifs et dans les pratiques de l'action publique (REY-VALLETTE et al., 2006), principalement à travers la contribution des habitants aux processus de décision. Les enjeux de développement durable doit donc aujourd'hui être intégré lors d'interventions sur l'espace de manière systématique et réfléchie, dès la conception des projets.

iii. Le couple patrimoine/développement durable

Patrimoine et développement durable sont donc deux notions pouvant être définies à priori comme étant contradictoires, puisque l'une vise à conserver l'existant alors que l'autre vise à transformer les espaces. De même, la durabilité promeut la densification des espaces et la reconstruction de « la ville sur la ville » afin de limiter l'étalement urbain, ce qui peut compromettre l'intégrité patrimoniale.

Cependant, l'intégration des enjeux du développement durable est fondamentale pour assurer la sauvegarde du patrimoine, et inversement. En effet, la « ville durable » peut être définie comme un modèle opposé à la « ville fonctionnaliste » (Charte d'Athènes, 1933), qui ne doit pas faire table rase du passé mais au contraire intégrer les héritages urbains dans la reconstruction de la ville (EMELIANOFF, 2004).

Ainsi, le patrimoine bâti peut être finalement considéré comme un moyen privilégié pour assurer la continuité des sociétés urbaines en tant que vecteur d'identité, et peut être assimilé à une ressource non renouvelable, qui doit être préservée et valorisée. La référence au patrimoine et sa nécessaire préservation et transmission serait même devenue l'un des modes de légitimation privilégiés de la durabilité à l'échelle planétaire (LAZZAROTTI, 2003).

Malgré des finalités en apparence contradictoires, on constate d'importants croisements entre les objectifs du développement durable et ceux de la préservation patrimoniale. Par exemple, l'un des enjeux du développement durable est de « développer des approches transversales et des stratégies globales » (V. STEIN, 2003). Or cet objectif est également primordial au niveau patrimonial, puisque les actions de protection doivent être intégrées aux autres politiques d'aménagement du territoire, concernant notamment les espaces publics et les équipements socio-culturels.

Il est ainsi nécessaire de prendre en compte plusieurs dimensions, telles que la connexion spatiale des activités et les relations entre les acteurs, de manière à coordonner les actions pour valoriser l'espace patrimonial et assurer la qualité de vie des habitants.

Enfin, le patrimoine ne doit pas être sauvegardé de manière « nostalgique », ce qui conduirait à une accumulation des objets du passé sans véritable signification. Il s'agit donc de choisir des éléments symboliques pour les générations futures et de les intégrer dans l'espace existant pour assurer leur transmission dans le futur. Cette notion est ainsi conforme à la définition du développement durable donnée par le rapport Brundtland et citée précédemment.

Ainsi, même si dans les faits il peut s'avérer difficile d'articuler des actions de protection patrimoniale avec des actions de densification des espaces urbains pour répondre aux enjeux énergétiques par exemple, ces deux notions doivent pourtant nécessairement coexister dans les projets d'aménagement afin d'assurer le respect des valeurs héritées tout en permettant un développement pérenne des territoires.

2. La prise en compte du développement durable

Les paragraphes précédents ont montré qu'il était possible de concevoir le développement durable et la valorisation du patrimoine. Il devrait donc être aussi possible de les mesurer, ou du moins d'évaluer de façon concrète les principes qui découlent de ces deux notions pour un projet ou une politique publique.

i. L'évaluation

Selon la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (qui a créé un portail de l'évaluation des politiques publiques), l'évaluation est une méthode qui permet de connaître la valeur d'un résultat qui ne peut pas être mesuré scientifiquement avec précision. L'évaluation porte sur la cohérence et la pertinence des objectifs du champ analysé. Elle consiste à confronter les résultats obtenus avec ceux attendus (définis par les objectifs) à travers des indicateurs de résultat convenus initialement.

L'évaluation des politiques publiques répond à un souci de connaissance, d'efficacité et parfois même de transparence de l'action. L'évaluation consiste précisément à mesurer et juger des effets des interventions publiques. Ce jugement porte notamment sur la capacité de la politique à atteindre les objectifs fixés et sur les effets induits par les actions mises en œuvre.

On définira ici une politique publique comme *« un enchaînement de décisions et d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par des acteurs publics, à différents niveaux de concrétisation, en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif »*. (AUBIN, 2011)

En effet, les collectivités territoriales ont un rôle primordial dans le processus de mise en œuvre du développement durable, comme cela a été affirmé lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio :

« Ce sont les collectivités locales qui construisent, surveillent les processus de planification, qui fixent les orientations et la réglementation locales en matière d'environnement et qui apportent leur concours à l'application des politiques environnementales adoptées à l'échelon national ou infranational. Elles jouent au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur du développement durable » (extrait du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, Action 21, chapitre 28, 1992).

Cependant, cette relative absence d'objectifs clairement circonscrits et le refus délibéré de la part des autorités publiques de se lancer dans des politiques contraignantes basées sur l'identification précise de groupes cibles auxquels seraient appliqués des instruments, pose un réel défi à l'évaluation. Ainsi, pour orienter une démarche ou un projet vers un ou plusieurs critères choisis, en bonifiant par exemple ses lacunes, il convient d'avoir des outils appropriés.

En ce qui concerne plus précisément le développement durable, on peut mettre en avant trois constats qui militent particulièrement en faveur d'outils permettant sa mise en œuvre opérationnelle :

- le développement durable pensé uniquement comme idéologie n'est pas garant d'une démarche pragmatique et responsable sur le terrain pour répondre aux besoins légitimes des communautés au présent (DI CASTRI, 2002) ;
- le terme a été galvaudé au point où il est essentiel de développer des outils traduisant une démarche rigoureuse qui permette de savoir si un projet respecte certains principes de base du développement durable ;
- la notion de développement durable devenue incontournable, la première étape pour le mettre en œuvre réside dans la volonté de faire des choses autrement en banalisant le questionnement pour faciliter son acceptation par les acteurs publics.

Au final, ces observations faites à propos du développement durable impliquent un enjeu très concret qui est de faire évoluer les comportements individuels pour faire émerger des pratiques durables. Il est ainsi nécessaire de mettre à disposition des décideurs publics des outils détaillés et clairs leur permettant de diriger leur projet sous l'angle de la durabilité.

ii. Les indicateurs

La notion d'indicateurs est souvent évoquée lors de démarches d'évaluation. On peut assimiler un indicateur à une variable observable utilisée pour rendre compte d'une réalité non mesurable. Les indicateurs se retrouvent donc dans ce cheminement de traduction de la réalité, ayant pour but de passer de données brutes recueillis à des objectifs clairement identifiés.

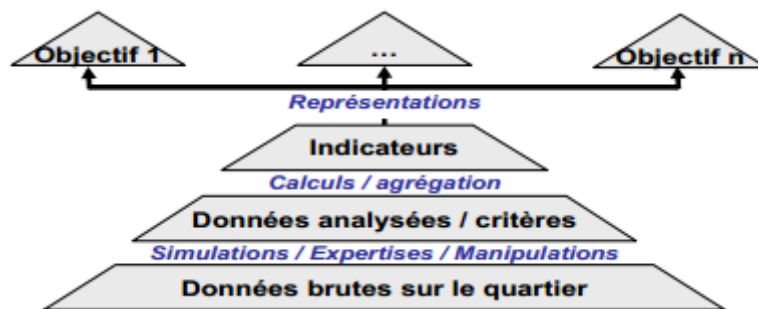


Figure 4 : Rôle des indicateurs (CHERQUI, 2005)

Ainsi, les indicateurs (comme par exemple les indicateurs du développement durable, IDD) sont un de ces outils qui permettent de définir et de clarifier des objectifs. En effet, la principale qualité d'un indicateur est sa capacité à rendre compte le plus précisément possible un phénomène difficile à analyser. Ils permettent notamment d'appréhender la complexité des questions que soulève le développement durable tout en renvoyant des informations à l'utilisateur destinées à le rendre critique à propos de son projet.

D'autre part, aujourd'hui, la plupart des individus utilisent de nombreux indicateurs dans les activités professionnels, il leur serait facilement aisé de s'approprier ces nouveaux indicateurs et de les appliquer. Renvoyant dans la majorité des cas à des conventions ou à des institutions, ces indicateurs déjà manipulés apportent aux professionnels de nouvelles informations qui ont, et qui continuent à faire évoluer leurs pratiques au quotidien.

iii. Les grilles d'analyse

Ces indicateurs sont par la suite incorporés à l'intérieur d'outils beaucoup plus importants, constituant la base de réflexion. Ces outils en question appartiennent à la famille des instruments d'analyse multicritère de projet, la plupart de ces instruments prenant la forme d'une grille d'analyse. Présentant comme principale qualité sa simplicité d'usage, la grille d'analyse permet aussi de pointer de façon claire et explicite les lacunes et les insuffisances d'un projet. Cependant, au-delà d'interpeller son utilisateur (décideur, concepteur, maître d'ouvrage, ...) et de l'inciter à vérifier le bien-fondé du projet, cette autoévaluation peut lui permettre de surmonter cette posture critique et avoir une réelle influence sur le projet en générant des propositions concrètes d'amélioration.

Néanmoins, on ne retrouve dans la littérature que très majoritairement des « grilles développement durable », aussi appelées Outils de Questionnement et d'Analyse vis-à-vis des critères de Développement Durable » dans le paysage administratif et politique francophone.

Développées sur le terrain par des acteurs publics, des bureaux d'études ou éventuellement des associations, elles peuvent être définies comme des dispositifs :

- dont la finalité consiste à évaluer, à analyser ou à questionner des projets (ou plus rarement des politiques) par rapport aux exigences du développement durable ;
- et dont la forme s'avère être dans la majorité des cas celle d'une grille de critères contenant une série de questions.

Bien qu'elles peuvent être définies, ces grilles d'analyse multicritères présentent une grande hétérogénéité dans leurs finalités et leurs formes.

Ces outils peuvent aussi questionner aussi bien des projets définis que des politiques publiques, et ce, à des intervalles de temps très différents (ex-ante, in-tempore ou ex-post). La finalité de la grille voulue par l'acteur public variera ainsi suivant la valeur prise par ces divers paramètres :

- une analyse ex-ante permet d'éclairer les choix tout en vérifiant que l'acquisition des connaissances et l'analyse des besoins soient suffisantes (vision prospective) ;
- une analyse in-tempore permet de surveiller le déroulement des actions en constatant des lacunes ou en préconisant des ajustements par exemple ;
- une analyse ex-post permet de tirer des enseignements en vue des futures décisions à prendre, en visant notamment de nouvelles connaissances à acquérir (vision rétrospective).

Une fois les critères de développement durable retenus, ceux-ci sont classés par groupes puis hiérarchisés en arborescence. On note aussi dans ce cas une grande diversité dans le type de questions posées suivant que l'utilisateur cherche ou non à donner une note aux réponses apportées. Ainsi, les questions ouvertes, incitant comme forme de réponses un argumentaire, présentent l'avantage d'être souvent constructives alors même que les questions davantage fermées, sanctionnés par une note ou un niveau (par exemple de performance), permettent d'obtenir visuellement une vision d'ensemble du projet.

Dans ce dernier cas, il est néanmoins possible d'agréger les réponses apportées voire même de pondérer ces résultats en fonction de leur pertinence et de leur importance pour obtenir une note plus globale.

Ces OQADD considèrent le développement durable comme un « supra-critère », c'est-à-dire un critère d'évaluation du projet qui prédomine sur tous les autres.

Tout en s'appuyant sur les retours d'expérience de plusieurs grilles d'analyse européennes, il convenait dans le cadre de cette étude d'élaborer un nouvel outil qui questionne sur l'ensemble des nécessités découlant des notions de développement durable et de valorisation du patrimoine.

Objet		Politique		Projet	
Moment					
Ex-ante	↓	Aide à la prise en compte du développement durable			
In-tempore		Suivi en continu			
Ex-post		Diagnostic des politiques	Sélection appels à projets		

Ajustements		Aucun		Agrégation		Pondération	
Questions							
Fermées – notations	↓	Evaluation non agrégée		Evaluation non pondérée		Evaluation pondérée	
Fermées		Analyse					
Ouvertes		Questionnement					

Figure 5 : Typologie des OQADD suivant leurs formes et leurs finalités (BOUTAUD, 2005)

B. La démarche R+0 !

1. Présentation

Le projet de recherche « R+0 ! Développement durable et conception des espaces publics des centres modernes des villes méditerranéennes » a été initié en 2009 et a été financé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), le Plan Urbanisme Construction Architecture du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (PUCA) et par la Caisse des Dépôts et Consignations. Il s'insère également dans le cadre de l'Institut du Bâtiment Méditerranéen (IBMed), appel à projet initié par la Région PACA ayant pour finalité la création d'outils et de savoirs concernant la réhabilitation du bâti méditerranéen et l'adaptation de la ville au changement climatique.

Le projet R+0 ! est piloté par l'Unité Mixte de Recherche Citeres 6173 CNRS et l'Université de Tours et associe des chercheurs, des professionnels de l'architecture et de l'aménagement provenant de plusieurs pays, ainsi que quelques élèves du Département Aménagement.

Cette démarche consiste en l'élaboration d'une grille d'analyse multicritères permettant de mesurer les interactions entre les enjeux du développement durable et ceux de la préservation du patrimoine dans les projets urbains des zones à forte valeur patrimoniale. La méthode R+0 ! permet ainsi d'évaluer les contraintes et les pratiques liées à ces deux concepts, mais également les systèmes d'organisation mis en place dans le cadre des interventions sur l'espace. L'outil permet également d'identifier les éventuelles faiblesses du projet, et de connaître les possibles pistes d'actions et conditions de la « mise en durabilité » de l'espace considéré, grâce à la variété des indicateurs composant la grille. Cependant, il ne s'agit pas de construire un modèle des actions à réaliser, mais de mettre en évidence les possibilités d'amélioration dans la conception des projets analysés.

Le constat est fait que la plupart des référentiels existants sont conçus pour évaluer le niveau de durabilité des nouvelles constructions types écoquartiers, et il n'existe pas de grille d'analyse s'appliquant spécifiquement aux transformations des espaces existants à valeur patrimoniale. C'est donc dans ce cadre que s'inscrit la démarche R+0 !, qui est en ce sens novatrice, ciblant ainsi particulièrement l'action publique et s'intéressant à des projets de différentes échelles conçus dans des espaces à usage collectif, ou espaces publics, désignés par le terme « R+0 ».

L'outil développé dans le cadre de la démarche R+0 ! constitue ainsi un référentiel pour les acteurs locaux pour faciliter la transformation et l'adaptation du niveau « R+0 » aux exigences et aux contraintes de ces deux grands enjeux urbains qui doivent être intégrées dès la conception des projets. En effet, à l'interface entre le politique et la technique, il constitue en premier lieu un instrument d'aide à la décision et à la réflexion pour l'action publique, mais peut aussi être utilisé pour le diagnostic, le suivi, l'évaluation et l'accompagnement du projet, ou encore pour la communication et la sensibilisation des usagers.

2. Les terrains d'études

i. L'espace public

La littérature dans le domaine des sciences sociales évoque deux approches distinctes pour définir le concept d'« espace public ». Dans la première, les chercheurs ont pour objectif d'expliquer le processus par lequel l'espace public contribue à perpétuer la mémoire et à forger une identité commune. Dans le cadre de cette étude, nous nous pencherons sur l'approche beaucoup plus spatiale.

« Espace accessible à tous. De taille limitée par rapport à l'espace de référence, l'espace public a la capacité de résumer la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble » (LEVY, 2003).

Le terme d'espace public renvoie à un objet matériel et par conséquent à un terrain concret. Par définition, il donc peut être assimilé à une diversité de formes urbaines comprenant un réseau de voirie (rues étroites de quartiers, boulevards de centre-ville) ainsi que des espaces verts (petits squares, parcs urbains), des places ou encore du mobilier urbain.

Bien qu'ils sont en passe de devenir des lieux dévolus à la circulation des personnes (piétons, automobilistes ...) de par leur caractère libre de construction, l'aménagement des espaces publics constitue un véritable enjeu (culturel, social, économique, ...). En effet, lors d'un processus de revitalisation urbaine, l'espace public n'est plus seulement considéré comme l'espace de « vide » séparant deux zones bâties, mais aussi comme un instrument pour créer (ou même recréer) du lien social en facilitant notamment la rencontre et l'échange entre tous les acteurs de la ville (habitants, usagers, ...).

Les différentes interactions qui peuvent exister avec ces acteurs façonnent en outre ces espaces, que ce soit à travers la pratique pour le public que par les décisions stratégiques pour les décideurs.

ii. Le couple espace public/patrimoine

L'espace public est fréquemment analysé en fonction de son opposé, le privé, c'est-à-dire ce qui est l'ordre de l'individu. Ainsi, patrimoine et espaces publics ont pendant longtemps été pensés de façon distincte, le patrimoine renvoyant directement à l'espace bâti et à la propriété, alors même que l'espace public concernait la surface libre et la propriété publique.

Ce système d'espaces publics ne prenant sens que lorsqu'il s'inscrit dans l'espace urbain qui l'englobe, ces deux composantes tendent aujourd'hui à être conçues de façon globale. Le champ patrimonial s'est progressivement élargi et intègre aussi bien le bâti que ses abords, ainsi que les différents types d'espaces publics. La notion de patrimoine ne renvoie ainsi plus uniquement à des points dans l'espace, mais aussi à des lignes (cheminements, rues) et à des surfaces (places, jardins).

De plus, les notions d'appropriation et de possession (plutôt que de propriété) se retrouvent par conséquent au cœur des réflexions. En effet, les espaces publics centraux, généralement anciens, constituent pour la plupart le cœur de la ville, ou en d'autres termes le principal lieu d'ancrage identitaire.

iii. La section « R+0 »

Comme le nom de la démarche l'indique, le terrain d'étude se limite à une seule catégorie d'espace bien défini (la section « R+0 ») correspondant à la section des villes située au niveau de la chaussée. Ce choix de l'équipe de recherche s'explique par le fait que l'interaction entre les deux champs que sont le développement durable et la valorisation patrimoniale est concentrée dans cette section comprenant l'espace public ouvert et son bâti environnant « R+n » (public ou privé).

Ainsi, de part la section d'action définie, la démarche « R+0 ! » ne se résume pas à une étude pointue des plans de conservation du patrimoine se limitant habituellement au volet architectural, ni à une analyse spécifique d'actions ponctuelles (rénovations de façades, installations photovoltaïques, ...) pouvant être réalisées dans le cadre d'un projet. Elle s'intéresse de fait à prendre en considération le projet dans son ensemble, c'est-à-dire l'espace bâti concerné et l'espace d'échange qui lui est contigu, afin de traiter plus précisément de la forme urbaine et des différents usages des espaces d'échange.

On peut également allouer un rôle stratégique et charnière au niveau « R+0 » car il concentre un éventail de fonctions propres aussi bien aux espaces bâtis (lieu d'habitation, lieu de travail) qu'aux espaces d'échange (lieu d'échange, lieu touristique).

Enfin, la démarche a posé comme limite le fait que ces espaces « R+0 » doivent être « consolidés ». Ce terme renvoie au fait que le projet inscrit sur ce site peut être qualifié de stable, c'est-à-dire présentant un état dont on peut rendre compte à un moment donnée pour projeter sa transformation (par exemple lorsque les résultats imaginés lors de sa conception ont été atteints).

3. La grille R+0 !

i. Présentation

L'outil développé par ce projet de recherche est similaire aux outils développés actuellement dans la littérature pour évaluer le développement durable au niveau de sa nature et de sa forme, puisqu'il se présente sous forme d'une grille multicritères fixe à remplir, qui permet de mettre en avant les spécificités du projet considéré, ses composantes et ses limites. A destination des professionnels, elle leur permet d'« interroger les projets » de manière à pouvoir orienter la conception urbaine dans une perspective de durabilité.

Cependant, cette grille se démarque par sa finalité, puisqu'elle permet de mesurer les interactions entre les enjeux du développement durable et ceux de la préservation du patrimoine bâti au cours des projets urbains, dans les espaces publics des zones à forte valeur patrimoniale. Elle considère ainsi les espaces, l'héritage culturel, les sociétés et les valeurs du développement durable, mais aussi le jeu d'acteurs entre les décideurs, les experts, les opérateurs et les utilisateurs.

Cet outil doit également rester ouvert pour pouvoir s'adapter à différents types de projets et à différents contextes territoriaux, mais aussi aux divers usages possibles (aide à la décision, diagnostic, communication,...). Il doit également être facilement compréhensible et assez simple pour permettre à différents types d'utilisateurs de l'exploiter sans formation préliminaire, ce qui renforce encore sa particularité.

L'élaboration de la grille présentée ici s'est faite en plusieurs étapes de manière itérative, en fonction des observations et des limites rencontrées lors des différentes utilisations. Plusieurs versions se sont ainsi succédé, de manière à affiner les indicateurs et ainsi accroître la flexibilité et l'efficacité de l'outil.

ii. Structure

Cette grille d'analyse est composée de quatre niveaux d'action, du plus théorique au plus opérationnel : les champs de questionnement, les familles, les objectifs spécifiques et les descripteurs.

Le premier niveau d'analyse correspond aux grands questionnements soulevés par le croisement des variables patrimoniales et du développement durable. Tout d'abord, trois champs correspondent aux leviers du développement durable (social, économie, environnement) : la « Dimension Politique, Institutionnelle et Economique », la « Dimension environnementale du projet » et enfin la « Dimension sociétale ». A ces trois champs s'ajoute le champ nommé « Insertion du projet dans ses espaces », qui permet d'analyser le rapport de l'espace d'action du projet avec la ville et son voisinage immédiat, ainsi que ses limites. Enfin, un cinquième champ nommé « Dimensions patrimoniales » correspond aux différents enjeux du projet liés à la préservation et la valorisation du patrimoine bâti.

Ces cinq grands domaines d'action indépendants sont ensuite divisés en familles, selon les différents enjeux qui y sont associés. On compte environ trois à cinq familles par champs. Ces familles sont-elles mêmes divisées en objectifs spécifiques, sous-catégories qui développent chacune une variable complexe. Enfin, ces objectifs sont déclinés en plusieurs questions, appelés descripteurs.

Des orientations accompagnent également chacun des objectifs et des descripteurs. Elles permettent de fournir une description plus détaillée des points attendus dans les réponses que pourrait apporter l'utilisateur en lui donnant une nouvelle approche du problème.

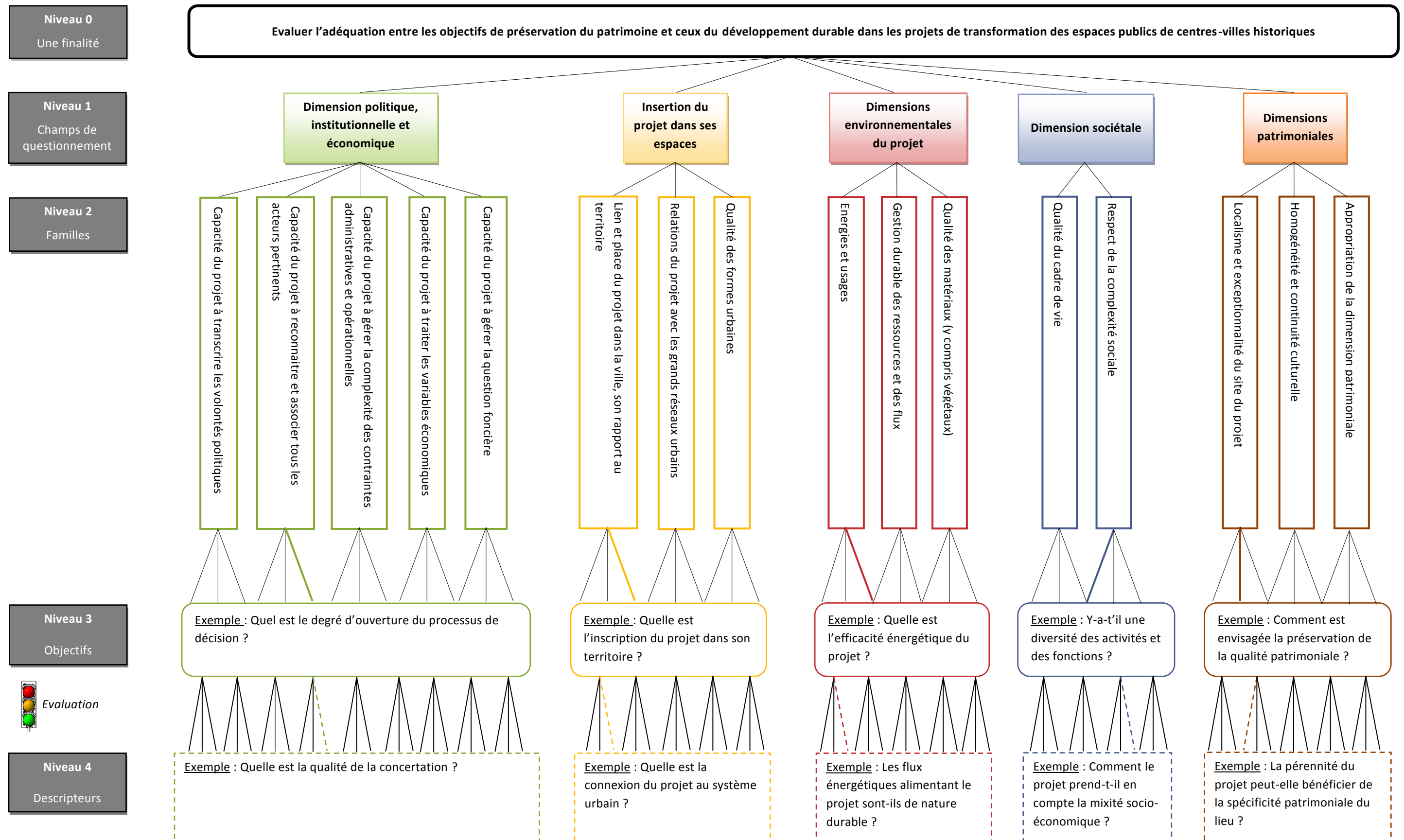


Figure 6: Structure hiérarchique de la grille R+0!

Champ	Famille	Objectif spécifique		Descripteur	Orientation	Textes/Expériences/Terrains/Liens aux annexes
INSERTION DU PROJET DANS SES ESPACES						
	Lien et place du projet dans la ville, son rapport au territoire					
		Quelle est la pertinence du projet aux différentes échelles spatiales et temporelles ?			Intégrer le projet avec les différentes dimensions de la ville (articulation, insertion, système urbain, représentation)	
			De quelle manière le site du projet s'imbrique-t-il aux différentes échelles de l'agglomération ?		Préconiser des orientations conformes au schéma directeur et plan d'urbanisme global dans la charte (quelle charte ?)	
			Quelle est la connexion du projet au système urbain ?		Connaitre le niveau de connectivité actuel et anticiper des besoins d'interaction et d'échange (services, informations, transports, flux de transports ...)	
			Quelles sont les relations du projet avec d'autres projets en cours ?		Prendre connaissances des interrelations potentielles entre projets	
		Quelle est l'inscription du projet dans son territoire (composantes matérielles, immatérielles) ?			Enrichir le fonctionnement urbain avec des nouvelles relations non fragmentantes	
			Quelle est l'articulation entre l'espace public en projet et le cadre bâti existant ?		Encourager une bonne articulation avec les formes urbaines, les typologies de bâtiments et leur relation au sol.	
			Quelles relations le projet établit-il avec les références culturelles, symboliques et historiques locales ?		Favoriser des représentations subjectives, faciliter l'appropriation de l'espace public, contribuer au repérage et à la valeur d'usage des lieux collectifs dans la ville	
	Relations du projet avec les grands réseaux urbains					
		Quelle est l'insertion du projet dans les réseaux existants et programmés (public/privé, centralisé/diversifié) ?			Encourager les économies d'échelle et financières au niveau global	
			Quelles sont les connexions du projet avec les infrastructures de transport (routes, rails...) ?		Passer d'une vision classique de transport à une offre de mobilité diversifiée	
			Quelles sont les connexions du projet aux réseaux d'eau et d'assainissement ?		S'assurer de la cohérence du projet avec les caractéristiques des réseaux hydrologiques urbains existants (dimensionnement, capacité d'écoulement des pluies violentes, etc.)	
			Quelles sont les connexions du projet au réseau de distribution d'énergie ?		Limiter les discontinuités dans l'accès aux services	
		Qualité des formes urbaines				
		Y-a-t-il prise en compte des valeurs durables de la forme urbaine ?			Encourager l'attention à la forme urbaine globale et à son intégration dans son espace environnant (on vise toujours l'augmentation de la qualité urbaine)	
			Est-ce que les transformations induites par le projet modifient la qualité globale de la forme urbaine ?		Elever la qualité globale de l'espace impacté par le projet	
			Le projet participe-t-il de la densité urbaine ou de la compacité ?		Lutter contre l'étalement urbain et la dé-densification	
			Le projet modifie-t-il les perspectives visuelles urbaines et les repères urbains ?		Identifier les limites physiques qui positionnent le site dans le territoire	

Tableau 1 : Aperçu de la grille R+0 !, champs de questionnement « Insertion du projet dans ses espaces »

Au total, l'outil est ainsi composé de cinq champs de questionnement, seize familles, trente-huit objectifs et plus d'une centaine de descripteurs. Il se présente sous la forme d'un fichier Excel avec une feuille par champ, et une colonne vide à droite de chaque feuille permettant à l'utilisateur d'écrire des éléments de réponse pour chaque descripteur.

La première feuille demande d'autre part à l'utilisateur de présenter le projet et de le positionner dans ses différents contextes, notamment climatiques et géographiques. Cette partie est donc importante pour connaître les objectifs de la démarche et les conditions économiques, culturelles et sociales du site étudié.

iii. La partie évaluation

La grille R+0 ! permet également aux professionnels d'auto-évaluer les composantes de leur projet grâce à un système de feux tricolores pour chaque objectif spécifique : si les réponses aux descripteurs sont conformes à l'objectif, la lettre A devra être inscrite (ce qui correspond à la couleur verte), si il n'est pas possible de juger les résultats par absence de données par exemple, l'utilisateur notera la lettre B (couleur jaune) et enfin si les réponses sont contraires ou non adaptées à l'objectif, il inscrira la lettre C (couleur rouge). Ce système de notation peut paraître assez subjectif puisqu'il est effectué par l'utilisateur même. Cependant, la finalité ici n'est pas d'établir un quelconque classement du projet en fonction de ses résultats, mais de permettre aux professionnels de connaître les points forts de leurs réalisations et les points à améliorer.

Ce système d'évaluation peut alors avoir plusieurs intérêts :

- l'évaluation comme un outil de suivi d'une stratégie ;
- l'évaluation comme un outil de dialogue et de mobilisation des acteurs ;
- l'évaluation comme un outil de positionnement (par rapport aux autres : référentiel, positionnement des territoires et leurs contradictions) ;
- l'évaluation comme un outil de diagnostic, afin de savoir si on est ou pas dans des politiques contribuant de manière concrète et effective à un développement durable.

L'évaluation amène donc l'utilisateur à s'interroger sur les conséquences des décisions, de s'impliquer et de définir des priorités d'action visant à éviter des situations « non durables ». Une telle inversion de la démarche amène ainsi à un passage à l'action plus facilement opératoire.

Enfin, une feuille de synthèse automatique des réponses compose également la grille. Grâce à un système de pondération choisie par l'utilisateur en fonction de l'importance accordée à chaque objectif spécifique et à l'évaluation donnée par ce même utilisateur accompagnée de son système de couleur, cette feuille donne un aperçu visuel global de l'analyse mettant en avant l'étendu du champ d'action des enjeux et les leviers disponibles pour améliorer les « performances » du projet.

Pour obtenir cette feuille de synthèse, l'utilisateur doit donc choisir le niveau de pondération accordé à chaque objectif sur une échelle de 1 à 3 : 1 équivaut à un objectif dont l'impact est restreint, 2 signifie que l'objectif en question a une portée modérée et 3 indique que la déclinaison de celui-ci est conséquente pour le projet.

Vue synoptique des objectifs spécifiques regroupés en champs de questionnement et famille									
	NOTATION	PONDERATION	---	--	-	0	+	++	+++
Dimension politique, institutionnelle et économique									
Capacité du projet à transcrire les volontés politiques									
Le projet est-il conforme aux orientations stratégiques globales ?	a	3							
Capacité du projet à reconnaître et associer tous les acteurs pertinents									
Quelle est la flexibilité du système des acteurs ?	a	3							
Quel est le degré d'ouverture du processus de décision ?	a	3							
Capacité du projet à gérer la complexité des contraintes administratives et opérationnelles									
Quelle est l'adéquation des procédures administratives aux objectifs du projet ?	a	3							
Quelle est l'adéquation des procédures opérationnelles aux objectifs du projet ?	b	1							

Figure 7 : Aperçu de la synthèse automatique des réponses, projet de Veynes

La grille n'opère ainsi pas de distinction entre les rangs respectifs que doivent occuper les différents objectifs liés à la durabilité et à la préservation patrimoniale. Il revient donc à son utilisateur, et plus précisément aux politiques publiques de respecter cette exigence d'équilibre ou, le cas échéant, d'apprécier quels doivent être les termes de la conciliation entre chacun de ces champs.

Cette représentation permet ainsi de discerner rapidement les points forts et les faiblesses du projet mais aussi les zones d'ombre et ses limites.

Cette structure d'analyse a donc un double-intérêt : les utilisateurs peuvent donner des éléments précis pour chaque descripteur sous forme textuelle, mais aussi établir un bilan synthétique des résultats et ainsi obtenir une analyse complète de leur travail. Cette méthode produit finalement une logique de « rétroaction » dans le travail d'analyse puisqu'elle conduit à revenir plusieurs fois sur les mêmes objectifs au cours du remplissage de la grille.

iv. La version allégée

Une version allégée de l'outil a également été créée pour une utilisation plus rapide avec un moindre besoin d'information, puisque les réponses ne sont pas fournies au niveau de chaque descripteur, mais au niveau de chaque famille. Même si le nombre de données sur le projet est fortement réduit par rapport à la version complète, cet outil simplifié paraît tout de même pertinent pour effectuer une analyse complète du projet grâce à la liste des objectifs et des descripteurs qui servent de support pour l'analyse de chaque famille. Cette version est ainsi sûrement plus appropriée pour une utilisation itérative à plusieurs stades d'avancement du projet de manière à faciliter la démarche d'analyse.

La grille R+0 ! peut donc être défini comme un support d'analyse et un outil de compréhension pouvant accompagner les acteurs locaux dans leur phase de questionnement afin de guider leur démarche vers des projets innovants, respectueux des valeurs héritées et pérennes.

4. Les projets analysés

i. Projets ciblés

La spécificité de la grille R+0 ! réside dans sa faculté d'adaptation à différents types de projets et à des terrains d'étude variés. En effet, la principale condition de sélection des projets est leur capacité à être qualifié d'« actuel ». En d'autres termes, ils doivent être en cours de réalisation, en induisant par conséquent des transformations de l'espace, des modifications du tissu local et de ses différents usages au moment présent. Cependant, cette condition est finalement peu restrictive puisque ces projets peuvent être soit déjà conçus, soit affichés mais pas encore mis en place, ou bien déjà réalisés mais encore en phase d'adaptation, c'est-à-dire que les transformations induites ne sont pas encore « stabilisées ». Ainsi, il n'existe pas de limites temporelles pour l'utilisation de cet outil, ce qui permet d'étendre les possibilités d'usage et de conforter la pertinence de la démarche R+0 !. Cet outil constitue ainsi un système de réflexion ouvert pouvant être utilisé par différents interlocuteurs, pour des projets « actuels » en cours de réflexion ou bien dont les effets ne sont pas encore consolidés ou totalement intégrés dans l'espace, et pour différents états d'avancement du projet.

ii. Projets analysés

D'abord élaboré pour des quartiers spécifiques et récents localisés dans le bassin méditerranéen occidental, la grille R+0 ! a été utilisée en premier lieu pour analyser des projets dans des villes comme Barcelone, Casablanca et Alger. Après réflexion et après une proposition de la région PACA pour appliquer cette méthode dans des municipalités non « méditerranéennes », l'outil a été généralisé et peut ainsi être utilisé et utilisable aujourd'hui dans tous les quartiers patrimoniaux.

Ainsi et jusqu'à aujourd'hui, l'outil R+0 a été utilisé pour vingt-quatre projets différents réalisés dans plusieurs pays européens, mais également en Asie et en Afrique. Il existe ainsi à l'heure actuelle autant de grilles renseignées, remplies majoritairement par des étudiants du Département Aménagement, mais aussi des professionnels et les enseignants chercheurs du programme de recherche.

Figure 8: Carte de localisation des principaux projets renseignés

Réalisation à partir de la carte fournie par l'équipe de recherche



Numéro	Titre du projet	Pays	Référent	Fonction
1	The Universal Town - Auroville	Inde	Ansari Abdul_Rahman	Etudiant
2	Quatre téléphériques dans la ville d'Alger	Algérie	Sahli Jolit Samira	Professionnel
3	Projet Quartier El Coll, Plan Amélioration Urbaine, Parc des Trois Turons, Barcelone	Espagne	Balanço Raphael	Professionnel
4	Plan de conservation du centre historique de Bologne	Italie	Saro Marie	Etudiant
5	La mise en place de liaisons douces dans le secteur sauvegardé de Bourges	France	Géorget Léa	Etudiant
6	Caceres 2016 : de Intramuros a Europa	Espagne	Richard Florie	Etudiant
7	Questionnement sur le Plan de Protection du Patrimoine de 1990, Caceres	Espagne	Swiatkiewicz David	Etudiant
8	Le tramway de Casablanca	Maroc	Rochard Luc	Professionnel
9	Mamallapuram - a special grade town	Inde	Chundeli Faiz_Ahmed	Etudiant
10	The Citadel Project, Bam	Iran	Falaki Farinaz	Etudiant
11	State-of-the-art Green Architecture Tamil Nadu Secretariat Building	Inde	Bhuvanewaran Sampath	Etudiant
12	Development and Extention of Bicycling Infrastructure in Copenhagen	Danemark	Chapman Mark	Etudiant
13	Tirunelveli master plan	Inde	Krishnan Navaneetha	Etudiant
14	A housing development project at New Gourn, Luxor	Egypte	Varghese Nimisha	Etudiant
15	Respect to Sinan architecture	Turquie	Sari Omer	Etudiant
16	Implantation du métro dans le centre historique de Porto	Portugal	Ariaux Chloe	Etudiant
17	Charte architecturale et urbaine de Sabha	Lybie	Jonard Ludovic	Professionnel
18	Facade restoration (redevelopment of connaught inner circle), New Dehli	Inde	Tamilarasan Sundaramoorthy	Etudiant
19	Création d'un espace de loisir dans les Hauts Ruraux de Saint-Leu	France La Réunion	Lausin Julie	Etudiant
20	Embellissement de l'Avenue Habib Bourguida à Tunis	Tunisie	Oueslati Imen	Enseignant chercheur
21	Projet du quartier "Gare" à Veynes	France	Larribe Sébastien	Enseignant chercheur
22	Le projet du Grand Coudoux	France	Carabelli Roméo	Enseignant chercheur
23	La Stazione di Melzo	Italie	Rigoni Stefano	Professionnel
24	Project on Jaipur city Development	Inde	Bhuvanewaran Sampath	Etudiant

Tableau 2: Les projets et leurs référents

Les différents terrains d'étude ont été choisis pour leur adaptabilité à la démarche R+0 ! à travers leur localisation et leurs caractéristiques (orientés vers le développement durable et/ou vers la valorisation du patrimoine).

Ces projets sont cependant de natures diverses puisque certains sont liés à la valorisation d'un quartier historique ou à la mise en place de transports doux, tandis que d'autres sont liés au développement urbain notamment. Egalement nés dans des contextes locaux très variés avec des systèmes d'organisation et des jeux d'acteurs souvent très différents, ces projets sont démonstratifs de la grande flexibilité de la grille malgré sa structure préétablie.

Ils peuvent également être qualifiés en quelque sorte d'« expérimentaux » puisqu'ils ont permis d'améliorer la structure de la grille au fur et à mesure, par une démarche itérative en mettant à l'épreuve à chaque utilisation la pertinence des différentes composantes de l'outil.

iii. Modifications induites de la grille

Ainsi, environ trois versions différentes ont été élaborées depuis la première utilisation. Dans les premières grilles, les descripteurs n'étaient pas indiqués de manière à laisser le choix aux utilisateurs de développer les points qui leur semblaient importants dans le cadre de leur projet pour chaque objectif. La principale modification structurelle a été de fixer les descripteurs sous forme de questions, chacune accompagnées de leur description dans la colonne adjacente.

Les descripteurs ou critères d'analyse sont donc très orientés même si il reste une marge de liberté dans le type de réponses fournies puisque celles-ci dépendent des spécificités de chaque projet. La dernière version a été complétée par le système d'auto-évaluation et par le dispositif de synthèse automatique des résultats évoqués précédemment.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET ÉCONOMIQUE

Il s'agit de mesurer la pertinence politique, institutionnelle et économique du projet à moyen et long terme. On évalue aussi la pertinence des coûts, à moyen et long terme.

CAPACITÉ À TRANSCRIRE LES VOLONTÉS POLITIQUES

On évalue de façon objective la cohérence entre les déclarations politiques affichées et les réalisations des projets, aussi bien dans la mise en œuvre du projet, que dans la vie du produit réalisé avec le projet.

Être en conformité avec les orientations stratégiques prises par le politique

Vérifier la cohérence globale du projet avec la vision politique du territoire

Descripteur choisi par l'utilisateur

"marquage" territorial du Maire actuel

Projet affiché durant les municipales de 2008, au départ, juste une rocade destinée aux modes doux pour la population locale et touristique, s'appuyant sur la "trame verte et bleue"

S. Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du DD (2004/2005), Président de la Communauté d'agglo de Bourges (2002/2008), Maire de Bourges (depuis 1995), Projet-phare de la municipalité pour le mandat en cours _ cf <http://www.ville-bourges.fr/environnement/liaisons-douces-video.php>

Résultats attendus pour ce projet

Prise en compte des enjeux du SCoT

Le développement durable, un principe imposé par le SCoT (depuis 2001)

Le SCoT définit le développement durable comme un de ses objectifs. Il devient donc un principe à part entière, applicable à l'ensemble des documents d'urbanisme "sous-jacents" cf SCoT de Bourges Plus ou le rapport de stage pp 139 et 140

Insertion possible au PDU

Prise en compte et insertion du projet dans le futur PDU (en cours de réalisation)
Une appropriation du projet pour une meilleure incitation et utilisation à venir

La loi assigne aux Plans de Déplacements Urbains d'agir pour une diminution de la circulation automobile (compatibilité avec le SCoT). Par définition, le PDU a pour objectifs, entre autres, d'assurer un partage modal équilibré de la voirie et de prévoir des normes minimales de stationnement vélo _ cf rapport de stage p141

Expériences et terrains

Dimension politique, institutionnelle et économique

Capacité du projet à transcrire les volontés politiques

Le projet est-il conforme aux orientations stratégiques globales ?

Vérifier la cohérence globale du projet avec la vision politique du territoire

a

Descripteurs fixés pour tous les projets

Le projet renvoie-t-il à une volonté politique particulière ?

S'assurer de la conformité du projet aux décisions du politique (formulation du cahier des charges ...)

Le projet apparaît comme un moyen pour valoriser le centre ville de Tunis en intervenant sur sa composante urbaine moderne (le tissu colonial). Outre cet enjeu urbain, ce projet a été chargé d'un enjeu politique puisqu'il apparaît comme un projet qui va redorer l'image du centre ville et de la ville entière à l'échelle nationale et internationale. Ajoutons aussi qu'on a mentionné l'investissement total de la plus haute autorité de l'Etat (projet présidentiel) au point d'associer son image à celle du projet. Pour défendre et convaincre de l'importance du projet d'embellissement de l'avenue H. Bourguiba, on n'hésite pas de lui assigner un enjeu d'ordre patriotique qui dépasse les limites du périmètre du projet pour englober les limites de la nation. D'où la charge symbolique et politique de ce projet du centre ville de Tunis.

Orientation du descripteur

Le projet respecte-t-il le cadre réglementaire existant ?

S'assurer de la cohérence et de la faisabilité des préconisations du projet en relation aux règlements d'urbanismes existants ou à venir

Oui, le projet respecte le cadre réglementaire existant, nous rappelons que le projet vise à conserver à l'Avenue sa physionomie initiale moyennant certaines adaptations.

Système d'évaluation

Etat des lieux

Figure 9: Aperçu de deux grilles de versions différentes correspondant aux projets de Bourges (en haut) et de Tunis

5. La problématique de recherche

D'un point de vue général, notre sujet de recherche consiste à *étudier la prise en compte du développement durable et de la valorisation patrimoniale dans les politiques urbaines*.

On a ainsi montré que développement durable et patrimoine peuvent faire consensus dans le sens où ils participent à la même logique : mieux intégrer la dimension temporelle en articulant le passé, le présent et le futur des sociétés, et ceci dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle.

Il en découle que les acteurs publics peuvent ainsi mettre en avant ces deux notions dans le cadre de leur projet ou de leur politique sans qu'inévitablement l'une influence négativement l'autre.

Néanmoins, comme on l'a vu précédemment, il convient de donner à ces professionnels des outils d'analyse qui leur permettent d'auto-évaluer leurs politiques pour faire murir leurs idées sur ces deux champs de compétence.

L'objet de recherche consiste en un état des lieux d'un de ces outils en particulier, en l'occurrence la grille d'analyse développée dans le cadre du programme de recherche R+0 !. Le questionnement qui peut alors être soulevé est de savoir si la grille R+0 ! est appropriée pour questionner les critères du développement durable et de la préservation patrimoniale. On posera cette interrogation pour des projets s'appliquant sur des territoires à haute valeur patrimoniale et plus particulièrement sur un territoire précis de la ville, l'espace public.

La grille d'analyse R+0 ! est-elle efficace pour évaluer l'adéquation entre les objectifs de préservation du patrimoine et ceux de développement durable pour des projets de transformation des espaces de centres-villes historiques ?

Dans ce rapport, nous ne chercherons pas à montrer si la grille R+0 ! répond à l'ensemble des critères du développement durable et de la valorisation patrimoniale car l'équipe de recherche du Citeres travaille depuis de nombreuses années pour répondre à ce besoin, comme l'en atteste les différentes versions réalisées de la grille.

Par contre, nous nous attacherons à réaliser un état des lieux de l'outil R+0 ! qui prendra la forme d'un retour d'expérience de ces grilles remplies dans le cadre d'anciens projets. L'examen de ces différents cas d'étude aura pour rôle de nous renseigner sur la facilité de compréhension et d'usage de cet outil par les professionnels, et nous permettra de questionner par la suite la structure de la grille.

Les différents projets étudiés témoignent-ils de la pertinence de la grille R+0 ! pour analyser les actions prévues ou entreprises sur l'espace public en fonction des critères de durabilité et de préservation patrimoniale ?

Pour répondre à cette problématique, nous posons à titre d'hypothèses que :

- la qualité et la précision des réponses apportées pour chaque projet, observée notamment à travers leur concordance avec chaque descripteur, témoignent de la lisibilité de la grille et de sa facilité d'utilisation ;
- l'homogénéité dans les réponses fournies pour tous les projets renseignés, est garante de l'adaptabilité de la grille à différents cas d'étude et donc de sa flexibilité.

Partie II : Analyse des grilles

A. Méthode

1. Le déroulement de l'étude

La première phase du travail de recherche a été l'intégration de la démarche R+0 !. Cette étude consistant en la réalisation d'un retour d'expérience sur l'outil, il a été en effet primordial de comprendre les enjeux et les objectifs du projet de recherche développé depuis 2009 avant d'en effectuer une quelconque analyse. Nous avons donc pour cela rencontré les différents membres de l'équipe de recherche afin de collecter les informations, de connaître leurs intentions et de préciser notre mission.

Dans un même temps, un travail bibliographique à la fois sur les notions soulevées par ce sujet et sur la démarche en elle-même a été réalisé de manière à connaître et soulever les problématiques de notre objet de recherche.

La deuxième phase de notre étude a été l'analyse des grilles collectées, remplies par divers utilisateurs pour différents cas d'étude. A partir de l'étude des réponses fournies pour chaque descripteur, cette démarche a pour finalité la mise en avant d'hypothèses concernant la lisibilité et l'adaptabilité de la grille, ou bien encore sa pertinence, et la proposition de pistes d'amélioration de la grille dans un second temps. Cette démarche d'analyse sera détaillée par la suite.

Enfin, la dernière étape de notre étude consiste en une mise en application de l'outil pour un projet réalisé dans le centre-ville historique de Pécs, ville hongroise. Durant cette étape, nous analyserons le projet choisi grâce au remplissage de la grille, ce qui nous permettra d'expérimenter par nous-mêmes l'utilisation de l'outil pour un cas concret. Grâce à ce cas d'étude, les possibles propositions émises précédemment pour l'amélioration de la grille pourront alors être validées ou non et hiérarchisées en fonction de nos observations.

2. L'élaboration d'une base de données

Notre travail de recherche s'appuie sur un outil de questionnement qu'il s'agit d'analyser à partir de ses utilisations antérieures pour différents projets urbains. En d'autres termes, nous nous appuyons sur les grilles remplies jusqu'à aujourd'hui pour émettre un retour sur l'utilisation de la démarche R+0. Nous disposons ainsi de vingt-quatre grilles de différentes versions en fonction de leur date de remplissage, et d'autant d'informations saisies à étudier.

Pour cela, nous devons regrouper dans un premier temps les réponses apportées par les utilisateurs à chaque descripteur. Ainsi, nous avons tout d'abord transposé les informations saisies dans les grilles de versions différentes dans une seule et dernière version de façon à avoir une base commune pour faciliter le travail d'analyse.

Dans un second temps, il s'est avéré nécessaire de présenter toutes les réponses saisies pour chaque descripteur à la suite, de manière à pouvoir les comparer aisément.

Nous avons ainsi réalisé une base de données unique de type relationnelle (Système de Gestion de Base de Données Relationnelle) à partir de toutes les grilles remplies, qui nous permet d'obtenir les différentes réponses de manière successive et de pouvoir ainsi observer aisément leur diversité et les possibles différences d'interprétation en fonction des projets.

Ce dispositif peut ainsi être complété à chaque nouvelle utilisation de l'outil, de manière à permettre une mise à jour rapide des données par l'ajout des informations saisies de ce projet. Le document ainsi créé (en format PDF) est particulièrement volumineux mais aussi très révélateur pour notre analyse.

Pour l'ensemble des projets renseignés, nous avons décidé de relever et de prendre en considération différents critères dont :

- le nombre de réponses non-fournies pour chaque descripteur ;
- les termes renseignés de façon récurrente dans les réponses qui constituent selon nous des mots-clés pour un descripteur ;
- l'inadéquation des réponses apportées vis-à-vis du descripteur renseigné ;
- les similitudes dans les informations saisies pour des descripteurs différents.

Ci-dessous est présenté un aperçu de la base de données réalisée.

Base de données R+0

Champ	Famille	Objectif	Descripteur	Réponses	Observations
Dimension politique, institutionnelle, et économique	Capacité du projet à transcrire les volontés politiques	Le projet est-il conforme aux orientations stratégiques globales ?	Le projet renvoie-t-il à une volonté politique particulière ?	<u>The Universal Town - Auroville</u> The concept of creating new town "Auroville" was put before the Govt. of India, who gave their backing and took it to the General Assembly of UNESCO. In 1966 UNESCO passed a unanimous resolution commending it as a project of importance to the future of humanity, thereby giving their full encouragement.	
				<u>Quatre téléphériques dans la ville d'Alger</u> La pertinence politique est avérée puisque c'est le gouvernement qui a initié ces projets qui sont d'utilité publique. Cf Note 2. Pertinence politique et cohérence entre volonté et nécessité,	
				<u>Projet Quartier El Coll, Plan Amélioration Urbaine, Parc des Trois Turons, Barcelone</u> Ante la aprobación provisional en mayo 2010 del proyecto de Modificación del Plan General Metropolitano de Barcelona para el parque de Tres Turons, los ciudadanos, políticos y ciudadanos están ante una oportunidad única para enriquecer el lema propuesto de “casquetes verdes” o “nuevo Balcón” por el servicio de Urbanismo por unas innovadoras estrategias de sostenibilidad urbana para la ecoeficiencia del espacio construido. El trabajo consiste en analizar y evaluar las diferentes herramientas y metodologías para la gestión ciudadana de la naturaleza urbana (la reutilización de las aguas pluviales, el reciclaje de los residuos orgánicos urbanos, la producción de alimentos causante del 40 % de la huella ecológica de Barcelona, etc.) como plataforma de cohesión social, de identidad con el entorno, de habitabilidad, y bienestar en la ciudad. La Agenda 21 de Barcelona es un compromiso que tiene que permitir avanzar hacia un modelo de desarrollo sostenible como respuesta a la invitación que formularon en la Cumbre de Río con el fin que las ciudades elaboraran planes y acciones para afrontar los retos socioambientales del siglo XXI. La aplicación de esta herramienta permite realizar un primer diagnóstico y un plan de acción para cada ciudad, región o provincia con 10 objetivos principales compuestos cada uno por 10 objetivos específicos para la ciudad sostenible. Los objetivos principales de la Agenda 21 de Barcelona son por ejemplo: • Proteger los espacios libres y la biodiversidad y ampliar el verde urbano, • Defender la ciudad compacta y diversa, con un espacio público de calidad; • Mejorar la movilidad y hacer de la calle un entorno acogedor; • Alcanzar niveles óptimos de calidad ambiental y conseguir una ciudad saludable • Reducir el impacto de la ciudad sobre el planeta y la cooperación internacional • Aumentar la cohesión social fortalecimiento de los mecanismos de equidad y participación.	
				<u>Plan de conservation du centre historique de Bologne</u> 0	
				<u>La mise en place de liaisons douces dans le secteur sauvegardé de Bourges</u> S. Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du DD (2004/2005), Président de la Communauté d'agglomération de Bourges (2002/2008), Maire de Bourges (depuis 1995), Projet-phare de la municipalité pour le mandat en cours _ cf http://www.ville-bourges.fr/environnement/liaisons-douces-video.php	
				<u>Caceres 2016 : de Intramuros a Europa</u> Le projet « Caceres 2016: de Intramuros a Europa » (et donc les actions relatives aux espaces publics entrant dans ce cadre) s'intègre à la démarche de candidature de Caceres au titre de Capitale Européenne de la Culture en 2016. A travers cette candidature la ville souhaite, comme d'autres villes ayant obtenu le titre (Rotterdam en 2001, Liverpool en 2008, Istanbul en 2010, Guimarães en 2012 sont citées en exemple dans la brochure étudiée), profiter de la dynamique induite par cette perspective pour se « régénérer » et se développer. Le projet Intramuros (« Caceres 2016: de Intramuros a Europa »), dit de régénération urbanistique, s'accorde donc pleinement avec cette démarche stratégique et s'inscrit dans cette logique de candidature, issue d'une volonté politique au niveau local et régional (avec la participation d'institutions diverses de toute la région au sein du Consorcio Caceres 2016 qui porte la candidature). De plus, le projet Intramuros et la démarche de candidature s'inscrivent dans la durée (en termes de mise en œuvre et de retombées positives potentielles), traduisant une vision politique du territoire à moyen voire long terme (en se projetant au-delà d'un mandat municipal).	
				<u>Questionnement sur le Plan de Protection du Patrimoine de 1990, Caceres</u> En 2006 , l'Unesco constate que des progrès ont été faits du point de vue de conservation, social, économique, et management. Les points forts du management sont l'amélioration du futur pour les habitants et les touristes dans la vieille ville, ainsi que l'eau (source: rapport de l'UNESCO, State of Conservation of World Heritage Properties in Europe, 2006)	
				<u>Le tramway de Casablanca (Maroc)</u> Le roi a fixé l'objectif de 2013 pour la réalisation du tramway. Par probable souci de discours politique, la commune urbaine a fixé un objectif plus ambitieux et symbolique : le 12/12/12 (le 12 décembre 2012). Le projet est en adéquation avec le discours	

Champ	Famille	Objectif	Descripteur	Réponses	Observations
				politique dans sa globalité (établir un système de transport en commun efficace à Casablanca) mais le discours politique est souvent augmentateur (par inverse de réducteur) quand aux résultats immédiats du projet : le tramway dans sa première ligne, va prendre en charge pas plus de 10 % du transport public actuel (source : casa transport) et la baisse de pollution attendue par le tramway sera faible parce que : 1 / seuls 10 % les transports en communs actuel sont prévus d'être redéployés ailleurs et 2/ le système de mesure de la pollution à Casablanca est faible : présence de deux capteurs seulement, l'un en zone industrielle, l'autre près de la gare casa voyageur. La réponse du service météorologique est d'ailleurs que l'essentiel de la pollution vient actuellement de l'industrie. Concernant les délais, le souci de mise en conformité du projet avec l'objectif royal entraîne un délai global très raccourci et une superposition des phases d'étude et des phases de travaux; au détriment d'une étude plus fine. (Source :e entretien Casa transport, entretien Safege), La presse relaie les annonces politiques. Pas de discours critique majeur sur l'évolution de l'étude. Plutôt quelques doutes sur la faisabilité du délai. Beaucoup d'espoir. Le tramway sert vu parfois comme solution à des problèmes qui peuvent être divers : grève des taxis, état des trottoirs, état des bus, état de la pollution <u>Mamallapuram - a special grade town (Inde)</u> It is the aim of the Government of Tamil Nadu to develop East Coast Road (ECR) as 'Tourism corridor' and Mamallapuram is along the corridor. <u>The Citadel Project, Bam (Iran)</u> The main objective of this project is to ensure that processes and mechanisms are in place for creating child friendly spaces & environments in light of meeting the Millennium Development Goals by 2015 . <u>State-of-the-art Green Architecture Tamil Nadu Secretariat Building (Inde)</u> yes, the project urged to complete in order to make 2009 budget for Tamil Nadu. <u>Development and Extention of Bicycling Infrastructure in Copenhagen</u> Parliament is in favor of development of sustainable transportation. <u>Tirunelveli master plan (Inde)</u> Tirunelveli Local Planning area had grown without proper planning control. To have effective control over further development . Tirunelveli Local Planning Authority prepares a Master Plan for its Local Planning Area. <u>A housing development project at New Gourn, Luxor (Egypte)</u> Yes. Political decision favours tourism development. The project achieves the same by Safeguarding of Hassan Fathy's New Gourn . <u>Respect to Sinan architecture (Turquie)</u> "Respect to Sinan" aims to ensure respect and awareness of Mimar Sinan's architectural heritage and to overcome chronic problems regarding the conservation of Sinan's architectural heritage <u>Implantation du métro dans le centre historique de Porto</u> Les orientations du projet semblent conformes aux objectifs donnés même s'il existe quelques incohérences notamment sur la desserte de zone dense, ce qui peut générer de l'étalement urbain. <u>Charte architecturale et urbaine de Sabha (Lybie)</u> la vision urbaine est très pyramidale et provient d'une pensée planificatrice centralisée et politiquement non négociable. La charte n'est pas un outil obligatoire dans l'arsenal libyen est sert de matrice de passage pour faire passer des préoccupations nouvelles au niveau local. , La commande est très générale : "faire un nouveau master plan", à partir d'une mise à jour des données démographiques et d'une demande supposée d'adaptation aux standards d'une capitale régionale. Le "scope" est trop large; <u>Facade restoration (redevelopment of connaught inner circle), New Dehli (Inde)</u> New Delhi is now preparing for the Commonwealth Games in 2010 and bidding for the Asian Games in 2012. The NDMC has also planned improvement of the structures and careful landscaping to improve the physical aspect of CP. It is the biggest restoration and revitalization project of its kind ever to be undertaken in Delhi for the Connaught Place rejuvenation project. <u>Création d'un espace de loisir dans les Hauts Ruraux de Saint-Leu (La Réunion)</u> Politique officielle : désenclaver les Hauts, développer le tourisme (créateur de richesse), obtenir le classement en commune <u>Embellissement de l'Avenue Habib Bourguida à Tunis</u> Le projet apparait comme un moyen pour valoriser le centre ville de Tunis en intervenant sur sa composante urbaine moderne (le tissu colonial). Outre cet enjeu urbain, ce projet a été chargé d'un enjeu politique puisqu'il apparait comme un projet qui va redorer l'image du centre ville et de la ville entière à l'échelle nationale et internationale. Ajoutons aussi qu'on a mentionné l'investissement totale de la plus haute autorité de l'Etat (projet présidentiel) au point d'associer son image à celle du projet. Pour	

Champ	Famille	Objectif	Descripteur	Réponses	Observations
				défendre et convaincre de l'importance du projet d'embellissement de l'avenue H. Bourguiba, on n'hésite pas de lui assigner un enjeu d'ordre patriotique qui dépasse les limites du périmètre du projet pour englober les limites de la nation. D'où la charge symbolique et politique de ce projet du centre ville de Tunis. <u>Projet du quartier "Gare" à Veynes (France)</u> PLU/RP/p68. Le parti d'aménagement correspond à la traduction de la volonté des élus PLU/RP/p71. Le projet s'inscrit dans la zone UC définie dans le PLU (vocation à accueillir les activités artisanales, industrielles, commerciales et de services). Composition du comité de pilotage ? <u>Le projet du Grand Coudoux (France)</u> Il progetto mantiene la linea lanciata nel 2003 PLU e rivista con il cambio di giunta nel 2008 - quello che si sta realizzando segue direttamente le volontà della giunta attuale posizione pro attiva del sindaco - che mira a farsi rieleggere - Le projet est porté en groupement, avec la Région, le partenariat foncier et le Pays d'Aix (dont le Maire de Coudoux est vice président). Fort intérêt communal, ce qui a été confirmé par le maire qui en parle comme de choix évidemment de politique de développement de la municipalité. <u>La Stazione di Melzo (Italie)</u> si: aumentare il grado di omogeneità e uniformità delle scelte di gestione del territorio a livello provinciale. <u>Project on Jaipur city Development (Inde)</u> Government of India in its latest budget announcement has launched an ambitious program for long-neglected cities, to improve their poor infrastructure and quality of life that falls far short of global benchmarks.(JNNURM) <u>The Universal Town - Auroville</u> No. It follows the future urban regulations. The Ministry of Urban Development and Poverty Alleviation, Govt. of India, entrusted a study to the Institute of Town Planners, India, on Urban Development Plan Formulation and Implementation (UDPFI) Guidelines. These guidelines have recommended a planning system consisting of a set of four interrelated plans with the Perspective Plan at its apex and Plans of Projects at the base, with the Development Plan and the Annual Plan facilitating the implementation of the Urban Perspective Plan. In line with these guidelines, this Master Plan (Perspective: 2025) of Auroville has been conceived. <u>Quatre téléphériques dans la ville d'Alger</u> Le programme relatif aux transports (par rails, les transports en communs) est-il inscrit dans les outils de développement de la capitale. A-t-on révisé ou mis en cohérence les PDAU, POS et autre PDD et PDU (plan des déplacements urbains) Non pas toujours car l'échéance des études n'est pas celle des mandats, des problèmes et besoins nationaux (crise sécuritaire = rush vers les villes et agglomérations, crise économique= restrictions en matière de fuel) ou des problèmes et besoins gouvernementaux(somm et Africain, Festival panafricain...) <u>Projet Quartier El Coll, Plan Amélioration Urbaine, Parc des Trois Turons, Barcelone</u> Para tener un orden de dimensión, y según la investigación de F. Relea y A. Prat i Noguer, un habitante de Barcelona tiene de media una huella ecológica de 4,18 ha de suelo, es decir que un solo ciudadano de un barrio de Barcelona necesita un territorio equivalente de 3,15 manzanas del ensanche para sustraer y echar el agua, energía y materiales para su vivienda, sus desplazamientos, así como para su propia alimentación y otras necesidades diversas. Esto significa que solo para la ciudad de Barcelona, su huella ecológica es equivalente a un territorio formado por 5 veces la superficie de Catalunya. Este orden de dimensión de la huella ecológica de Barcelona, se debe principalmente al consumo de energía para la vivienda y mayoritariamente del transporte (35% de la huella ecológica) pero sobre todo debido a los productos de alimentación (40%) (Según un estudio realizado por el Consejo superior de la sostenibilidad de la Generalitat de Catalunya). Por tanto en la escala de barrio, o de una unidad urbana definida según los parámetros de sostenibilidad urbana, donde el verde urbano puede ser el motor <u>Plan de conservation du centre historique de Bologne</u> p.14 : description du centre historique <u>La mise en place de liaisons douces dans le secteur sauvegardé de Bourges</u> Le SCoT définit le développement durable comme un de ses objectifs. Il devient donc un principe à part entière, applicable à l'ensemble des documents d'urbanisme "sous-jacents" cf SCoT de Bourges Plus ou le rapport de stage pp 139 et 140, La loi assigne aux Plans de Déplacements Urbains d'agir pour une diminution de la circulation automobile (compatibilité avec le SCoT). Par définition, le PDU a pour objectifs, entre autres, d'assurer un partage modal équilibré de la voirie et de prévoir des normes minimales de stationnement vélo _ cf rapport de stage p141, Les 3 enjeux repris en question (Agenda 21) sont : Limiter la place de la voiture pour favoriser les déplacements non polluants / Améliorer la qualité de l'air / limiter les risques & impacts sur la santé, Renvoie à 7 des 8 choix d'orientations générales, à savoir : Développer un réseau de liaisons douces / Considérer le patrimoine comme élément essentiel dans la conception des aménagements / Une ville équilibrée, conviviale et solidaire / Atténuer les	

B. Résultats de l'analyse

1. Observations générales

A partir de cette représentation des informations saisies par les utilisateurs sous forme d'une base de données, nous effectuons un travail d'analyse du contenu des réponses apportés par les différents utilisateurs. Cependant, plusieurs contraintes sont apparues lors des phases d'élaboration de la base de données puis de traitement, qui nous ont poussés à prendre position :

- Avant la phase de transfert des données dans la dernière version de la grille, une partie des réponses correspondait à des descripteurs différents de ceux présents dans la dernière version (par exemple lorsque le choix des indicateurs était laissé à l'utilisateur). Il a ainsi fallu modifier les données en perdant le moins possible d'information car elles constituent la base de notre travail. Le choix a donc été d'effectuer cette modification en amont, c'est-à-dire avant l'élaboration de la base de données, en adaptant les anciennes versions à la nouvelle version. Plus précisément, il a fallu faire correspondre les réponses apportées aux descripteurs de la nouvelle version afin de pouvoir réaliser une analyse comparative ;
- Il est particulièrement difficile de donner un sens précis aux réponses volontairement non renseignées, c'est-à-dire par exemple les cases où l'on retrouve seulement les signes « / » ou encore « ??? ». En effet, cette forme de renseignement peut aussi bien signifier que le projet ne prend pas en compte cette problématique, que l'utilisateur n'est pas en mesure d'apporter la réponse faute de sources documentaires ou encore que le descripteur n'a pas été compris. Nous avons décidé de comptabiliser cette forme de réponses dans celles non renseignées puisqu'elles s'apparentent le plus souvent à des réponses nulles se rapprochant ainsi des autres cases vides.

Ce travail fastidieux nous a néanmoins permis d'émettre des observations sur la pertinence des réponses, de manière générale puis particulièrement en fonction des champs de questionnement :

- Aucun champ de questionnement n'est délaissé dans les réponses. En effet, l'ensemble des grandes composantes thématiques sont renseignées, traduisant une prise en compte par l'utilisateur de l'ensemble des problématiques liées à son projet ;
- Les réponses apportées sont nombreuses (taux de remplissage moyen de 67% avec un nombre de réponses non-fournies par descripteur de 7,9 pour l'ensemble des grilles sur les 24 projets traités). Elles s'avèrent être aussi en général denses (le plus souvent sous la forme d'un texte d'une centaine de mots) et explicatives afin d'attester le fait que le projet prend bien en compte le descripteur en question (nombre moyen de non-correspondances entre le descripteur et la réponse apportée de 2,4 par descripteur) ;
- Néanmoins, le champ de questionnement lié aux **dimensions patrimoniales** reste de manière générale celui le moins bien renseigné, comme l'atteste un nombre combiné de descripteurs non renseignés et de réponses en incohérence avec le descripteur supérieur à la moyenne de la grille (11,5 contre 10,3 sur l'ensemble de la grille). On peut essayer d'expliquer cette observation par deux possibilités : la discipline de la valorisation patrimoniale est, parmi les disciplines composant la grille, celle qui nécessite le plus de connaissances et de compétences afin d'en faire l'analyse, et/ou que cette problématique est souvent « l'oubliée » dans les projets contemporains ;

- A l'inverse et de manière générale, le champ de questionnaire le plus renseigné est celui lié aux questions d'**insertion dans l'espace**, présentant un nombre combiné de descripteurs non renseignés et de réponses en incohérence avec le descripteur particulièrement inférieur à la moyenne de la grille (8,8 contre 10,3 pour l'ensemble de la grille). On peut essayer d'expliquer cette observation par le fait que ce champ comprend le plus faible nombre de descripteurs (11), il est ainsi plus aisé pour l'utilisateur de renseigner l'ensemble des descripteurs sans se répéter d'un descripteur à l'autre par exemple ;
- Le champ de questionnaire prenant en compte les **problématiques environnementales** est celui qui contient le plus de réponses non renseignées par descripteur (9,3 contre 7,9 sur l'ensemble de la grille). On peut essayer d'expliquer cette observation par le fait que ce champ a de loin le plus grand nombre de descripteurs (31, sachant que les autres champs de questionnaire excepté celui de l'insertion dans l'espace en contiennent de 20 à 24). Il est ainsi plus difficile pour l'utilisateur de renseigner l'ensemble des descripteurs sans en distinguer précisément la nuance qui les sépare, et de trouver les diverses spécificités du projet qui peuvent correspondre à chaque question. Néanmoins, le nombre très faible de réponses incohérentes met en avant la compréhension par l'utilisateur de la majorité des descripteurs ;
- Le champ de questionnaire comprenant les **dimensions politique, institutionnelle et économique** s'apparente à celui de la **dimension sociétale** dans le sens où il présente les ratios de cases vides les plus faibles (nombre de réponses non-fournies respectivement de 6,2 et de 6,1 contre 7,9 en moyenne pour l'ensemble de la grille) mais aussi les taux de réponses incohérentes les plus élevés (nombre de 4,1 et de 3,8 contre 2,4 en moyenne pour l'ensemble de la grille). Cette observation peut s'expliquer par le fait que les descripteurs de ces champs sont de manière générale plus facilement compris et assimilés du fait qu'ils présentent des termes moins techniques par rapport aux trois autres champs. Ils permettent ainsi à l'utilisateur de fournir un plus large éventail de réponses, ce qui a pour effet négatif d'obtenir des réponses dans certains cas trop éloignées de l'attendu formulé par le descripteur et son orientation.

Le tableau suivant permet de regrouper les résultats obtenus après l'analyse générale des réponses apportées dans les vingt-quatre grilles :

	Champs de questionnaire					Moyenne
	Dimensions politique, institutionnelle, et économique	Insertion du projet dans ses espaces	Dimensions environnementales du projet	Dimension sociétale	Dimensions patrimoniales	
Nombre de descripteurs	21	11	31	20	24	21,4
Nombre de réponses non-fournies	6,2	7,9	9,3	6,1	9,2	7,9
Nombre de réponses incohérentes	3,8	0,9	1	4,1	2,3	2,4
Nombre de réponses inadéquates (Somme des deux lignes précédentes)	10	8,8	10,3	10,2	11,5	10,3

Tableau 3: Tableau récapitulatif de l'analyse des champs de questionnaire

2. La lisibilité de la grille

Par la suite, une étude détaillée de la base de données nous a permis d'en sortir des résultats plus précis. Nous proposons donc un rendu thématique de la qualité des réponses, et nous nous attacherons à fournir pour l'ensemble des points soulevés des exemples concrets tirés des grilles étudiées afin de justifier notre analyse. Ces remarques ne représentent qu'une partie de l'ensemble de nos observations, les résultats définitifs étant présentés précisément en troisième partie après l'étude de cas.

i. La précision des réponses

Un critère d'analyse retenu est la sélection de termes pertinents dans les réponses apportées pour chaque descripteur. Or ceux-ci n'apparaissent finalement que peu de fois dans l'ensemble des réponses formulées par les utilisateurs. En effet, bien que les réponses soient détaillées, elles s'apparentent à une simple description du projet, ne comprenant assez rarement des termes spécifiques et techniques qui pourraient justifier de manière indiscutable la prise en compte de ce descripteur dans le projet étudié.

- Le descripteur « Quelle est l'intégration paysagère du projet » a souvent comme réponse une description de la nature prévue dans le projet et la question paysagère n'est pas prise en compte, notamment à travers des termes tels que « homogénéisation », « harmonisation » ou plus simplement « abords soignés » ;
- Les descripteurs « Le projet est-il en concordance stratégique avec les autres plans de développement économique » et « Le projet est-il en concordance temporelle avec les perspectives de développement économique » ont comme réponses principales une liste mentionnant des bénéfices observés post-projet alors même qu'ils devraient renvoyer à une analyse ante-projet avec des mots-clés tels que « vision à court, moyen et/ou long terme » ou encore « retombées économiques espérées/attendues ».

Le nombre de réponses en incohérence avec le descripteur témoignent également de leur mauvaise compréhension par les utilisateurs. Ainsi, certains descripteurs paraissent trop techniques et/ou trop pointus, ce qui a pour conséquence d'augmenter le nombre de réponses en « décalage » (l'utilisateur n'a pas cerné l'attendu du descripteur) et de cases vides (on ne sait finalement pas si cette problématique précise a été prise en considération dans le projet).

- Le descripteur « Les ruptures d'espaces et d'ambiance sont-elles traitées ? » renvoie à une analyse paysagère et urbaine globale et complexe que finalement peu d'utilisateurs ont réussi à faire et/ou que peu de projets ont pris en compte (douze cases vides et cinq réponses inadéquates).

ii. Les redondances dans les réponses

Nous notons aussi la présence de plusieurs redondances au niveau des réponses apportées à plusieurs descripteurs différents, et ce pour une très large majorité d'utilisateurs. Ces observations sont faites aussi bien à l'intérieur d'un objectif, mais aussi entre plusieurs familles ainsi que dans des champs de questionnement différents.

Cette observation met en lumière qu'une spécificité du projet peut être mise en avant plusieurs fois dans le cas où les descripteurs sont proches, ce qui a pour conséquence de flouer l'évaluation du projet analysé.

- Les descripteurs « Le projet respecte-t-il le cadre réglementaire existant ? » et « Le projet prend-il en compte le dispositif réglementaire existant » se trouvent dans deux familles différentes du champ de questionnement « Dimension politique, institutionnel et économique ». Nous pouvons noter que leur intitulé est très proche, ainsi que leurs orientations (« S'assurer de la cohérence et de la faisabilité des préconisations du projet dans sa traduction avec les règlements d'urbanisme existants ou à venir » et « S'assurer de la conformité de la réalité urbaine avec l'arsenal réglementaire théorique »), ce qui a pour conséquences d'avoir des réponses apportées semblables pour ces deux questions.
- Les descripteurs « Quelles sont les connexions du projet aux réseaux d'eau et d'assainissement ? » et « Quelles sont les connexions du projet au réseau de distribution d'énergie ? » du champ de questionnement « Insertion du projet dans ses espaces » font écho au descripteur « Quelle est l'accessibilité des réseaux (eau, électricité, ...) ? » du champ de questionnement « Dimension sociétale ». En effet, les réponses apportées sont comparables du fait que l'utilisateur ne fait pas la distinction entre toutes les phases du système d'approvisionnement, que ce soit en eau ou en électricité.

D'autre part, l'ordre d'apparition des descripteurs pour chaque objectif a son importance afin de ne pas retrouver deux fois la même réponse dans la grille, tout comme les termes clés employés dans le descripteur et la tournure de la phrase. En effet, tous ces points jouent un rôle dans la compréhension des attendus de la grille par son utilisateur afin qu'il en cerne les subtilités.

- Les descripteurs « Les tâches des acteurs sont-elles clairement définies ? » et « Quelle est la capacité du projet à réunir l'intégralité des acteurs ? » sont présents dans cet ordre à l'intérieur de l'objectif « Quelle est la flexibilité du système d'acteurs ? ». Néanmoins, les réponses à ces deux descripteurs font ressortir une liste des acteurs, l'utilisateur se sentant obligé dès le début de mentionner les acteurs présents dans le projet alors même que le second est plus général.

Enfin, ces redondances peuvent être aussi le fruit d'une interprétation d'un terme précis de la grille par l'utilisateur qui renseigne ainsi de la même manière chacun des descripteurs qui le mentionnent.

- Les descripteurs « Les non-résidents usagers sont-ils pris en compte dans le projet ? » du champ de questionnement « Dimension politique, institutionnelle et économique » et « Le projet a-t-il induit de nouveaux usagers ? » du champ de questionnement « Dimension patrimoniale » renvoient dans la totalité des réponses apportées à l'activité touristique, et donc plus précisément aux usagers de l'espace public que sont les touristes ;
- Les réponses aux descripteurs « Les espaces sont-ils adaptés à des publics spécifiques ? » et « Existe-t-il des dispositifs de lutte contre l'exclusion ? », situés dans la même famille, mentionnent dans la très grande majorité les actions envisagées pour les personnes handicapées.

iii. L'influence des orientations

Certaines fois, nous notons une mauvaise compréhension de certains descripteurs par l'utilisateur alors même que l'orientation (c'est-à-dire le descriptif donné du descripteur) semble implicite.

Plus précisément, ces deux points, sans être contradictoires, peuvent présenter une approche différente de la question et parfois, il peut s'avérer nécessaire de les consulter conjointement pour arriver à répondre de façon juste et appropriée. On peut ainsi se demander si ces orientations sont lues par les utilisateurs, ou si ces derniers se contentent de lire et de comprendre seulement le descripteur qui, considéré seul, peut présenter un champ de réponses possibles trop large.

- Le descripteur « Des actions formelles et intégrées de valorisation sont-elles envisagées ? » a le plus souvent eu comme réponses apportées une liste d'actions envisagées ou réalisées alors même que la question de l'opportunité présente dans l'orientation (faisant en quelque sorte plus écho à la notion d'« intégrées » dans le descripteur) ne se retrouve que très rarement dans les propos rapportés.

On peut observer à travers les réponses apportées que les orientations sont consultées lorsque le descripteur ne permet pas à l'utilisateur de se faire une idée précise des points du projet qu'il doit soulever dans sa réponse.

Néanmoins, si l'orientation ne reprend pas certains points du descripteur, l'utilisateur ne fait pas toujours le lien entre les deux et donne alors une réponse en décalage avec ce qui est attendu.

- Le descripteur « Le projet modifie-t-il les perspectives visuelles urbaines et les repères urbains ? » peut être plus aisément traité grâce à la lecture de son orientation, « Identifier les limites physiques qui positionnent le site dans le territoire ». Cependant, alors même que le descripteur parle des impacts potentiels du projet sur certaines composantes urbaines, la lecture de l'orientation fait plutôt penser, comme on le retrouve dans les réponses apportées, à des limites physiques actuelles sans savoir si elles étaient existantes ou pas avant le projet. Par contre, la prise de connaissance de façon conjointe du descripteur et de son orientation nous renverrait à identifier les limites physiques créées par le projet.

3. L'adaptabilité de la grille

Cette lecture transversale nous permet également d'émettre des conclusions sur l'adaptabilité de la grille à différents cas d'étude, en se questionnant sur les possibles influences des caractéristiques du projet et de la position de l'utilisateur dans les informations saisies à partir d'une analyse comparative.

i. Les différents terrains d'étude

Les grilles remplies sont généralement comparables quelques soient le pays étudié, que ce soit entre des projets en France et à l'étranger, ou encore européens et hors-européens. Il existe cependant quelques différences notables, notamment avec les projets indiens qui, au nombre de cinq, nous permettent de faire ces observations générales :

- Le volet environnemental est, encore plus que les autres projets, le grand absent des projets indiens avec un taux de réponses non renseignées proche de 50% ;
- La concertation ne se fait qu'à l'échelle des acteurs de l'aménagement, c'est-à-dire entre les différents départements et services, et la population n'ait quasiment jamais consultée et/ou informée pour la plupart des projets hors-européens.

ii. La position de l'utilisateur

Nous pouvons noter que la qualité des réponses ne varie pas de manière notable en fonction de la fonction exercée par l'utilisateur. En effet, que la grille soit utilisée par un professionnel, un enseignant-chercheur ou bien un étudiant, toutes ces personnes ont été jusqu'à aujourd'hui sensibilisées aux problématiques liées à la valorisation patrimoniale et au développement durable, et ce savoir se retrouve dans les réponses apportées.

On peut toutefois noter que les grilles des professionnels présentent généralement moins de réponses, venant certainement du fait qu'ils ont moins de temps disponible qu'un étudiant pour aller chercher l'information et pas le même appui de l'outil qu'un étudiant-chercheur en charge du projet. En effet, parmi les cinq grilles remplies par les professionnels, deux figurent parmi les grilles présentant le plus de cases vides (environ 60% des descripteurs ne sont pas renseignés).

iii. Le type de projet

La nature du projet (montage d'un document réglementaire, élaboration de plans de développement, ...) n'a que peu d'influence sur les résultats de la grille. Ce sont en effet ses particularités et sa prise en compte du patrimoine et du développement durable qui font qu'un projet peut être évalué comme « bon » ou « mauvais » vis-à-vis de ces deux critères.

Cependant, nous pouvons remarquer que les projets prenant comme problématique principale celle des transports (au nombre de six) présentent beaucoup plus de difficultés à être questionné par la grille. Cette observation se retrouve surtout pour le champ de questionnement « Dimension patrimoniale » car ces projets n'impactent généralement peu le bâti, mais aussi de manière plus surprenante pour le champ de questionnement « Dimensions environnementales du projet ».

iv. L'état d'avancement du projet

L'état d'avancement du projet n'a lui aussi que peu d'incidences sur les résultats de la grille car, comme mentionné précédemment, ce sont les spécificités du projet à un moment *t* qui sont pris en compte pour le remplissage de la grille.

Par ailleurs, nous ne disposons pas de deux grilles remplies à différents stades d'avancement et concernant le même projet pour pouvoir émettre des observations pertinentes à ce sujet. D'autre part, nous n'avons pas d'informations précises sur l'état d'avancement des projets au moment du remplissage de la grille et ne constatons pas non plus de réelle différence dans la formulation des réponses qui pourraient nous renseigner sur ce sujet.

v. La version de la grille

La version de la grille utilisée pour chaque projet a son importance dans le sens où les dernières ont permis, tout en laissant l'argumentaire à l'utilisateur, de cibler les points attendus de la grille.

En effet, lors des toutes premières versions, on remarque très facilement que certains objectifs concentrent la majorité des réponses et d'autres présentent une argumentation plus faible, se rapprochant souvent d'une simple description. Il est cependant difficile de tirer des conclusions de la comparaison entre les versions 2 et 3 puisque la dernière version a été majoritairement utilisée par des enseignants-chercheurs (trois sur les quatre grilles de la version 3) alors même que ce sont généralement des étudiants qui ont utilisés la version 2 (treize fois parmi les quatorze grilles de version 2 testées). Ainsi, on ne pourrait pas affirmer que les différences observées sont expliquées par l'évolution de la grille et son changement de version, alors même qu'elles peuvent l'être par la position de l'utilisateur.

L'outil de questionnement R+0 ! semble donc peu influencé par ces différents critères, ce qui témoigne d'une certaine flexibilité de la démarche.

4. La pertinence des dispositifs complémentaires

Pour clôturer cette phase de rendu d'analyse, nous pouvons émettre un bilan sur trois dispositifs en particulier.

i. Le dispositif d'auto-évaluation

Ce système d'évaluation semble être plutôt efficace pour les quatre derniers projets analysés qui y sont soumis. Cependant, ces grilles ont été remplies pour la majorité par des enseignants-chercheurs, qui peuvent être qualifiés comme des utilisateurs « expérimentés ».

La fiche du projet de Melzo, remplie par un professionnel, est significative puisque l'on peut constater le faible nombre d'évaluations « c ». Ainsi, certains objectifs dans cette grille ne comportent que des descripteurs ayant des réponses « vides », pourtant l'utilisateur évalue cet objectif avec un « b » (c'est le cas pour les objectifs « Une gestion raisonnée du cycle de l'eau est-elle envisagée » ou encore « Diversité et mixité sociale sont-elles encouragées ? » alors que les réponses ne contiennent aucune explication ou bien sont déclarées comme non significatives).

Globalement, on obtient un pourcentage de réponses évaluées « a » d'environ 55% pour les quatre grilles traitées, de 36% évaluées « b » et seulement 11 objectifs (soit près de 9%) notés avec la note la plus faible.

Il faut donc veiller à l'objectivité de l'évaluateur, qui doit utiliser ce système pour connaître les possibles pistes d'amélioration et non pas pour montrer que son projet est performant. En effet, ce système n'a pas été conçu à des fins commerciales, comme un outil de marketing, mais comme une aide à l'intégration de toutes les composantes dans la conception du projet. Il est donc important de prévenir l'utilisateur sur ce point afin d'éviter un mauvais emploi, qui pourrait alors s'avérer inutile.

ii. Le système de pondération

Le système de pondération donnée à chacun des objectifs de la grille par l'utilisateur peut dénaturer l'autocritique qu'il peut faire vis-à-vis de son projet. En effet, en plus d'une évaluation positive, l'utilisateur donne généralement une pondération élevée à l'objectif considéré car celui-ci a un rôle important dans le projet.

A l'inverse, pour un objectif qui ne serait pas pris en considération dans sa démarche, l'utilisateur peut donner inconsciemment une pondération faible afin de justifier son absence lors de l'élaboration du projet. Il peut ainsi créer une « double » mise en valeur d'un objectif, grâce à l'évaluation et à la pondération.

En chiffres pour les grilles analysées, la pondération la plus élevée (soit « 3 ») a été attribuée par l'utilisateur à 65% des objectifs évalués positivement (« a »), mais seulement à 43% des objectifs notés plus négativement (« b » et « c »).

D'autre part, l'utilisateur peut ne pas savoir s'il doit attribuer une pondération forte aux objectifs « piliers » de son projet, ou bien plutôt à ceux qui lui semblent être les plus représentatifs pour chacun des champs de questionnement, indépendamment de la nature de son projet (l'efficacité énergétique pour le volet environnemental ou la participation de la population pour la dimension sociétale par exemple).

Cette observation peut ainsi expliquer le déséquilibre observé pour certains cas d'études au niveau des pondérations à l'échelle des champs de questionnement (c'est le cas pour le projet de Veynes par exemple où tous les objectifs sont fortement pondérés exceptés ceux de la dimension politique).

Ainsi, certains de ces champs ont des fortes pondérations pour l'ensemble des objectifs associés au détriment des autres, ce qui rompt le principe d'équilibre voulu par la démarche R+0 !. Ce constat est d'autant plus marquant pour certains projets où la dimension environnementale domine toutes les autres grâce à des pondérations élevées, et notamment celle du patrimoine, alors même que la finalité de la grille est d'évaluer la prise en compte de ces deux principales disciplines dans le projet.

iii. La version simplifiée de la grille

Le dispositif du système simplifié a été utilisé pour un seul projet, celui du Grand Coudoux. Après analyse, nous nous rendons compte que la plupart des réponses apportées à une famille ne sont pas exhaustives pour tous les descripteurs qui la composent, voire à l'échelon supérieur avec l'ensemble des objectifs. Ainsi, certaines familles dans cette grille ne comportent que des réponses « vides » et pourtant l'utilisateur évalue cette famille positivement. C'est par exemple le cas des familles « Capacité du projet à traiter les variables économiques » ou de « Lien et place du projet dans la ville, son rapport au territoire » qui sont évaluées avec un « a » alors même qu'ils ne sont pas renseignés.

Cependant, si elle est correctement utilisée, elle correspond pleinement aux besoins de certains professionnels qui auraient besoin d'un outil de questionnement de leur projet fiable et rapide d'utilisation. En effet, peu coûteuse en temps et en ressources, cette version permet de détecter rapidement les principaux atouts et faiblesses du projet, mais elle induit aussi une analyse plus superficielle et moins précise que celle produite par l'outil complet.

C. Les premières propositions pour l'amélioration de la grille

Après avoir présenté les résultats de notre analyse, nous proposons certaines propositions de modifications de la grille R+0 ! ayant pour finalité d'améliorer la compréhension de la grille auprès des utilisateurs, et ainsi d'accroître la pertinence des réponses apportées par ces derniers.

Ces propositions seront éprouvées grâce à une mise en application présentée dans la dernière partie, de manière à pouvoir confirmer ou non leur pertinence. Nous les avons ici classées par catégorie, chacune contenant un ou plusieurs exemples.

i. Création de nouveaux objectifs

Ce type de modifications semble nécessaire dans certains cas afin que ceux présentant un trop grand nombre de descripteurs soient plus facilement renseignés. Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'utilisateur lit dans un premier temps l'énoncé de l'objectif afin de savoir si son projet y répond ou pas, mais qu'il éprouve ensuite certaines difficultés à connaître les subtilités entre les descripteurs qui le composent.

- L'objectif « Le projet peut-il bénéficier de modes de financement performants (public, privé, usagers, ...) » comporte cinq descripteurs différents. Bien qu'ils renvoient tous aux modes de financement, les trois premiers (« Le projet peut-il bénéficier d'une stratégie économique locale et globale ? », « Le projet est-il en concordance stratégique avec les plans de développement économique ? » et « Le projet est-il en concordance temporelle avec les perspectives de développement économique ? » renvoient plutôt aux stratégies économiques du projet et les deux autres (« Quel est le rôle des pouvoirs publics ? » et « Quel est le rôle des investisseurs privés ? ») à l'articulation qu'il peut exister entre les différentes sources de financements mais aussi comme c'est mentionné dans leur intitulé à leurs rôles respectifs. Ce dernier point ne se retrouve que très peu de fois dans les dires des utilisateurs de la grille, notamment lorsqu'il s'agit de montrer que les fonds publics ont permis de préserver l'intérêt général comme le mentionne son orientation.

ii. Suppression de certains descripteurs

Ces suppressions pourraient permettre d'éviter les nombreuses redondances qui existent entre certains descripteurs. C'est notamment le cas pour le champ de questionnement lié aux problématiques environnementales où leur nombre est conséquent, le but étant d'en avoir un nombre plus réduit pour un objectif donné afin de savoir s'il a été vraiment pris en compte dans le projet. C'est aussi le cas dans l'intégralité de la grille lorsqu'il y a des répétitions d'objectif à objectif dans la même famille, de famille à famille dans le même champ de questionnement mais entre champs de questionnement.

- Les trois descripteurs présents dans l'objectif « Une gestion raisonnée du cycle de l'eau est-elle envisagée ? » a pour vocation d'y inscrire toutes les mesures prévues dans un projet pendant tout le cycle de l'eau. Néanmoins, ses trois descripteurs (« Un programme de réduction des gaspillages a-t-il été envisagé ? », « Quelles sont les actions envisagées pour la valorisation de la ressource ? » et « Quelles sont les actions en faveur de la maîtrise de la consommation envisagées ») restent difficiles à différencier pour l'utilisateur. S'intéressant seulement à l'examen de la qualité des réseaux, le premier descripteur a dans la majorité des cas étudiés comme réponses les actions en faveur de la réduction des besoins en arrosage (actions présentes dans l'orientation du deuxième descripteur), ainsi que celles dédiées à la valorisation de cette ressource. Ces actions se retrouvant ensuite systématiquement dans les deux descripteurs suivants, nous proposons ainsi de supprimer ce premier descripteur.

iii. Intersion de certains descripteurs

Certaines répétitions peuvent s'expliquer par le fait que la nuance entre plusieurs descripteurs à l'intérieur d'un même objectif est parfois minime. L'utilisateur répond apporte ainsi une réponse à un descripteur qui convient mieux au descripteur suivant. C'est notamment le cas lorsque la grille présente en premier un descripteur précis et pointu avant un descripteur plus général.

- Au niveau du premier objectif du champ de questionnement « Dimension patrimoniale », on retrouve le descripteur « Peut-on identifier des éléments “extra” ordinaires? » après les descripteurs « Existe-t-il des outils formels de protection patrimoniale ? » et « Y a-t-il une valorisation des éléments matériels et de leur configuration dans le site du projet (par rapport au reste de la zone) ? ». Nous proposons de le remonter au début afin que les utilisateurs ne continuent pas à mentionner le caractère exceptionnel du site ou du projet dans les deux autres descripteurs alors même que ce sont des actions qui sont attendues dans ces deux cas.

iv. Modification de l'intitulé du descripteur

Ces changements ont pour finalité soit d'accentuer le poids d'un terme dans le descripteur car il nous semble prédominant et que, jusqu'à aujourd'hui, les réponses apportées ne le prenaient que très peu souvent en considération ; ou soit d'apporter un terme plus fort et plus restrictif.

- Le descripteur « Le projet prend-il en considération des normes et standards ? » a des réponses mentionnant seulement les documents en vigueur, faisant notamment doublon avec celles du descripteur « Le projet prend-il en compte le dispositif règlementaire existant ? ». En changeant par exemple les termes « prend- il en considération » par des termes plus restrictifs tels que « est-il conforme », la cohérence et la conformité du projet avec les documents existants seraient démontrés. De plus, rajouter « notamment architecturaux » dans le descripteur « Le projet prend-il en considération des normes et standards ? » permettrait de faire dès sa lecture la distinction avec le deuxième descripteur.
- Le descripteur « Existe-t-il des moyens de limiter les contraintes à la libération du foncier ? » présentent des réponses faisant une nouvelle fois référence à l'aliénation avec comme descripteur précédent « Les dispositifs relatifs à l'aliénation sont-ils connus ? ». Il suffirait juste dans ce cas de rajouter « d'autres moyens » afin que l'utilisateur référence des stratégies différentes liées à la question foncière.

v. Modification de l'intitulé de l'orientation

Dans la même idée que précédemment, ces retouches permettraient de rendre plus claire l'orientation afin quelle continue à être une continuité du descripteur. Tout en élargissant le champ de réponses possibles, il convient de mentionner dans l'orientation les termes clés du descripteur afin que les réponses apportées ne sortent pas du champ du descripteur et ne risquent ainsi pas d'être en redondance avec celles d'autres descripteurs.

- L'orientation du descripteur « De quelle manière le site du projet s'imbrique-t-il aux différentes échelles de l'agglomération » appartenant au champ de questionnement « Dimension Insertion du projet dans ses espaces » fait référence à la conformité du projet avec le schéma directeur ou tout autre plan d'urbanisme global. Aussi à la vue des réponses faites par les utilisateurs, cette orientation est proche de celles de plusieurs descripteurs du champ de questionnement « Dimension politique, institutionnel et économique » faisant déjà allusion à la cohérence et la conformité avec les règlements d'urbanisme et aux normes urbaines et architecturales pouvant exister.

Partie III : Cas d'étude à Pécs

A. Contexte

1. Présentation générale

Le terrain d'analyse choisi pour utiliser la grille R+0 ! comme outil d'évaluation se situe dans le Sud de la Hongrie dans la ville de Pécs, et plus particulièrement sur la place Saint-Etienne (Szent Istvan). Cette place constitue le lieu central en ce qui concerne l'héritage culturel et historique de la ville puisqu'elle regroupe de nombreux musées, une basilique et d'importants vestiges archéologiques d'origine paléochrétienne.

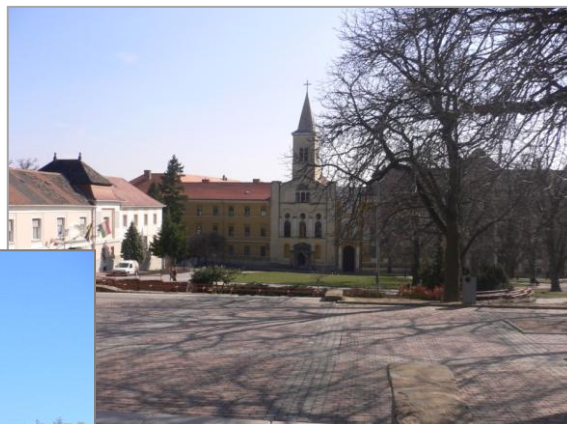


Figure 12: Localisation du terrain d'étude dans le centre-ville historique de Pécs

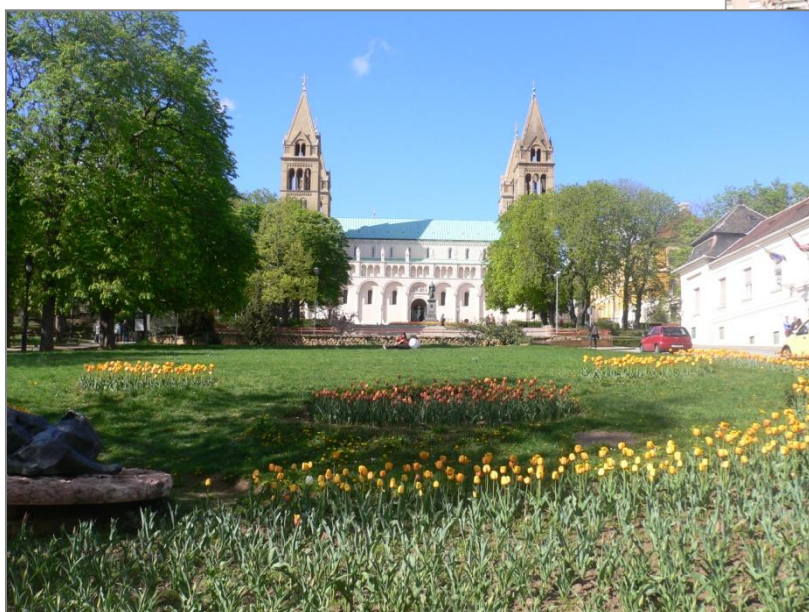
Fond de carte : Google Maps



Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi d'analyser un projet de restructuration de cette place mis en œuvre entre 2004 et 2006, qui avait pour finalité la protection et la mise en valeur de ces sites datant du IV^{ème} siècle à travers la reconfiguration de l'espace environnant et la création de nouveaux centres d'exposition et d'information intégrés à l'espace urbain et ouverts au public. Financé par l'Union Européenne, ce projet est l'élément fondateur du plan de développement et de mise en valeur des sites et monuments à la suite de leur inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2000 puisqu'il a introduit de nombreux changements dans la configuration spatiale du site.



Photographie 1: Partie Sud-est de la place



Photographie 2: Partie Nord-est de la place avec la basilique



Photographie 4: Partie Est de la basilique



Photographie 3: Partie centrale avec la zone piétonne

2. Le territoire du projet

La ville de Pécs était autrefois connue sous le nom de *Sopianae* (d'origine celte, « Sop » signifiant le marais), est située dans le Sud-ouest de la Hongrie, dans la région de la Transdanubie méridionale et dans le comitat de Baranya.

Pendant l'Empire romain, de nombreux édifices furent bâtis, témoignant de l'importance de la ville en tant que centre administratif de la province de Valéria mais aussi en tant que siège épiscopal.

A la fin de l'Empire, la propagation du christianisme est très importante en Pannonie. Ainsi, au IX^{ème} siècle, la dynamique économique et sociale de l'Eglise stimule le développement de la culture, de l'architecture et de l'art paléochrétien, permettant de créer un des plus grands ensembles de monuments de cette époque en Europe, en-dehors de l'Italie. Après le déclin progressif de la chrétienté romaine au V^{ème} siècle, la ville est occupée successivement par les Francs, les Huns et les Avars pendant plusieurs siècles. Les constructions paléochrétiennes servent alors d'abris, avant d'être réutilisées dans leur fonction initiale durant tout le Moyen-âge jusqu'au XVI^{ème} siècle, permettant de conserver l'ensemble architectural pendant mille deux cent ans.

La ville de Pécs est également caractérisée par ses vestiges archéologiques préhistoriques et médiévaux, mais aussi par des monuments turcs construits au XV^{ème} siècle lors de l'extension de leur Empire vers le Nord. L'architecture islamique constitue ainsi un élément important dans le tissu urbain de la ville, avec notamment la présence de mosquées en bon état de conservation.

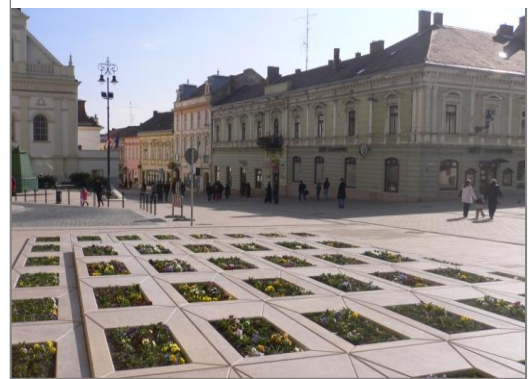
Ainsi, l'ensemble des monuments de la ville témoignent des différentes civilisations et les Grands Empires qui se sont succédé sur plus de deux mille ans. Pécs est une ville résolument culturelle dotée d'un important centre historique en partie piétonnisé et entouré par d'anciens remparts, abritant une vingtaine de musées et galeries et une dizaine de monuments authentiques. De nombreux festivals sont également organisés tout au long de l'année permettant de mettre en avant la richesse artistique de la ville. Elue Capitale Européenne de la Culture en 2010, elle a ainsi joui d'aides financières pour la réalisation de différents projets dont la construction d'un important quartier culturel et d'une bibliothèque d'envergure départementale, et le renouvellement de nombreux squares et places dans la ville.



Photographie 7: Vue sur la ville du Mont Mecsek



Photographie 5 : Place centrale de la ville



Photographie 6: Partie Sud de la place centrale de la ville

Cinquième ville du pays avec plus de 150 000 habitants, Pécs est également une ville dynamique sur le plan économique grâce au développement industriel et touristique notamment. Elle constitue aussi un important centre régional jouissant d'une forte attractivité grâce à la présence de la première université du pays, et d'environ 30 000 étudiants. Enfin, la ville est entourée d'un environnement naturel riche et verdoyant notamment grâce au mont Mecsek qui surplombe la ville.

3. Les vestiges paléochrétiens

La place Saint-Etienne est caractérisée par la présence des vestiges paléochrétiens dont les premières découvertes datent de 1700. Ainsi, en 1716, une chapelle funéraire est mise à jour et en 1782, une chambre sépulcrale dont les murs sont recouverts de peintures figuratives et ornementales est retrouvée intacte, formant le *Cubiculum* Saints-Pierre-et-Paul constitué de trois parties. Au-dessus de cette chambre se trouvait autrefois une chapelle, la *cella memoriae*. A partir de 1864, des mesures de protection ont été prises. Un bâtiment a été ainsi construit pour assurer la conservation des monuments, et des couches de protection ont été appliquées sur les fresques pour les préserver de l'humidité. Ces monuments ne représentent qu'une partie des bâtiments paléochrétiens puisque ce site abrite en fait une ancienne nécropole découverte au fil du temps lors de diverses démolitions et constructions. Ci-dessous il est ainsi possible de constater le grand nombre des découvertes à partir du XVIII^{ème} siècle.



Photographie 8: Mausolée paléochrétien et sarcophage

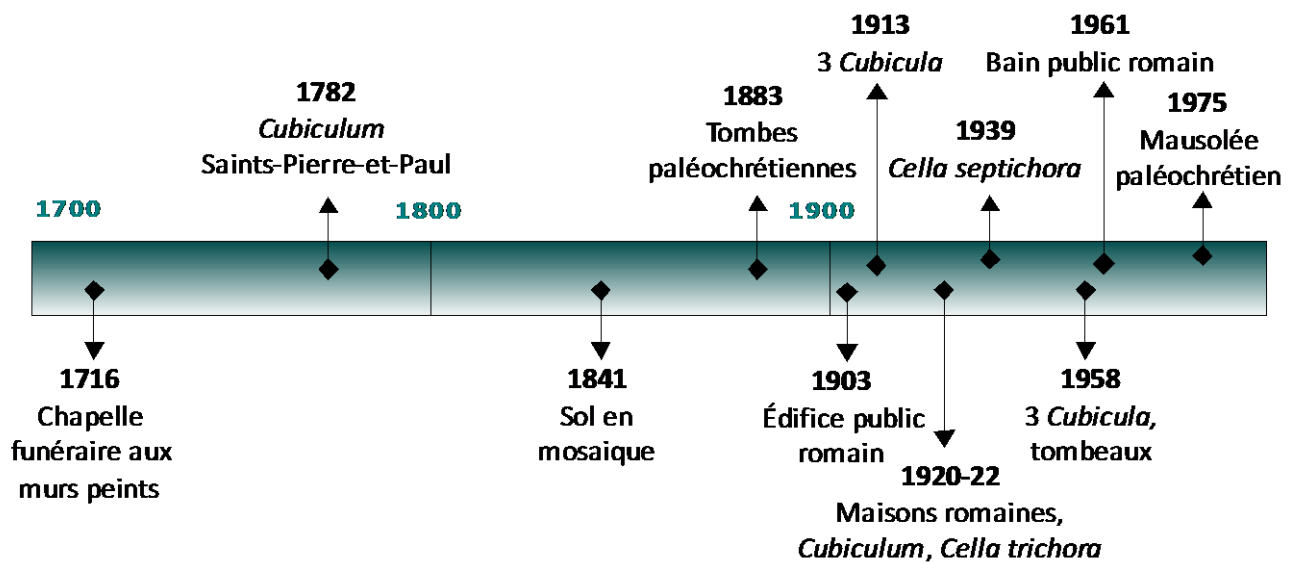


Figure 13 : Frise chronologique des découvertes de monuments historiques à partir du XVIII^{ème} siècle

Réalisation à partir des données du document APPEAR

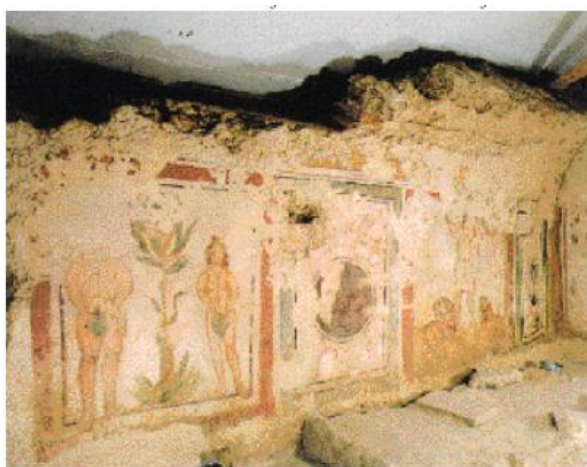
A la fin ces fouilles, on constate qu'il n'existe pas d'autres vestiges de nécropole présentant des chambres de sépulture à deux niveaux comme à Pécs en-dehors de Rome, mais également que les fresques de Saints-Pierre-et-Paul sont uniques en Europe Centrale. Enfin, la ville abrite également la plus ancienne fresque paléochrétienne représentant la Vierge.



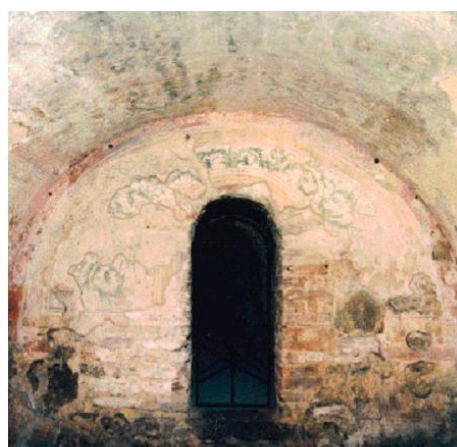
Photographie 9: Portrait de Marie dans la chambre sépulcrale I



Photographie 10: Intérieur et peintures murales de la chambre sépulcrale II



Photographie 11: Peintures murales représentant Adam et Eve dans une chambre sépulcrale



Photographie 12: Entrée de la chambre sépulcrale I

Source: Application by the Republic of Hungary for the inclusion of the complex of 16 buildings of the Pécs (Sopianae) Early Christian cemetery into the World Heritage List, 2000

Cependant, ces éléments ont été découverts successivement par des propriétaires différents dans des conditions non coordonnées, ce qui a rendu difficile la mise en œuvre d'un véritable processus de protection, d'autant plus que la Municipalité a connu des difficultés budgétaires et que le développement urbain était souvent prioritaire jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Les valeurs archéologiques n'étaient en effet pas considérées comme des valeurs exceptionnelles universelles jusqu'à la nomination au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2000. Ainsi, avant cette date, l'harmonie de l'espace urbain était priorisé, et ces éléments étaient seulement considérés comme étant représentatifs d'une certaine période importante.

A travers le projet de restructuration de la place Saint-Etienne, la ville souhaite valoriser ces éléments constitutifs sur le site, à travers notamment leur intégration dans l'espace. Ci-dessous est présenté le plan de la place Saint-Etienne représentant la localisation des monuments paléochrétiens.

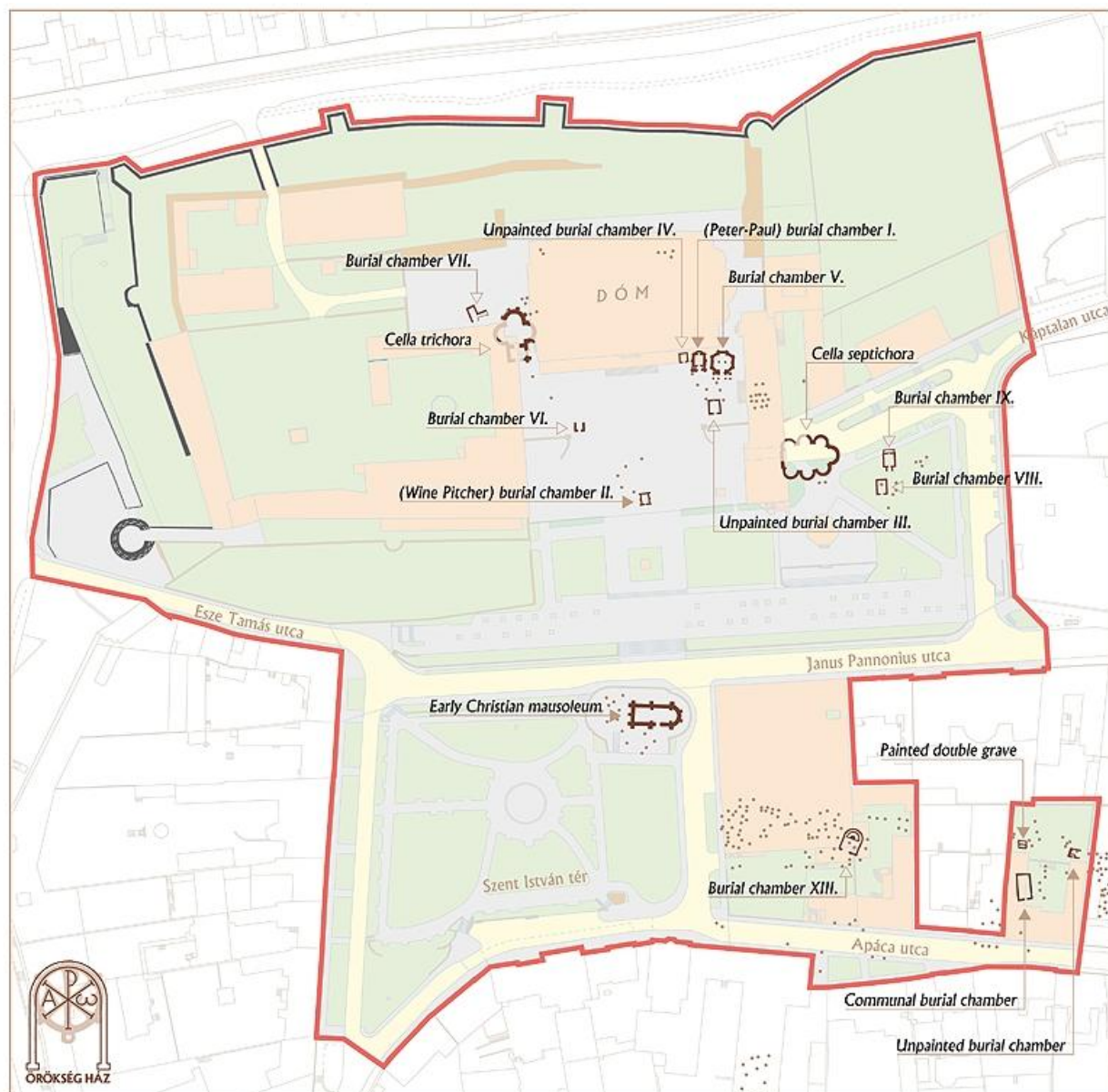


Figure 14: Plan de la place Saint-Etienne, vestiges paléochrétiens. Source : Maison du Patrimoine

B. Le projet

1. Les objectifs

Grâce au soutien financier de l'Union Européenne par le biais des fonds structurels, la Municipalité a engagé en 2000 une démarche de mise en valeur de son patrimoine, et particulièrement celle de l'ancienne nécropole *Sopianae*. Ce projet avait plusieurs objectifs :

- Présenter la nécropole comme un ensemble au niveau souterrain qui communique avec le niveau actuel des piétons grâce à la mise en place de liens physiques et visuels avec l'espace urbain environnant
- Construire un centre d'accueil central au niveau de la *cella Septichora*
- Créer une approche unifiée de la majorité des *Cubicula* et autres éléments de la nécropole grâce à un itinéraire souterrain permettant de découvrir les niveaux et l'organisation structurale de l'époque
- Rénover les chapelles, les tombes et le mausolée paléochrétiens
- Transformer l'ensemble du voisinage urbain touché par ce projet pour encourager le développement local à partir de ce patrimoine archéologique
- Créer une promenade à travers les différents vestiges avec des nouveaux parcs et espaces verts
- Développement de parkings sur le site et modification des modes de transport

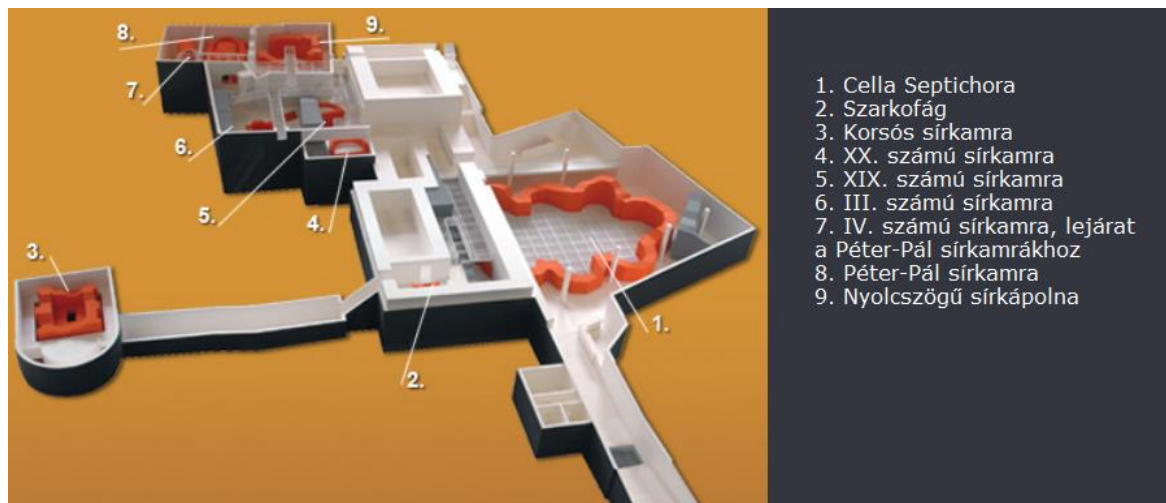


Figure 15: Plan du centre d'accueil
Source : Világörökség Pécs

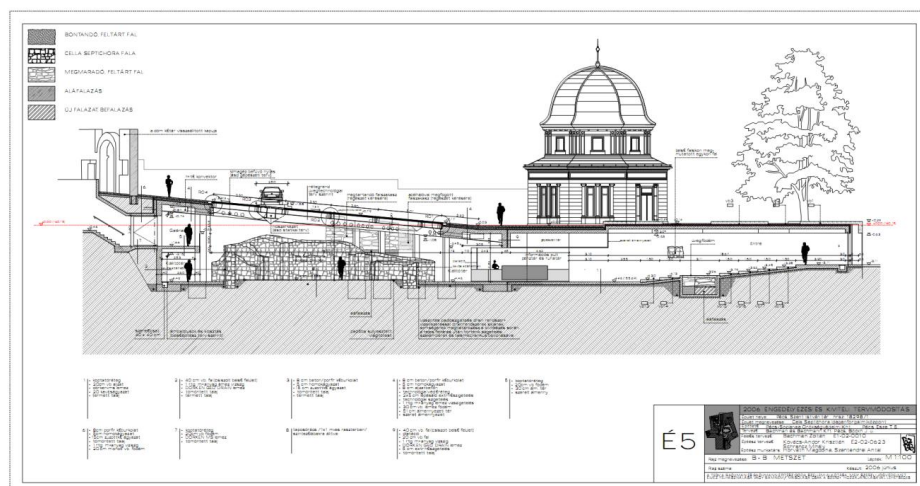


Figure 16: Coupe transversale du centre d'accueil enterré
Source : Equipe Conception du projet

Ce projet intègre donc à la fois les enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine, mais aussi ceux de l'intégration urbaine, du développement économique et social, de la qualité paysagère et urbaine. Il peut aussi être qualifié d'«actuel» puisque même si la conception et les aménagements ont déjà été réalisés, la place Saint-Etienne reste encore aujourd'hui dans une phase d'appropriation par les habitants et les usagers de par le caractère innovant des installations et les récentes transformations d'usage de cet espace, notamment à travers l'animation culturelle et le développement des cafés et restaurants.

Cette étude est donc adaptée à l'utilisation de la grille R+0 ! dans une perspective d'évaluation et de bilan au regard des problématiques patrimoniales et de durabilité dans la conception de ces aménagements.

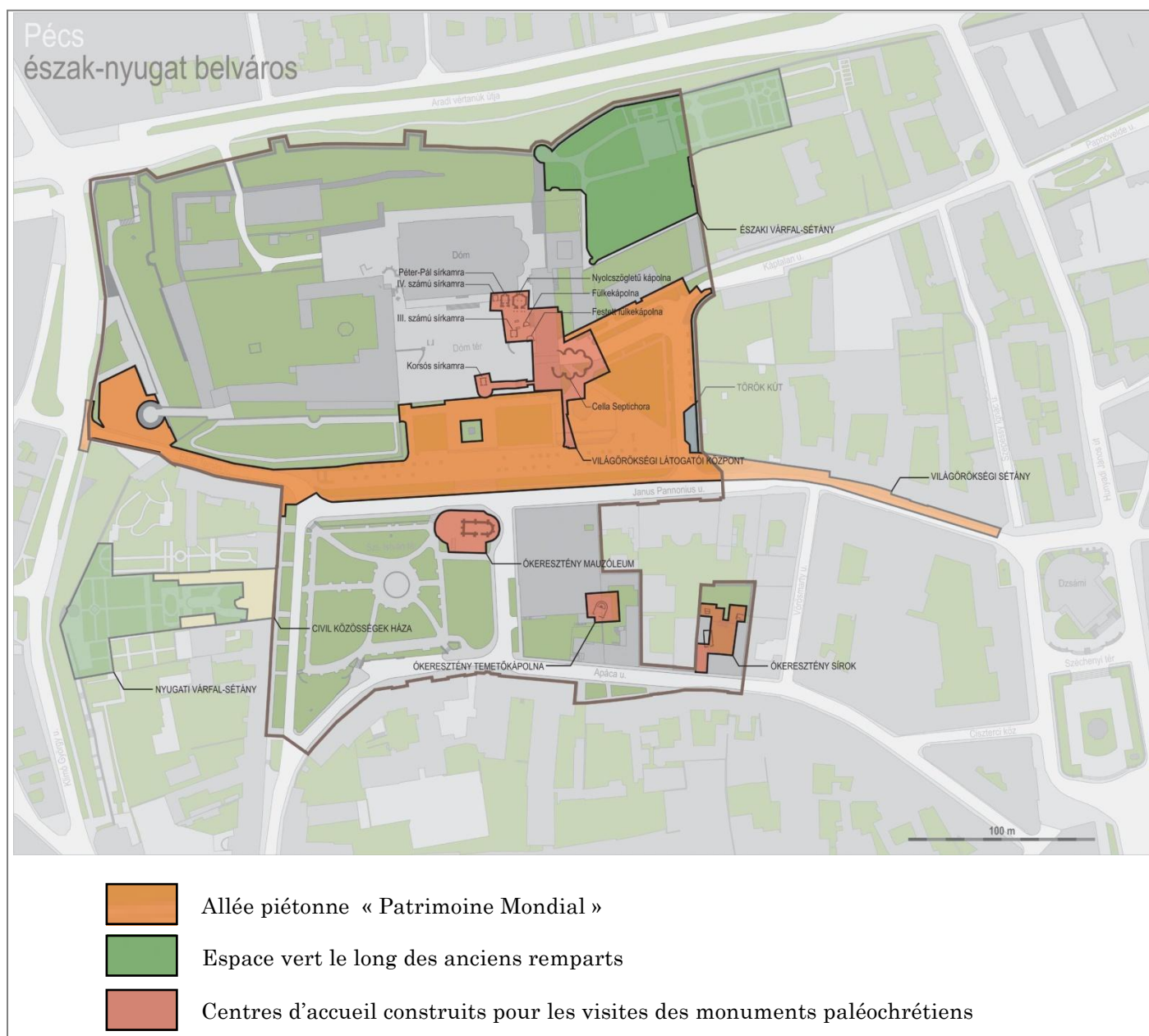


Figure 17 : Carte représentant la zone du projet et les différentes modifications de l'espace prévues
Source : Equipe Conception

2. Les différents acteurs

Le bien archéologique souterrain appartient à plusieurs propriétaires et institutions, y compris la Municipalité de Pécs et le Diocèse catholique du lieu.

En 2002, la Municipalité a créé une organisation d'exploitation et de gestion de son programme de développement pour ce projet, nommée Pécs/Sopianae Örökség Kht (Maison du Patrimoine). Ses missions sont ainsi la gestion du cimetière paléochrétien inscrit au Patrimoine Mondial et de son entourage proche, la place Saint-Etienne ou place de la cathédrale, et la création du plan de développement du site grâce aux financements de la Municipalité de Pécs et du Conseil général du département de Baranya notamment. Cette organisation est une association sans but lucratif composée de professionnels du tourisme, du marketing et d'historiens de l'art et qui engage des architectes et des archéologues détachés de l'université ou du musée en cas de besoin. Cette institution collabore étroitement avec les différentes associations et des organisations non gouvernementales à tous les niveaux de façon à développer une offre diversifiée d'activités en faveur de la mise en valeur du patrimoine.

La conception de la présentation du site a été conçue par des archéologues et architectes locaux, à l'initiative du Bureau de la gestion touristique de l'Évêché, structure privée travaillant en collaboration avec la Maison du Patrimoine.

Les groupes cibles de cette opération sont les touristes et les habitants. On cherche en effet à fournir un accueil convenable aux visiteurs à travers le développement de l'hôtellerie et de la restauration notamment. Des actions de sensibilisation, d'animation et de médiation sont également développées pour les habitants de manière à leur faire connaître et apprécier les valeurs patrimoniales et ainsi assurer leur sauvegarde.

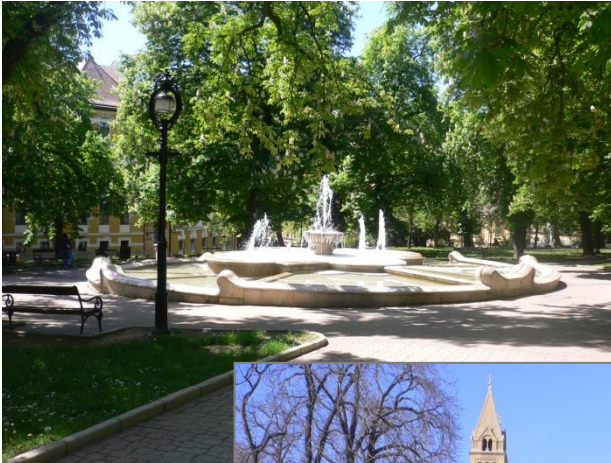
3. Coûts financiers de l'opération

Ce projet a été élaboré grâce à un fort soutien de l'Union Européenne, qui correspond d'ailleurs à la première aide financière de cette ampleur reçue par la Hongrie pour un projet de mise en valeur du patrimoine depuis son entrée dans l'Union.

Le plan de développement des sites inscrits au patrimoine mondial élaboré par la Maison du patrimoine a été finalisé en 2004. L'association a alors reçu 1,5 milliards de forint (monnaie hongroise), ou environ 5 millions d'Euros de l'Union Européenne (65%) et du Gouvernement hongrois (35%) à travers son Programme opératoire régional intégré dans le plan de développement national. Cette somme couvre environ 97% du total des investissements. L'organisation de la Maison du Patrimoine s'est entourée de différents partenaires durant ce projet, comme le Conseil municipal, le Conseil Général et l'équivalent du Ministère des finances.

4. Etat actuel du site

Aujourd'hui, la place Saint-Etienne est un lieu très fréquenté, notamment grâce à la présence des nombreux musées et sites historiques, de restaurants et d'un établissement scolaire. Le site est constitué au centre de cheminements piétons et de dispositifs mis en place pour encourager l'utilisation de cet espace comme un lieu de passage ou bien de repos grâce à la présence de nombreux bancs et pelouses, d'une fontaine et de parkings à vélo. On constate également une volonté de développement artistique sur ce site avec la mise en place de plusieurs statues et sculptures originales.



Photographie 13:
Fontaine



Photographie 14:
Nord-est de la place,
statue moderne



Photographie 15:
Œuvre artistique au
Sud de la place



Photographie 17: Cheminements piétons et
bancs



Photographie 16: Parcs à vélo

Concernant la mise en valeur du cimetière paléochrétien, un centre d'accueil et de visite a été créé regroupant la *cella septichora*, les chambres de sépulture et les chapelles de manière à assurer leur conservation et de faciliter la visite grâce à des cheminements souterrains menant à chaque vestige. Conformément aux objectifs du projet, une ouverture vitrée placée au-dessus de la *cella septichora* permet aux passants parcourant la place Saint-Etienne d'apercevoir le site paléochrétien sous leurs pieds et vice versa, de manière à créer un lien entre le site historique et le niveau actuel. Ce centre d'accueil public est vaste de manière à pouvoir accueillir un grand nombre de visiteurs, et des guides et brochures sont disponibles dans différentes langues. L'aménagement du lieu permet d'autre part aux handicapés de circuler librement grâce à des rampes et des ascenseurs.

Le mausolée paléochrétien situé dans la partie Sud de la place a également fait l'objet d'une restructuration. La partie extérieure du mausolée a été laissée dans son état originel puisqu'elle est exposée à l'extérieur et est ainsi totalement intégré à l'espace. A gauche de ces vestiges, un escalier permet d'accéder à la partie souterraine du mausolée contenant un sarcophage et des peintures murales, qui est complété par une salle d'exposition et d'information pour les visiteurs.



Photographie 18: Entrée du centre d'accueil de la *cella septichora*



Photographie 19 : Intérieur du centre de visites



Photographie 21: *Cella septichora* et ouverture vitrée sur le niveau des piétons, Cseri László



Photographie 20: Escalier menant à la partie souterraine du mausolée



Photographie 23: Surface vitrée au niveau piéton donnant un aperçu sur la *cella septichora*, Cseri László



Photographie 22: Partie extérieure du mausolée

En ce qui concerne la dynamique du quartier, de nombreux promeneurs et passants occupent l'espace à toute heure de la journée, et particulièrement lors de températures agréables.

En coopération avec les écoles et les institutions culturelles, la Maison du Patrimoine organise régulièrement des événements, comme des portes ouvertes des monuments, des conférences et des ateliers de création en relation avec les activités paléochrétiennes. Elle propose également l'ouverture du centre de visite à la location pour l'organisation de mariages par exemple.

De nombreux festivals sont également organisés sur la place, comme notamment le Festival du Théâtre National ou le Festival d'Art et de Gastronomie.

Ces événements et les divers aménagements du quartier ont été réalisés grâce à une grande concertation entre les spécialistes, les architectes urbanistes et les animateurs culturels, de manière à concevoir notamment une programmation culturelle de qualité.



Photographies 24: La place Saint-Etienne, un lieu fréquenté

Les transports ont fait l'objet d'une réflexion qui a conduit à renforcer la signalétique et à transformer les voiries en zone semi-piétonnière, où seuls les riverains sont autorisés à se déplacer en voiture.

La place Saint-Etienne est ainsi un lieu dynamique qui intègre aussi bien les valeurs religieuses associées aux monuments historiques que les enjeux culturels et sociaux, de manière à assurer l'attractivité et la convivialité du lieu à la fois pour les visiteurs et pour les habitants de la ville.

C. Application de la démarche R+O !

1. Analyse du projet

La grille R+O ! correspondant au projet de revitalisation de la place Saint-Etienne de Pécs est présentée en annexes. Ces résultats donnent un éclairage précis sur le projet et permettent de connaître ses principaux atouts et ses possibles points faibles de manière générale mais aussi en fonction des différents champs de questionnement composant la grille.

i. Approche globale

Tout d'abord, la grille met en avant les priorités et les principaux enjeux associés au projet de Pécs. Ainsi, on constate que l'opération est fortement orientée vers la préservation des vestiges paléochrétiens, puisque toutes les actions engagées sont connectées avec cette volonté. D'ailleurs, ce projet est né grâce à l'aide financière apportée par l'Union Européenne à la suite de l'inscription de l'ancienne nécropole au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

On peut donc dire que la première finalité est la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine commun pour assurer sa reconnaissance et sa diffusion au plus grand nombre, et sur le long terme. Ces objectifs rejoignent donc des enjeux de durabilité en relation étroite avec la protection patrimoniale.

La grille témoigne ainsi de la prédominance et la priorisation du champ patrimonial lors de la conception du projet, par l'abondance des informations contenues dans les réponses sur ce thème. A l'inverse, on peut remarquer la rareté des réponses constructives pour le champ environnemental, ce qui reflète le manque de considération pour ces problématiques dans ce projet (comme dans la majorité des projets urbains en Hongrie).

Enfin, on observe au niveau politique et institutionnel une certaine flexibilité dans la gestion du projet, qui associe des acteurs d'horizons différents grâce à la mise en place d'une large concertation. La démarche participative de la population est cependant moins développée malgré un important travail de diffusion de l'information tout au long du projet.

Une analyse plus précise par champ de questionnement permet de connaître plus précisément les caractéristiques du projet.

ii. Approche thématique

- **La dimension politique, institutionnelle et économique**

Ce projet a bénéficié d'une importante volonté politique de développement économique autour de la préservation des monuments inscrits au Patrimoine Mondial, à travers une gestion organisée et un programme intégré dans les plans de développement de la ville (renforcement de l'attractivité touristique et revitalisation du centre-ville historique).

De nombreux acteurs ont participé et apporté leurs compétences pour assurer la réussite de ce projet emblématique pour la ville qui a reçu à cette occasion le versement le plus important du pays depuis son entrée dans l'Union Européenne. Tous les objectifs de ce champ ont reçu l'évaluation « a » excepté la question foncière qui n'a pas été soulevée dans le projet et l'objectif lié à la maîtrise des coûts de fonctionnement qui reste à confirmer dans les années à venir étant donné l'ampleur des investissements pour l'entretien du site.

- **L'insertion du projet dans ses espaces**

Ce champ de questionnement est bien intégré dans les objectifs du projet au vu de sa localisation dans un premier temps, en plein cœur du centre-ville historique. Cette situation assure la connexion avec les réseaux urbains de la zone (énergie, eau, ...) mais aussi avec le réseau viaire, facilitant ainsi l'accès et l'usage de ces espaces publics. Le projet s'insère également complètement dans l'espace bâti grâce au choix d'une architecture moderne mais discrète, mais également grâce à la localisation des monuments qui n'occupent pas de manière prépondérante le niveau des piétons puisqu'ils sont situés en souterrain pour la majorité. Les surfaces vitrées reliant ces deux niveaux permettent aussi de créer un lien et favorisent l'intégration de l'infrastructure dans l'espace.

Le niveau des piétons n'a ainsi pas subi de forte modification structurelle, excepté l'aménagement paysager des espaces, la modification des voiries et le développement du mobilier urbain. On peut donc dire que l'impact du projet sur la structure des espaces est plutôt limitée. Tous les objectifs de ce champ de questionnement ont reçu une évaluation positive.

- **Les dimensions environnementales**

Comme dit précédemment, le projet n'a pas totalement intégré ces dimensions, puisque la majorité des réponses apportées sont de type « non prise en considération ». Seuls les transports, les matériaux, la végétalisation, l'éclairage public et quelques risques majeurs liés aux constructions souterraines ont fait l'objet d'une certaine réflexion dans la conception du projet.

Cette observation peut bien sûr constituer une faiblesse significative, mais dans le cadre de cette opération où la protection patrimoniale a été privilégiée et au vu de la situation du pays dans ce domaine de compétences (très peu développé et pris en compte), il est nécessaire de revitaliser son importance. Les objectifs de ce champ ont été qualifiés de « b » et de « c » pour deux d'entre eux : la gestion des déchets et de l'eau.

- **La dimension sociétale**

Les réponses apportées dans ce champ de questionnement sont plutôt satisfaisantes : les acteurs impliqués, particulièrement la Maison du Patrimoine, organisent de nombreux événements à destination de la population et de manière différente pour chaque type de public, ce qui constitue un point fort pour l'acceptation du projet et la diffusion des connaissances quant à l'héritage patrimonial du site.

Le projet en lui-même est également positif pour le lien social et la rencontre entre les habitants grâce à la création d'un espace convivial et agréable et le rassemblement autour des mêmes valeurs héritées. L'important point faible de ce champ de compétences est le manque de réelle concertation en amont du projet, qui entraîne certaines opinions fortement négatives quant aux aménagements réalisés, à l'architecture ou aux infrastructures choisis.

La démarche participative ne permet évidemment pas d'assurer la satisfaction de tous mais permet d'éviter ce genre de réactions puisque les habitants se sentent alors intégrés dans le programme et sont ainsi moins réticents aux changements induits par le projet. Les objectifs de ce champ de questionnement ont été évalués « a » et « b ».

- **Les dimensions patrimoniales**

Ce champ de questionnement est le plus renseigné et le plus abouti dans ce projet. Le site jouit en effet d'un riche patrimoine bâti et culturel en bon état de conservation, notamment les nombreuses peintures murales d'une valeur exceptionnelle, et qui a encore aujourd'hui une forte signification religieuse et historique. Les procédures de protection patrimoniale sont établies et les institutions engagées dans ce projet pour la diffusion de ces valeurs sont efficaces et actives. Le projet répond donc entièrement aux attendus de ce champ de questionnement.

Les objectifs sont évalués « a » pour la majorité sauf pour la stratégie à long terme évaluée « b » par le manque de réflexion notoire vis-à-vis des adaptabilités fonctionnelles sur le long terme.

Globalement, le projet intègre un grand nombre de composantes liées à la préservation patrimoniale et au développement durable, comme en témoigne la synthèse des résultats (créée à partir du système d'évaluation et de pondération) composée essentiellement des couleurs jaunes et vertes. On peut donc conclure que ce projet tend fortement vers la durabilité, et ce malgré des performances environnementales non significatives, grâce notamment à une gestion raisonnée et efficace associant un grand nombre d'acteurs.

2. Apports

Cette étude de cas nous permet d'expérimenter la grille R+0 ! et ainsi de réaliser un retour pratique sur l'outil. Nous avons décidé de juxtaposer les difficultés que nous avons rencontré lors du remplissage de la grille et celles des anciens utilisateurs que nous avons pu déceler lors de la lecture transversale, afin d'en émettre une synthèse.

i. Observations

La principale différence est qu'avant d'utiliser la grille, nous avions déjà connaissance des principaux blocages que nous pourrions rencontrer suite à la lecture des réponses fournies par les précédents utilisateurs. Ainsi, nous avons pris le temps nécessaire pour comprendre les nuances entre deux descripteurs mal renseignés par les anciens utilisateurs, ce qui nous a permis de s'approprier au préalable la grille R+0 ! avant son remplissage. Notre expérimentation de la grille est donc à différencier des utilisations antérieures puisque nous sommes en quelque sorte des utilisateurs « avertis ». Elle nous permet cependant de hiérarchiser nos observations et nos propositions d'amélioration.

Il existe ainsi quelques modifications de la grille qui nous semblent prioritaires au regard des retours d'expérience, issus de notre projet et des projets antécédents.

La première observation, et certainement la plus importante, concerne la redondance entre plusieurs descripteurs. Il est apparu difficile pour l'ensemble des utilisateurs de la grille de faire une distinction nette et précise entre les attendus de chacun. Il en est ainsi ressorti dans la majorité des cas des réponses qui s'avéraient être très proches ou identiques. Comme souligné précédemment, la conséquence peut être la mise en avant plusieurs fois dans la grille d'un même point fort du projet, ce qui peut ensuite altérer l'autocritique que l'on pourra faire du projet.

Cette observation concerne autant des descripteurs situés dans la même famille (« Quelle est l'articulation entre transformation des activités et préservation des usages ? » et « Le projet valorise-t-il les activités existantes ? »), mais surtout dans deux champs de questionnaire différents (« De quelle manière le site du projet s'imbrique-t-il aux différentes échelles de l'agglomération ? » présent dans le champ de questionnaire « Insertion du projet dans ses espaces » et certains descripteurs du champ « Dimension politique, institutionnelle et économique », « Les non-résidents usagers sont-ils pris en compte dans le projet » présent dans le champ de questionnaire « Insertion du projet dans ses espaces » et « Existe-t-il des dispositifs de lutte contre l'exclusion » présent dans le champ de questionnaire « Dimension Sociétale », et « Quelle est l'accessibilité des réseaux (eau, électricité, ...) ? » présent dans le champ de questionnaire « Dimension Sociétale » et certains descripteurs du champ « Dimensions environnementales du projet »). Des explications plus précises ont été présentées dans la partie II.

Le deuxième point reste la prépondérance du champ de questionnaire relatif aux « Dimensions environnementales du projet » sur les autres champs au regard de son nombre de descripteurs (31, le plus élevé). Nous insistons sur le fait qu'il nous paraît important, sans toucher au nombre d'objectifs, de fusionner certains descripteurs à l'intérieur de ceux-ci afin de réduire d'une part la proportion de réponses non-fournies (qui est aussi le plus élevé avec 39%), et d'autre part le poids de ce champ de questionnaire lors de l'autoévaluation.

Les observations et les hypothèses de modifications présentées dans la partie II sont confirmées par cette étude de cas et sont précisées dans les tableaux suivants pour chaque champ de questionnaire (représentées en bleu). Cette représentation permet d'obtenir un aperçu global sur l'ensemble des descripteurs et sur les enjeux soulevés.

1. DIMENSION POLITIQUE, INSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE

1.1) CAPACITE DU PROJET A TRANSCRIRE LES VOLONTES POLITIQUES

Le projet est-il conforme aux orientations stratégiques globales ?

- Le projet renvoie-t-il à une volonté politique particulière ?
- Le projet respecte-t-il le cadre réglementaire existant ? [Redondance avec le descripteur « Le projet prend-il en compte le dispositif réglementaire existant »](#) → réponses renvoyant aux mêmes documents et/ou orientations stratégiques
- Le projet a-t-il donné lieu à un débat contradictoire politico-technique ?

1.2) CAPACITE DU PROJET A RECONNAITRE ET ASSOCIER TOUS LES ACTEURS PERTINENTS

Quelle est la flexibilité du système des acteurs ?



- Les tâches des acteurs sont-elles clairement définies ?
- Quelle est la capacité du projet à réunir l'intégralité des acteurs ? [Besoin de connaître dans un premier temps l'ensemble des acteurs concernés avant les tâches qui leur sont assignés](#) → réponses s'apparentant souvent à une simple liste d'acteurs pour ces deux descripteurs.

Quel est le degré d'ouverture du processus de décision ?

- Quel est le niveau de diffusion de l'information ?
- Quelle est la qualité de la concertation ?
- Le schéma décisionnel est-il clair et pertinent ?

1.3) CAPACITE DU PROJET A GERER LA COMPLEXITE DES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES ET OPERATIONNELLES

Quelle est l'adéquation des procédures administratives aux objectifs du projet ?

- Le projet prend-t-il en compte ([respecte-t-il](#)) le dispositif réglementaire existant ? → [Réponses mentionnant seulement des documents en vigueur](#)

Quelle est l'adéquation des procédures opérationnelles aux objectifs du projet ?

- Le projet prend-t-il en considération ([est-il conforme](#)) des normes et standards ? [Ajouter « notamment architecturaux » dans la question](#) → réponses renvoyant aux documents énoncés dans le descripteur précédent
- Le projet peut-il mobiliser des compétences techniques spécifiques ?

1.4) CAPACITE DU PROJET A TRAITER LES VARIABLES ECONOMIQUES

Le projet peut-il bénéficier de modes de financement performants (public, privé, usagers, ...) ?

« Quelle est la stratégie économique du projet ? »

- Le projet peut-il bénéficier d'une stratégie économique locale et globale ? Répétition → réponses renvoyant aux nouveaux modes de développement économique du descripteur suivant
- Le projet est-il en concordance stratégique avec les plans de développement économique ?
- Le projet est-il en concordance temporelle avec les perspectives de développement économique ?

Créer une nouvelle famille avec les deux descripteurs qui suivent : « quelle est l'articulation entre les différentes sources de financement ? »

- Quel est le rôle des pouvoirs publics ? → réponses renvoyant seulement aux modes de financement sans mentionner la notion d'intérêt général
- Quel est le rôle des investisseurs privés ?

A-t-il été choisi un modèle économique de gestion et de maintenance réaliste des espaces collectifs ?

- Le projet maîtrise-t-il ses coûts de fonctionnement ?

1.5) CAPACITE DU PROJET A GERER LA QUESTION FONCIERE

Le projet modifie-t-il la valeur foncière locale ?

- Les dispositifs relatifs à l'aliénation sont-ils connus ?
- Existe-t-il d'autres moyens de limiter les contraintes à la libération du foncier ? réponses identiques avec le descripteur précédent

La complexité des statuts d'occupation et de la maîtrise foncière locale est-elle bien connue ?

- Quelle est la connaissance des acteurs clés des réseaux et du foncier ?
- Les non-résidents usagers sont-ils pris en compte dans le projet ?

Tableau 4: Présentation des observations et modifications, dimension politique, institutionnelle et politique

2. INSERTION DU PROJET DANS SES ESPACES

2.1) LIEN ET PLACE DU PROJET DANS LA VILLE, SON RAPPORT AU TERRITOIRE

Quelle est la pertinence du projet aux différentes échelles spatiales et temporelles ?

- De quelle manière le site du projet s'imbrique-t-il aux différentes échelles de l'agglomération ?
Répétition dans les réponses avec partie sur politique, l'orientation semble mal interprétée
- Quelle est la connexion du projet au système urbain ?
- Quelles sont les relations du projet avec d'autres projets en cours ?

Quelle est l'inscription du projet dans son territoire (composantes matérielles, immatérielles) ?

- Quelle est l'articulation entre l'espace public en projet et le cadre bâti existant ?
- Quelles relations le projet établit-il avec les références culturelles, symboliques et historiques locales ?

2.2) RELATIONS DU PROJET AVEC LES GRANDS RESEAUX URBAINS

Quelle est l'insertion du projet dans les réseaux existants et programmés (public/privé, centralisé/diversifié) ?

- Quelles sont les connexions du projet avec les infrastructures de transport (routes, rails...) ?
- Quelles sont les connexions du projet aux réseaux d'eau et d'assainissement ?
- Quelles sont les connexions du projet au réseau de distribution d'énergie ? *Mauvaise compréhension dans les réponses (donnent toutes les sources d'énergie...). Tournure à modifier ? « le projet est-il connecté au réseau de distribution d'énergie urbain ? »*

2.3) QUALITE DES FORMES URBAINES

Y-a-t-il une prise en compte des valeurs durables de la forme urbaine ?

- Est-ce que les transformations induites par le projet modifient la qualité globale de la forme urbaine ?
- Le projet participe-t-il de la densité urbaine ou de la compacité ? *Confusion dans les réponses, tournure à modifier ?*
- Le projet modifie-t-il les perspectives visuelles urbaines et les repères urbains ? *Les réponses donnent souvent toutes les limites du territoire, sans se référer au projet, orientation du descripteur à revoir ? (impact du projet sur les repères urbains, identifier limites physiques créées par le projet)*

Tableau 5 : Présentation des observations et modifications, insertion du projet dans ses espaces

3.1) ENERGIES ET USAGES

Quelle est l'efficacité énergétique du projet ?

- Quelles sont les consommations énergétiques générées par le projet ? *Tendance à donner les moyens utilisés pour se chauffer etc. Tournure ou description à modifier ? « le projet est-il source de consommation d'énergie ? »*
- Quelle est la provenance des flux énergétiques alimentant le projet ?
- Les flux énergétiques alimentant le projet sont-ils de nature durable ?
- Un bilan énergétique global a-t-il été réalisé ?

L'espace public du projet peut-il être qualifié de "sobre" ?

- Peut-on mettre en place un critère de sobriété énergétique dès la conception des aménagements et petits équipements relatifs au projet ? *Tournure à modifier pour faciliter la compréhension « le critère de sobriété énergétique a-t-il été pris en compte dès... »*
- La consommation énergétique imputable à l'éclairage public peut-elle être réduite ? *Question peut-être trop vague (on peut souvent réduire la consommation mais on le fait moins souvent) « des mesures ont-elles été prises pour réduire la consommation énergétique liée à l'éclairage public ? »*
- Existe-t-il des possibilités de modes de transport alternatifs à la voiture ? *Idem. « les modes de transport alternatifs à la voiture sont-ils facilités ? »*
- Quel est le taux moyen de piétonisation (part piéton/voiture) actuel ?

3.2) GESTION DURABLE DES RESSOURCES ET DES FLUX

Quel est le potentiel d'adaptabilité du métabolisme urbain ?

- Comment qualifier la flexibilité et l'adaptabilité urbaine du site ?
- Quelle est l'adaptabilité du projet aux saisons et au climat ?
- Quel est le niveau de réversibilité du projet ?

Une gestion durable des déchets est-elle envisagée ?

- Qu'est-il envisagé relativement à la production, à la collecte et à l'entreposage des déchets (ménagers et industriels) ? *Suppression du descripteur car répétition avec celui d'après*
- Une optimisation du traitement des déchets *ménagers et industriels* est-elle envisagée (*production, collecte et entreposage*) ?
- L'entretien de l'espace public environnant le projet a-t-il été anticipé ?

Une gestion raisonnée du cycle de l'eau est-elle envisagée ?

- Un programme de réduction des gaspillages a-t-il été envisagé ? *Suppression du descripteur car répétition avec celui sur la maîtrise de la consommation dans les réponses*
- Quelles sont les actions envisagées pour la valorisation de la ressource ? *Renforcement de la question « des actions pour valoriser la ressource en eau ont-elles été engagées ? »*
- Quelles sont les actions en faveur de la maîtrise de la consommation envisagées ? *Idem. « Des actions pour maîtriser la consommation d'eau ont-elles été engagées ? ». Déplacement vers le haut pour éviter les répétitions.*

Une gestion durable des sols est-elle envisagée ?

- Comment est envisagé le respect de la qualité des sols ?
- Le niveau d'imperméabilité des sols a-t-il été apprécié ?
- La stabilité des sols est-elle affectée ?
- Limitation de la consommation foncière *Modification sous forme de question : « la consommation foncière a-t-elle été limitée ? »*

L'environnement "à risque" du projet est-il apprécié ?

- La vulnérabilité aux risques naturels a-t-elle été envisagée ? *Renforcement de la question : la vulnérabilité aux risques naturels a-t-elle été intégrée lors de la conception du projet ?*
- Le niveau de sécurité-sûreté de l'espace public environnant le projet a-t-il été apprécié ? *Suppression car répétition avec les deux descripteurs suivants dans les réponses*
- La nature du projet est-elle compatible avec sa localisation spatiale (relativement aux risques technologiques notamment) ?
- Comment le projet prend-t-il en considération la question de la sécurité routière ?

3.3) QUALITE DES MATERIAUX (Y COMPRIS VEGETAUX)

Quelle place est faite à la nature dans le projet ?

- La biodiversité est-elle affectée ? *Préciser dans la description : destruction d'habitat, introduction d'espèces exogènes,... pour éviter les confusions*
- Peut-on apprécier la valeur des surfaces d'espaces (ou) verts utiles ? *Tournure à modifier pour faciliter la compréhension « les espaces verts (ou) utiles sont-ils valorisés grâce au projet ? »*

Quels sont les matériaux retenus ?

- Le choix des matériaux privilégie-t-il les ressources et les filières locales ?
- Quelle part de ses espaces le projet laisse-t-il à la végétalisation ? *Déplacement du descripteur car sinon répétition*
- Les matériaux utilisés bénéficient-ils de certifications écologiques de référence ?
- Les coûts de maintenance et d'entretien en rapport avec le choix des matériaux ont-ils été appréciés ?

Tableau 6: Présentation des observations et modifications, dimensions environnementales

4. DIMENSION SOCIETALE

4.1) QUALITE DU CADRE DE VIE

Quelle est la participation des habitants au projet ?

- Existe-t-il un tissu associatif et quel est le niveau d'exercice de la citoyenneté locale ?
- Des modalités de la concertation ont-elles été envisagées ?

Quelle est l'accessibilité des services urbains ?

- Quelle est l'accessibilité des transports en commun ?
- Quelle est l'accessibilité des équipements publics ?
- Quelle est l'accessibilité des réseaux (eau, électricité...) ? Réponses identiques par rapport aux descripteurs relatifs à l'énergie et au cycle de l'eau présents dans le champ environnement

Quelle est la qualité physique du cadre bâti ?

- Quel est l'état de conservation général du bâti ou le niveau de dégradation du bâti (% dégradé) ?
- Quelle est la qualité des équipements publics ?
- Y-a-t-il une continuité de l'espace public/bâti ?

Quelle est la qualité paysagère générale ?

- Quelle ambiance l'espace du projet génère-t-il ?
- Quelle est l'intégration paysagère du projet Dans son environnement immédiat ? → réponses de l'ordre de la simple description de la nature prévue dans le projet (doublon avec le descripteur « quelle part de ses espaces laisse-t-il à la végétalisation ? » du champ environnement)
- Les ruptures d'espaces et d'ambiances sont-elles traitées ?

Quelle est la qualité sanitaire et de confort général ?

- Quelles sont les préoccupations/enjeux de santé publique immédiats ?
- Y-a-t-il des actions envisagées pour la réduction des pollutions (sonores et visuelles) ?
- Quel est le niveau de confort urbain (dont thermique) ?

4.2) RESPECT DE LA COMPLEXITE SOCIALE

Diversité et mixité sociale sont-ils encouragés ?

- Quelle est la diversité de l'offre en logements ?
- Quels sont les usages des espaces publics ?
- Les espaces sont-ils adaptés à des publics spécifiques ?

Y-a-t-il une diversité des activités et des fonctions ?

- Comment le projet prend en compte la mixité socio-économique ?

L'équité sociale et culturelle est-elle encouragée ?

- L'offre socio-culturelle est-elle diversifiée ?
- Existe-t-il des dispositifs de lutte contre l'exclusion ? Redondance dans les réponses avec le descripteur « Les espaces sont-ils adaptés à des publics spécifiques » → réponses renvoyant tout le temps aux personnes handicapées.

Tableau 7: Tableau 6: Présentation des observations et modifications, dimension sociétale

5.1) LOCALISME ET EXCEPTIONNALITE DU SITE DU PROJET

Quelles spécificités patrimoniales ?

- Existe-t-il des outils formels de protection patrimoniale ?
- Y-a-t-il une valorisation des éléments matériels et de leur configuration dans le site du projet (par rapport au reste de la zone) ? **Suppression car réponses renvoyant aux deux autres descripteurs**
- Peut-on identifier des éléments "extra" ordinaires (outstanding value) ? **A remonter en deuxième position car répétitions dans les réponses. Permet de décrire les éléments avant d'évoquer les outils de protection.**

Comment est envisagée la préservation de la qualité patrimoniale ?

- Des actions **formelles-et** intégrées de valorisation sont-elles envisagées ? **Rendre plus visible le terme d' « intégrées » → réponses ne prennent pas en compte la notion d'opportunité.**
- Le projet prévoit-il des actions de protection matérielle ?
- Une stratégie de valorisation de l'économie locale, **de protection** des activités immatérielles directement ou indirectement lié au champ patrimonial sont-elles envisagées ?

Les spécificités du lieu sont-elles valorisées ?

- L'intégration de la spécificité patrimoniale du site dans les actions du projet est-elle envisagée ?
- La pérennité du projet peut-elle bénéficier de la spécificité patrimoniale du lieu ?

5.2) HOMOGENEITE ET CONTINUITE CULTURELLE

Les valeurs culturelles du cadre bâti sont-elles respectées ?

- De par le choix de ses matériaux, le projet s'intègre-t-il correctement au cadre bâti environnant ?
- Le projet introduit-il de nouvelles conditions d'usage des espaces ?
- Le projet introduit-il de nouveaux objets matériels ?

Le projet entretient-il les activités actuelles locales ?

- Le projet a-t-il induit de nouveaux usagers ?
- Quelle est l'articulation entre transformation des activités et préservation des usages ?
- Le projet valorise-t-il les activités existantes ?

5.3) APPROPRIATION DE LA DIMENSION PATRIMONIALE

Quelle est la prise en compte du capital patrimonial ?

- Comment sont exploités les catalyseurs patrimoniaux (acteurs extraordinaires) ?
- Quelle utilisation est-elle envisagée du capital patrimonial ? **Répétition dans les réponses avec le descripteur « la pérennité du projet peut-elle bénéficier de la spécificité patrimoniale du lieu ? » ?**
- Quels recours et attentions sont-ils faits aux représentations symboliques et à l'imaginaire collectif ?

Quel est l'impact du projet sur l'appropriation patrimoniale ?

- Quelles sont les relations du projet avec les activités culturelles existantes (festival, foires, expos, etc.) ? Répétition avec le descripteur « le projet valorise-t-il les activités existantes ? » ?
- Quelle est l'appropriation et l'usage des nouveaux espaces et des nouvelles situations produits par le projet ?
- Un accompagnement pour l'appropriation patrimoniale est-il envisagé ?

Quelle persistance patrimoniale du projet à long terme envisager ?

- Comment est envisagé le projet à long terme ?
- Le projet est-il susceptible d'adaptabilités fonctionnelles ? Répétition avec le descripteur « comment qualifier l'adaptabilité urbaine du site » ?
- Le projet entretient-il un rapport à l'histoire ? A remonter dans la première famille ? (question relative à la spécificité du lieu)
- Le projet prend-t-il en compte le renouvellement générationnel et la transition démographique ? Confusion dans les réponses, rapport avec le patrimoine ? sinon, à remonter dans le champ social

Tableau 8: Présentation des observations et modifications, dimensions patrimoniales

Ces observations nous permettent ainsi de finaliser notre étude et de proposer des précautions d'emploi et de possibles pistes d'améliorations de la grille R+0 !.

ii. Précautions d'emploi

Tout d'abord, la grille R+0 ! permet de traiter de nombreuses composantes du projet de revitalisation de la place Saint-Etienne à Pécs, et d'obtenir une vision à la fois générale et précise des enjeux qui y sont associés. Les descripteurs permettent d'aborder chaque aspect sans se restreindre dans les réponses grâce à la possibilité de fournir un texte explicatif pour chacun d'eux. Cette méthode est donc à la fois efficace et contraignante du point de vue de la densité des informations à fournir qui implique une demande importante en temps et en ressources.

En effet, en tant qu'investigateurs sur ce projet, il nous a quelquefois paru difficile d'apporter des informations précises et objectives pour certains descripteurs et dans certains domaines (environnement, ...). En effet, les personnes que nous avons rencontrées nous ont apporté leur propre vision du projet, pouvant être influencée par de multiples facteurs (leur mission dans le projet, volonté de transmettre une image positive,...).

Cette première observation nous conduit à émettre un premier principe de précaution à l'emploi de cette grille : l'utilisateur doit être de préférence un membre de l'équipe du projet (conception, maître d'ouvrage, architecte,...) et un important travail de coopération doit également être réalisé pour relever le maximum d'informations auprès de nombreux interlocuteurs-

L'emploi de l'outil R+0 ! nécessite également d'autres types de précautions puisque la prise en compte de ces deux grandes disciplines que sont le développement durable et la protection patrimoniale ne saurait se réduire à remplir des cases et à apporter des auto-évaluations pour vérifier que l'on a un projet pouvant être qualifié de remarquable au regard de ces deux critères.

Les premières précautions sont d'ordre général, mais doivent être gardées à l'esprit lors de l'utilisation de la grille.

Tout d'abord, les indicateurs liés au développement durable admettent des espaces d'incertitude importants, ce qui peut compromettre la pertinence des résultats. Ainsi, deux constats s'imposent :

- Les indicateurs peuvent ne pas être d'une grande utilité si on ne sait pas traiter l'information contenue dans les signaux envoyés par les indicateurs ;
- Les indicateurs ne contiennent pas, le plus souvent, un sens équivoque. Des personnes différentes peuvent donc avoir des interprétations différentes d'un même signal.

Concernant plus spécifiquement la grille R+0 !, les explications données pour chaque descripteur, ou orientations, peuvent créer un « effet de répulsion » puisqu'il faut prendre du temps pour les lire. On pourrait ainsi être tenté de ne pas le faire et de ne s'appuyer que sur l'énoncé du descripteur. L'« attentisme » qui pourrait résulter de cette configuration doit alors être évité de manière à pouvoir tirer profit de l'outil en l'utilisant comme une aide à la réflexion et à la créativité.

D'autre part, à travers cet outil de questionnement, l'utilisateur met à nu son projet en pointant ses forces et ses faiblesses. Or parmi les dimensions analysées, on trouve celle du portage politique, qui peut lui conférer un côté dérangeant et un aspect déstabilisant (CERTU). Cette particularité peut expliquer la prudence de certains professionnels et leurs possibles difficultés pour s'emparer de cet outil, comme certains élus qui demanderaient à leurs services d'auto-évaluer leurs projets et qui prennent ainsi le risque qu'ils soient mal appréciés et dévalués. Il peut ainsi ne pas être évident pour certains utilisateurs d'admettre les lacunes d'un projet ou de pointer ses possibles faiblesses sans remettre en cause le travail de l'équipe de conception, et d'autant plus quand il s'agit ensuite de communiquer ces résultats à plus large échelle. L'emploi de la grille nécessite donc une prise de recul afin de limiter au maximum des visions subjectives ou influencées vis-à-vis de certaines composantes du projet.

iii. Pistes de réflexion

Afin d'éviter une utilisation « mécanique » de la grille, quelques pistes de réflexion sont présentées concernant son utilisation :

- **Prévoir une durée de formation**

Nous avons constaté que les enseignants-chercheurs répondent de manière plus détaillée à la grille car ils sont familiers avec cet outil. Ainsi, il pourrait être intéressant de prévoir une demi-journée ou une journée de formation destinée aux professionnels afin qu'ils s'approprient la grille et qu'ils en tirent les mécanismes et les enjeux. Ils auraient ainsi droit à une explication de la hiérarchisation de la grille ou encore de l'ensemble des descripteurs pour qu'ils en cernent l'importance et la portée. Pour clore cette période de formation, il pourrait être aussi judicieux de compléter cette approche théorique par une pratique de la grille sur des exemples concrets. Pour faciliter cet exercice, le professionnel pourrait l'appliquer sur des projets qu'il connaît bien comme ceux qu'il est en train d'instruire.

- **Utiliser la base de données comme un « mode d'emploi »**

Ce principe est né de la volonté de l'équipe de recherche de capitaliser les retours d'expérience afin de présenter aux futurs utilisateurs de la grille les diversités d'interprétation et les différents sens donnés à un même descripteur en fonction des différents types de projets. En effet, la forme interrogative des descripteurs implique une certaine marge de liberté dans les déclinaisons des réponses, et chaque utilisateur peut ainsi avoir sa propre compréhension quant aux attendus de la question qui peut s'avérer différente de celle de l'utilisateur suivant. Disponible sur le site internet de la démarche R+0 !, la base de données permettra ainsi de présenter pour un même descripteur une illustration de toutes les réponses fournies pour chaque projet renseigné, de manière itérative et incrémental, puisque cette base est complétée à chaque nouveau projet analysé, ce qui permet d'accroître la précision de l'outil grâce à l'élargissement du champ des réponses possibles. D'autre part, la base de données est également incrémentale pour chaque projet analysé si on fait l'hypothèse que la consultation des réponses fournies par les utilisateurs précédents est garante de réponses plus « réfléchies » rendant au mieux compte de la spécificité du projet en question. Enfin, cette capitalisation peut aussi être valorisée dans le cas d'une étude diachronique, c'est-à-dire quand un même projet est analysé à différents stades d'avancement, ou bien encore à différents moments. La base de données permettra alors de comparer les différentes grilles et de connaître l'évolution du projet.

Cependant, dans le cadre de l'utilisation de la base de données comme « mode d'emploi », l'utilisateur devra veiller à ne pas restreindre l'étendue de ses propres réponses en limitant son questionnement et ses réflexions de manière inconsciente pour rester conforme aux informations présentées (ce qui a notamment été observé pour certaines grilles remplies en Inde). Ce type d'utilisation est donc à considérer avec précaution pour ne pas dénaturer l'exercice d'analyse propre à chaque projet.

- **Promouvoir une utilisation coopérative de la grille**

D'une part, de très nombreuses informations sont à collecter pour remplir l'ensemble de la grille. Il est donc nécessaire de faire appel à un grand nombre d'acteurs du projet pour se les procurer, mais aussi pour justifier les choix opérés. En effet, dans les groupes travaillant sur des projets de développement durable et de protection patrimoniale, des désaccords peuvent survenir compte tenu des différents intérêts de chaque membre. La grille a donc un rôle de catalyseur en ayant le mérite de faire prendre conscience de la complexité de ces critères mais aussi du potentiel d'action transdisciplinaire qui peut exister. Elle est alors l'occasion de confronter les points de vue et de générer de la réflexion pour que les décideurs publics puissent prendre du recul vis-à-vis de leur projet, ou faire appel aux services compétents ou à des partenaires extérieurs pour trouver les réponses appropriées.

Cet outil présente donc un intérêt pédagogique certain et pourrait en bout de processus servir à réorienter les intérêts de tous vers ceux qui permettent d'atteindre une meilleure performance en termes de développement durable et de valorisation patrimoniale, ralliant les différents acteurs vers des orientations communes et partagées par tous. Pour tenter de dégager cette vision partagée, il convient donc de rassembler et de faire coopérer autour de la même table une équipe pluridisciplinaire de professionnels afin d'encourager l'émergence de réponses plus complètes mais aussi plus objectives.

- **Utiliser la grille le plus en amont possible**

Il est plus facile d'infléchir, d'améliorer ou de suspendre un projet au stade de la conception avant qu'il ne soit définitivement arrêté. La grille permet alors de revisiter les objectifs du projet si nécessaire, de comparer des solutions alternatives et ouvre de nouvelles pistes de réflexion pour supprimer, réduire et si possible compenser les conséquences dommageables du projet.

- **Encourager une réévaluation régulière du projet**

L'analyse à l'aide de l'outil R+0 ! doit être considérée comme une démarche évolutive. Une telle approche implique ainsi une réévaluation du projet sur une base régulière afin de valider son évolution. L'analyse devrait ainsi être faite à toutes les étapes de la gestion du projet afin de livrer son plein potentiel. Elle devrait être utilisée de manière préférentielle dans un premier temps au stade de la conception comme expliqué précédemment, mais aussi pendant la phase de construction ou d'exploitation afin d'affiner le projet, de vérifier la faisabilité d'une variante et hiérarchiser les priorités. La grille mérite donc d'être sollicitée à plusieurs reprises dans l'optique de dégager des marges de progrès au fur et à mesure de l'avancée du projet.

- **Représentation graphique des résultats**

Après que l'analyse ait été réalisée, il serait possible de mettre en place une représentation graphique des résultats obtenus. L'outil principal utilisé pour représenter visuellement les résultats de ce type d'analyse et permettre aux décideurs d'appréhender cette réalité complexe est le diagramme radar. Il permet de présenter une comparaison graphique des avantages et limitations du projet étudié. Le nom originel de ce diagramme est diagramme AMOEBA : c'est l'acronyme néerlandais de « Méthode Générale d'Evaluation et de Description d'un Ecosystème » (TEN BRINK et al., 1991). L'optimum est généralement choisi comme étant la courbe extérieure du diagramme.

Dans le cas de la grille R+0 !, ce diagramme pourrait se présenter sous la forme d'un diagramme radar à cinq branches correspondant au nombre de champs de questionnement.

Chacune de ces branches se verrait attribuer une évaluation qui serait égale à la moyenne des notations pondérées pour chaque famille du champ de questionnement étudié, et se présenterait toujours sous la forme de lettre (« a », « b » ou « c »).

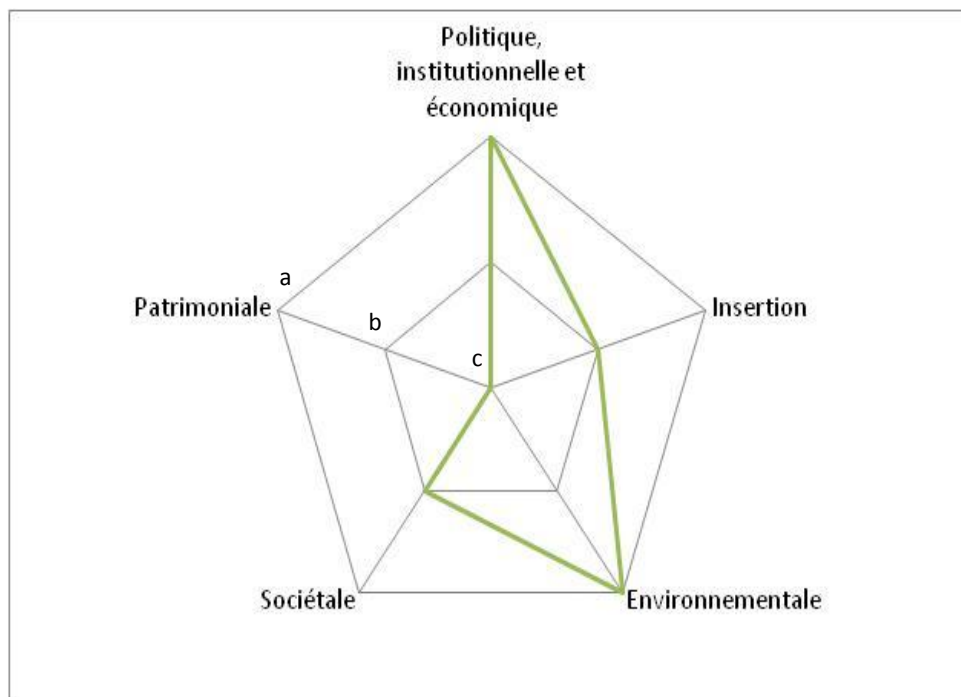


Figure 18 : Exemple de diagramme radar appliqué à la grille R+0 !

Cette démarche est intéressante pour la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, un des acteurs financiers de la démarche R+0 ! Avec ce graphique en main, il serait plus aisé pour les décideurs publics d’apprécier la performance générale du projet ou du programme et de connaître la considération de chacune des dimensions dans le projet (politique, économique, environnementale, patrimoniale, ..). Ainsi, dans le cas d’appel à projets, elle aurait un outil lui permettant de connaître les forces et les faiblesses de l’ensemble des candidats avant de les départager, mais aussi d’expliquer son choix et de communiquer dessus.

Enfin, ce système de diagramme radar utilisé à un échelon inférieur (celui des familles d’un même champ de questionnement) pourrait faire ressortir les enjeux prioritaires. De façon générale, plus une famille est jugée importante (c’est-à-dire qu’elle s’est vue attribuée une pondération élevée) et peu performante (évaluation apportée faible), plus il sera urgent d’agir et de mettre en place des mesures d’amélioration de cette famille.

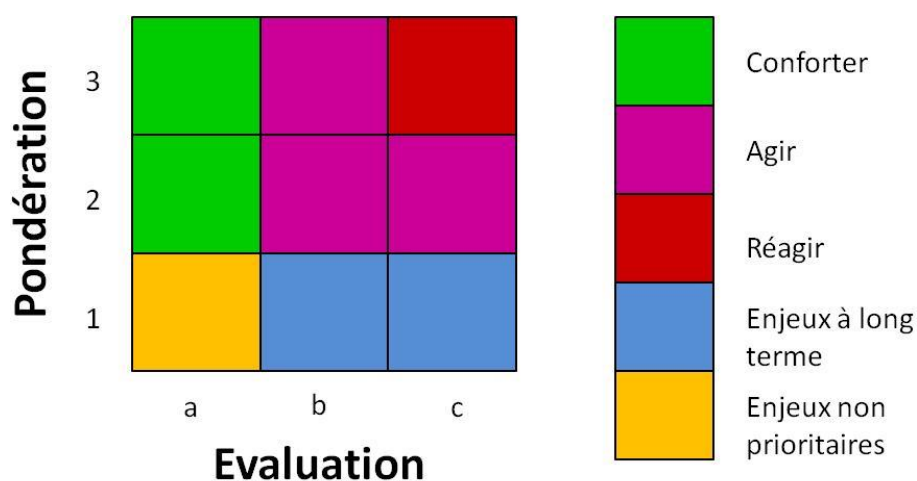


Figure 19 : Exemple de méthodologie de hiérarchisation des familles à bonifier (d’après VILLENEUVE et RIFFON)

Ces graphiques de synthèses des résultats par dimension permettent :

- d'identifier les avancées qu'il est possible et souhaitable de mettre en œuvre en vue d'améliorer la durabilité du projet ;
- d'aller dans le sens d'une « démarche qualité » où les principes du développement durable sont appropriés, plaçant ainsi les utilisateurs dans un processus vertueux d'amélioration continue des projets.

- **Suggérer des pistes d'amélioration aux utilisateurs.**

Le développement durable et la valorisation patrimoniale étant des processus et non pas des états, une analyse liée à ces concepts ne peut se contenter de poser un diagnostic ou un jugement, mais doit suggérer des pistes de bonification pour chaque objectif (correspondant à l'échelle où se fait l'auto-évaluation) jugé indispensable ou important et dont le score n'est pas parfait. Ces pistes peuvent ensuite être priorisées et alimenter un plan d'action.

- **Encourager l'utilisation de dispositifs supplémentaires**

Les évaluations de la grille indiquent les grandes tendances du projet analysé, mais pourraient aussi ne pas constituer une fin en soi, que ce soit pour un projet en cours mais aussi un projet réalisé. La grille d'analyse met en lumière les oublis du projet, remettant parfois en cause des certitudes bien établies. Elle renvoie ainsi inévitablement l'utilisateur à se questionner sur l'opportunité du projet sur lequel il travaille. Sans remettre en cause le projet, les résultats obtenus pourraient par exemple être confrontés par la suite à des cadres de références de projets similaires, afin de positionner son projet par rapport aux démarches existantes, et trouver ainsi des sources d'inspiration pouvant être utiles pour le travail de conception urbaine.

L'application de ces différentes propositions pourrait permettre d'optimiser les performances de l'outil pour les prochains cas d'étude, en gardant à l'esprit qu'il sera à terme utilisé par les collectivités locales pour des projets stratégiques.

Conclusion

La grille R+0 ! est un outil de questionnement et d'analyse des critères du développement durable et de la protection patrimoniale. Développée par l'Unité Mixte de Recherche Citeres 7163 CNRS et l'Université de Tours, elle est destinée à terme à être utilisée par les collectivités territoriales.

La problématique de cette étude visait à mesurer la pertinence de l'outil R+0 ! pour l'analyse des interventions engagées sur l'espace public vis-à-vis des enjeux de la durabilité et de la préservation patrimoniale, à partir des résultats obtenus dans les grilles précédemment remplies pour une vingtaine de cas d'étude différents.

Pour répondre à cette problématique, notre étude a consisté en une lecture transversale des informations saisies par les précédents utilisateurs afin de connaître la lisibilité et l'adaptabilité de la grille.

Nos hypothèses de recherche reposent en effet sur ces différents critères qui témoignent dans notre analyse de la pertinence générale de l'outil de questionnement R+0 !.

Le constat le plus remarquable est le taux de remplissage élevé des grilles, les réponses étant majoritairement denses et explicatives. Cette densité d'informations est ainsi un atout pour notre analyse puisqu'elle permet de révéler les possibles dysfonctionnements liés à la structure de la grille.

La précision des informations apportées pour chaque descripteur témoignent ainsi de la lisibilité générale de la grille. Or, on retrouve ces qualités pour la majorité des champs de questionnement, ce qui reflète l'engagement des utilisateurs dans l'analyse de leur projet à travers cet outil puisque globalement, l'ensemble des thématiques ont été traitées.

Cependant, nous avons observé également certaines redondances dans les réponses, ce qui constitue une limite concernant la lisibilité de la grille. D'autre part, l'utilisateur qui mettrait en avant à plusieurs reprises le même atout du projet pourrait fausser son évaluation et ainsi remettre en cause la pertinence de la grille pour ce projet.

D'autre part, un nombre conséquent de descripteurs (aujourd'hui de 107) permet quant à lui de prévenir le risque d'utilisation de la grille à des fins purement marketings et communicationnelles pour des projets qui n'intègrent pas ou peu les objectifs liés au développement durable et à la conservation du patrimoine. En effet, la grille nécessite un travail de réflexion approfondi et soulève de nombreuses problématiques, et il est dans ce cas de figure impossible pour l'utilisateur de pouvoir compléter de manière significative la grille.

Au vu de l'homogénéité des réponses pour les différents cas d'étude, nous pouvons également attester de la flexibilité de la grille d'analyse, d'autant plus que la variation de certains paramètres n'a globalement pas d'influence sur les résultats (nature du projet, son état d'avancement, sa localisation et la situation de l'utilisateur). D'autre part, les deux dispositifs qui complètent la grille R+0 ! (le dispositif d'auto-évaluation et la version simplifiée) induisent une prise en main facilitée de l'outil, ce qui permet d'élargir le champ des utilisateurs possibles.

Enfin, à partir de notre cas d'étude précis à Pécs, nous avons pu aussi proposer quelques modifications de la grille qui nous semblaient prioritaires au regard de notre approche conjointe de l'outil (théorique puis pratique). Toujours dans un souci de faciliter l'utilisation de cet outil et d'accroître son adaptabilité, nous avons également proposé certaines pistes de bonification qui pourraient permettre d'améliorer la pertinence de la grille (représentation graphique des résultats, période de formation, ...).

Néanmoins, l'ensemble de nos résultats se basent majoritairement sur des grilles renseignées par des personnes initialement proches de la démarche R+0 !, ou qui ont eu le temps de se familiariser avec cet outil avant de le prendre en main. Nous ne pouvons ainsi généraliser les résultats de notre travail de recherche en prédisant une utilisation aisée pour les futurs utilisateurs de la grille, en l'occurrence les acteurs publics.

De ce fait, comme à ce stade de la démarche la grille paraît être fonctionnelle, il pourrait être judicieux par la suite de doter certaines collectivités locales de cet outil afin d'encourager son utilisation pour différents projets. Elles pourraient ainsi elles aussi émettre un retour d'expérience auprès de l'équipe de recherche, et cette diffusion permettrait par conséquent d'optimiser l'outil de questionnement grâce à une capitalisation itérative des résultats.

Bibliographie

- AMIROU Rachid, 2000, *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris : PUF.
- ANSARI S. et al., 2008. *Comment évaluer la durabilité d'un projet*. Projet de Fin d'Etudes, Polytech'Tours, 214 p.
- AUBIN D., 2011. *L'évaluation des politiques de durabilité : un design basé sur les apprentissages et les cadres narratifs*, Reflets et perspectives de la vie économique, vol. L, no 1, p. 65-81.
- BESSON et al., 2010. *L'aménagement urbain durable en pratique. Regards croisés France – Hongrie : cas de Tours et de Pécs*. Atelier, Polytech'Tours, 164 p.
- BOUTAUD A., 2005. *Les Outils de Questionnement et d'Analyse des politiques et projets en matière de Développement Durable (OQADD)*. Terr(e)itoires, 42 p.
- BRODHAG C., 2004. *Développement durable et énergie*, Journées X-ENS-UPS Physique, Ecole Polytechnique, 14 mai 2004.
- BRUNDTLAND G. H., 1988. *Notre avenir à tous*, Edition du Fleuve, Montréal, Canada, La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 400 p., ISBN 2-89372-011-5.
- COLLIN-DELAUVAUD A. et al., 2006. *Dossier : nouvelles formes d'intervention dans la gestion du territoire patrimonial urbain*. L'information géographique, p.6-10.
- CERTU, 2006. *Prendre en compte le développement durable dans un projet – Guide d'utilisation de la grille RST₀₂*. 66 p.
- CHARLOT-VALDIEU C. et OUTREQUIN P., 2003. *Démarches et outils pour intégrer le développement durable*. Cahier N°1 – Tome 1. Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). 127 p.
- CHERQUI F., 2005. *Méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier – Méthode ADEQUA*. Thèse de Doctorat, Université de La Rochelle, 202 p.
- DAYAN L. et al., 2011. *L'ingénierie de territoire à l'épreuve du développement durable*. L'Harmattan, 281 p.
- DECAMPS M. et VICARD F., 2010. *Mesurer le développement durable : jeux et indicateurs et enjeux locaux*. Revue d'Economie Régionale & Urbaine, p. 749-771.
- DI CASTRI F., 2002. *Les conditions gagnantes du développement durable. Actes du colloque de Dakar, Francophonie et développement durable, quels enjeux, quelles priorités*, IEPF.
- EMELIANOFF C., 2004. *Les villes européennes face au développement durable : une floraison d'initiatives sur fond de désengagement politique*. Cahiers du PROSES, n° 8, Sciences Po, 2004, 27 p.
- FEJERDY T., 2005. *Etude de cas : Cimetière paléochrétien : la nécropole de l'antique Sopianae dans la ville de Pécs contemporaine*. Colloque international et interdisciplinaire, APPEAR, 7 p.
- FLEURY A., 2009. *Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin*. Annales de Géographie, p. 522-542.
- FRANCOIS H. et al., 2006. *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources*. Revue d'Economie Régionale & Urbaine, p. 683-700
- FUMANAL-ULYSSE C., 2009. *Usages et pratiques des espaces publics d'un centre patrimonial : l'exemple de Cáceres*. Projet de Fin d'Etudes, Polytech'Tours, 90 p.

- GAUTHIEZ B. , 2003. *Espace urbain – vocabulaire et morphologie*, Editions du patrimoine, 493 p.
- GEORGET L., 2010. *Orientations contemporaines des projets urbains : patrimoine & développement durable, les « nouvelles armes » du renouvellement des centres-villes historiques*. Projet de Fin d'Etudes, Polytech'Tours, 78 p.
- GUERIN J-P., 2001. *Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques*, in. FOURNIER J-M., Faire la géographie sociale aujourd'hui, Actes du colloque de géographie sociale des 18 et 19 novembre 1999, Les Documents de la maison de la recherche en sciences humaines, Presses universitaires, Caen, n°14, pp.41-48
- HACHIMI T., 2005. *Une tradition avant-gardiste de conservation du patrimoine archéologique – La chambre de sépulture Saints-Pierre-et-Paul, Pécs (Hongrie)*. Commission européenne, DG recherche, 10 p.
- LAZZAROTTI O., 2003. « Patrimoine », dans Lévy J., Lussault M. (dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, p. 692-693.
- LEVREL H., 2008. *Les indicateurs de développement durable : proposition de critères d'évaluation au regard d'une approche évolutionniste de la décision*. Revue Française de Socio-Economie, p.199-222.
- LEVY J., 2010. *Le développement urbain durable entre consensus et controverse*. L'information géographique, p. 39-50.
- LEVY J. et LUSSAULT M., 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Editions Belin, 1034 p.
- REY-VALETTE H., LALOE F., LE FUR J., ROUSELL S., 2006. *Usages des indicateurs de développement durable : entre offre et demande d'indicateurs*, Synthèse du colloque « Usage des Indicateurs de Développement Durable », 3-4 avril 2006, Montpellier, 15 p.
- RICHARD F., 2010. *Projets urbains dans les centres historiques patrimoniaux : quelle place est donnée au développement durable ? Le cas du centre historique de Caceres*. Projet de Fin d'Etudes, Polytech'Tours, 74 p.
- SARO M., 2010. *Projets exemplaires de restauration de Centres Historiques et Durabilité : le cas du centre historique de Bologne*. Projet de Fin d'Etudes, Polytech'Tours, 70 p.
- STEIN V., 2003. *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*. Thèse de Doctorat, Université de Genève, 375 p.
- STEIN V., 2003. *Créer dans l'existant: sauvegarde du patrimoine urbain et développement durable*, Département de géographie, Université de Genève, 7 p.
- STRANGE T. et BAYLEY A., 2008, *Le développement durable. A la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement*. Editions OCDE, 161 p.
- TEN BRINK. B.J.E., HOSPER. S.H. & COLIJN .F, 1991. *A quantitative method for the description and assessment of ecosystems: the AMOEBA approach*. Marine Pollution Bulletin 23: 265-270.
- UNESCO, 2001. *Application by the Republic of Hungary for the inclusion of the complex of 16 buildings of the Pécs (Sopiana) Early Christian cemetery into the World Heritage List*. 266p.
- VILLENEUVE C. et Riffon O., 2011. *Comment réaliser une analyse de développement durable? Grille d'analyse de la Chaire de recherche en éco-conseil*. 30 p.
- VILLENEUVE C. et al., 2009. *Une grille d'analyse pour le développement durable*. Éditions des Récollets, 8 p.

A ces documents s'ajoutent la bibliographie directement liée au projet et fournie par l'équipe de recherche R+0 !:

➤ **La publication du rapport scientifique du projet :**

CARABELLI Romeo, LARRIBE Sébastien, BAILLEUL Hélène (avec textes de OUESLATI Imen, BEN HAMMED Sonia, RIGONI Stefano), 2011. *R+0 ! Développement durable et valorisation de l'héritage patrimonial dans la conception des espaces publics*. Bononia University Press, 95 p.

➤ **La grille vierge en différentes langues** (français, anglais, italien)

➤ **Le mode d'emploi de la grille:**

R+0 !, *Comment analyser votre projet à l'aide de la grille ? Votre mode d'emploi étape par étape*, 7 p.

➤ **Les vingt-quatre grilles remplies par des étudiants, chercheurs ou professionnels :**

ANSARI Abdul Rahman, *The Universal Town – Auroville*

SAHLI JOLIT Samira, *Quatre téléphériques dans la ville d'Alger*

BALANÇO Raphael, *Projet Quartier El Coll, Plan Amélioration Urbaine, Parc des Trois Turons, Barcelone*

SARO Marie, *Plan de conservation du centre historique de Bologne*

GEORGET Léa, *La mise en place de liaisons douces dans le secteur sauvegardé de Bourges*

RICHARD Florie, *Caceres 2016 : de Intramuros a Europa*

SWIATKIEWIEZ David, *Questionnement sur le Plan de Protection du Patrimoine de 1990, Caceres*

ROCHARD Luc, *Le tramway de Casablanca*

CHUNDELI Faiz Ahmed, *Mamallapuram - a special grade town*

FALAKI Farinaz, *The Citadel Project, Bam*

BHUVANESWARAN Sampath, *State-of-the-art Green Architecture Tamil Nadu Secretariat Building*

CHAPMAN Mark, *Development and Extention of Bicycling Infrastructure in Copenhagen*

KRISHNAN Navaneetha, *Tirunelveli master plan*

VARGHESE Nimisha, *A housing development project at New Gourna, Luxor*

SARI Omer, *Respect to Sinan architecture*

ARIAUX Chloé, *Implantation du métro dans le centre historique de Porto*

JONARD Ludovic, *Charte architecturale et urbaine de Sabha*

TAMILARASAN Sundaramoorthy, *Facade restoration (redevelopment of connaught inner circle), New Dehli*

LAUSIN Julie, *Création d'un espace de loisir dans les Hauts Ruraux de Saint-Leu*

OUESLATI Imen, *Embellissement de l'Avenue Habib Bourguida à Tunis*

LARRIBE Sébastien, *Projet du quartier "Gare" à Veynes*

CARABELLI Roméo, *Le projet du Grand Coudoux*

RIGONI Stefano, *La Stazione di Melzo*

BHUVANESWARAN Sampath, *Project on Jaipur city Development*

➤ **Les diverses présentations et schémas liés à ce projet de recherche :**

CARABELLI Romeo, *Développement durable et conception des espaces publics des centres modernes des villes méditerranéenne*, Projet d'Institut du Bâtiment Méditerranéen Région PACA / PUCA / Caisse des Dépôts et Consignations, CITERES - UMR 6173 CNRS et Université François Rabelais, Présentation PowerPoint

CARABELLI Romeo, *Sustainable development and design of public spaces in the modern centers of Mediterranean towns*, Présentation PowerPoint

VERDELLI Laura, *Shaping the historic centres of today between architectural heritage and sustainable planning*, Présentation PowerPoint

Webographie

R+0! Développement durable et conception des espaces publics des centres méditerranéens
<http://www.rpluszero.fr/index.php>

World Heritage Pécs
<http://www.pecsorokseg.hu/index.php?nyelv=english>

UNESCO, Early Christian Necropolis of Pécs (Sopianae)
<http://whc.unesco.org/en/list/853>

Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels
http://www.iccrom.org/fra/prog_fr/02built_fr.shtml

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : Grandes dates du développement durable (BRODHAG, 2004)	13
Figure 2: Les trois piliers du développement durable	14
Figure 3 : Aménagement durable et aspects concernés.....	15
Figure 4 : Rôle des indicateurs (CHERQUI, 2005)	18
Figure 5 : Typologie des OQADD suivant leurs formes et leurs finalités (BOUTAUD, 2005)	19
Figure 6: Structure hiérarchique de la grille R+0!	24
Figure 7 : Aperçu de la synthèse automatique des réponses, projet de Veynes	27
Figure 8: Carte de localisation des principaux projets renseignés	28
Figure 9: Aperçu de deux grilles de versions différentes correspondant aux projets de Bourges (en haut) et de Tunis.....	31
Figure 10 : Aperçu de la base de données créée, page 1 à 3.....	37
Figure 11 : Localisation de la Hongrie et de la ville de Pécs	48
Figure 12: Localisation du terrain d'étude dans le centre-ville historique de Pécs	48
Figure 13 : Frise chronologique des découvertes de monuments historiques à partir du XVIII ^{ème} siècle ...	51
Figure 14: Plan de la place Saint-Etienne, vestiges paléochrétiens. Source : Maison du Patrimoine.....	53
Figure 15: Plan du centre d'accueil	54
Figure 16: Coupe transversale du centre d'accueil enterré	54
Figure 17 : Carte représentant la zone du projet et les différentes modifications de l'espace prévues	55
Figure 18 : Exemple de diagramme radar appliqué à la grille R+0 !.....	75
Figure 19 : Exemple de méthodologie de hiérarchisation des familles à bonifier (d'après VILLENEUVE et RIFFON)	75

Photographies

Photographie 1: Partie Sud-est de la place	49
Photographie 2: Partie Nord-est de la place avec la basilique	49
Photographie 3: Partie centrale avec la zone piétonne.....	49
Photographie 4: Partie Est de la basilique	49
Photographie 5 : Place centrale de la ville.....	50
Photographie 6: Partie Sud de la place centrale de la ville	50
Photographie 7: Vue sur la ville du Mont Mecsek	50
Photographie 8: Mausolée paléochrétien et sarcophage.....	51
Photographie 9: Portrait de Marie dans la chambre sépulcrale I.....	52
Photographie 10: Intérieur et peintures murales de la chambre sépulcrale II	52
Photographie 11: Peintures murales représentant Adam et Eve dans une chambre sépulcrale	52
Photographie 12: Entrée de la chambre sépulcrale I.....	52
Photographie 13: Fontaine	57
Photographie 14: Nord-est de la place, statue moderne.....	57
Photographie 15: Œuvre artistique au Sud de la place	57
Photographie 16: Parcs à vélo	57
Photographie 17: Cheminements piétons et bancs	57
Photographie 18: Entrée du centre d'accueil de la <i>cella septichora</i>	58
Photographie 19 : Intérieur du centre de visites	58
Photographie 20: Escalier menant à la partie souterraine du mausolée	58
Photographie 21: <i>Cella septichora</i> et ouverture vitrée sur le niveau des piétons, Cseri László	58
Photographie 23: Partie extérieure du mausolée	58

Photographie 22: Surface vitrée au niveau piéton donnant un aperçu sur la <i>cella septichora</i> , Cseri László	58
Photographies 24: La place Saint-Etienne, un lieu fréquenté	59

Tableaux

Tableau 1 : Aperçu de la grille R+0 !, champs de questionnement « Insertion du projet dans ses espaces »	25
Tableau 2: Les projets et leurs référents	29
Tableau 3: Tableau récapitulatif de l'analyse des champs de questionnement	39
Tableau 4: Présentation des observations et modifications, dimension politique, institutionnelle et politique	65
Tableau 5 : Présentation des observations et modifications, insertion du projet dans ses espaces	66
Tableau 6: Présentation des observations et modifications, dimensions environnementales	68
Tableau 7: Tableau 6: Présentation des observations et modifications, dimension sociétale	69
Tableau 8: Présentation des observations et modifications, dimensions patrimoniales	71

Table des matières

Avertissements	5
Formation par la recherche	6
Remerciements	7
Sommaire	8
Introduction	10
Partie I : Présentation	12
A. Le contexte de l'étude.....	12
1. Les notions de patrimoine et de développement durable	12
i. Patrimoine	12
ii. Le développement durable	13
iii. Le couple patrimoine/développement durable	16
2. La prise en compte du développement durable	17
i. L'évaluation	17
ii. Les indicateurs	18
iii. Les grilles d'analyse	18
B. La démarche R+0 !.....	20
1. Présentation	20
2. Les terrains d'études	21
i. L'espace public	21
ii. Le couple espace public/patrimoine	21
iii. La section « R+0 »	22
3. La grille R+0 !.....	23
i. Présentation.....	23
ii. Structure.....	23
iii. La partie évaluation	26
iv. La version allégée	27
4. Les projets analysés	28
i. Projets ciblés	28
ii. Projets analysés	28
iii. Modifications induites de la grille.....	30
5. La problématique de recherche.....	32
Partie II : Analyse des grilles	33
A. Méthode	33
1. Le déroulement de l'étude	33
2. L'élaboration d'une base de données.....	33
B. Résultats de l'analyse.....	38

1.	Observations générales	38
2.	La lisibilité de la grille	40
i.	La précision des réponses	40
ii.	Les redondances dans les réponses	40
iii.	L'influence des orientations	42
3.	L'adaptabilité de la grille	42
i.	Les différents terrains d'étude	42
ii.	La position de l'utilisateur	43
iii.	Le type de projet	43
iv.	L'état d'avancement du projet.....	43
v.	La version de la grille	44
4.	La pertinence des dispositifs complémentaires.....	44
i.	Le dispositif d'auto-évaluation	44
ii.	Le système de pondération	45
iii.	La version simplifiée de la grille	45
C.	Les premières propositions pour l'amélioration de la grille.....	46
i.	Création de nouveaux objectifs	46
ii.	Suppression de certains descripteurs	46
iii.	Interversion de certains descripteurs	47
iv.	Modification de l'intitulé du descripteur	47
v.	Modification de l'intitulé de l'orientation	47
Partie III : Cas d'étude à Pécis		48
A.	Contexte.....	48
1.	Présentation générale	48
2.	Le territoire du projet.....	50
3.	Les vestiges paléochrétiens.....	51
B.	Le projet.....	54
1.	Les objectifs	54
2.	Les différents acteurs	56
3.	Coûts financiers de l'opération	56
4.	Etat actuel du site	57
C.	Application de la démarche R+O !	60
1.	Analyse du projet.....	60
i.	Approche globale.....	60
ii.	Approche thématique	60
2.	Apports.....	63
i.	Observations	63
ii.	Précautions d'emploi.....	72
iii.	Pistes de réflexion.....	73

Conclusion.....	77
Bibliographie.....	79
Webographie	82
Table des illustrations	83

Département Aménagement
35, allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS CEDEX 3

Directrice de recherche :
VERDELLI Laura

ALLAIX Audrey
BONDIL Benjamin
Projet de Fin d'Etudes
DA5
2011-2012

Préservation du patrimoine et développement durable dans les politiques urbaines
Analyse de l'outil de questionnement développé dans le cadre
de la démarche « R+0 ! »

Cas d'étude : la revitalisation de la place Saint-Etienne à Pécs, Hongrie

Résumé :

Les enjeux de la préservation du patrimoine et du développement durable sont aujourd'hui incontournables dans les projets urbains, particulièrement dans les centres-villes historiques de nos cités.

Le projet de recherche action intitulé « R+0 ! » vise ainsi à analyser les interactions entre ces deux notions dans des lieux spécifiques, les espaces publics dotés d'un patrimoine bâti à préserver. Au-delà d'une réflexion conceptuelle, ce projet a pour finalité la réalisation d'un outil de questionnement et d'analyse sur les critères du développement durable et de la préservation patrimoniale présenté sous la forme d'une grille multicritères et destiné à être utilisé à terme par les collectivités territoriales comme une aide à la décision, à la conception et à la gestion de projet.

A ce jour, cette grille d'analyse a été utilisée pour une vingtaine de projets en Europe, en Asie et en Afrique, et un bilan de ces expérimentations est aujourd'hui nécessaire pour rendre compte de la pertinence et de l'efficacité de l'outil. Notre objet de recherche consiste ainsi en un retour sur ces cas d'étude à travers une analyse transversale du contenu des grilles associées, de manière à mesurer la lisibilité et la facilité d'utilisation de l'outil, mais aussi sa capacité d'adaptation pour chaque projet. Cette étude est complétée par une mise en application de la démarche pour un projet réalisé dans un espace à haute valeur patrimoniale de la ville de Pécs en Hongrie, afin d'expérimenter de manière concrète l'utilisation de la grille et ainsi pouvoir préciser nos résultats et émettre de possibles pistes d'amélioration de cet outil.

Mots-clés et mots géographiques : Développement durable, patrimoine, préservation, valorisation, espace public, centre historique, grille d'analyse, « R+0 ! », site paléochrétien, Pécs, Hongrie.